VOLUME XXV WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 DECEMBRE 1937 NUMERO 32

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ" ABONNEMENTS Canada . . . Etats-Unis Europe

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA CHAMBRE MANITOBAINE SIÈGE

Le discours du trône prévoit peu de mesures législatives. — Les hon. John Bracken et Sauveur Marcoux proposeur et secondeur de l'adresse.

La seconde session de la vingtième législature a été ouverte jeudi après-midi par l'hon. W.-J. Tupper, avec le cérémonial habituel.

M. R.-B. Bennett, ancien premier ministre du Canada et chef du parti conservateur fédéral, a assisté à la cérémonie à titre d'invité du président de la Chambre, M. Robert Hawkins.

Le discours du trône mentionne une enquête sur le problème de l'assistance à Winnipeg, par un comité spécial, qui recommandera les mesures jugées nécessaires.

On demandera à la Chambre de voter de nouveaux crédits en faveur de l'agriculture.

La commission chargée de faire une enquête sur la situation économique de la province présentera un rapport au cours de la session.

On étendra les services de la Commission des indemnités aux travailleurs, de façon à donner plus de protection aux ouvriers.

Le discours du trône mentionne les audiences de la Commission Royale chargée d'étudier les relations entre le Dominion et les provinces et formule l'espoir que le rapport de la Commission démontrera la nécessité de remédier à la situation actuelle.

En son nom et au nom du gouvernement, le lieutenant-gouverneur remercie les Manitobains qui, par leurs dons généreux de légumes et autres provisions, ont aidé leurs voisins moins fortunés de la Saskatchewan.

Le gouvernement a coopéré activement avec la Commission du Placement national dans son étude du grave problème du chômage. Il a accordé une attention spéciale à la jeunesse incapable de trouver de l'emploi. Les centres de formation établis depuis peu donnent de bons résultats et l'on espère pouvoir les continuer.

Le gouvernement est aussi très désireux de coopérer avec le gouvernement fédéral à l'établissement de l'assurance contre le chômage.

Une révision complète du cours d'étude dans les écoles élémentaires et secondaires, en vue d'adapter les programmes et les méthodes d'enseignement aux conditions nouvelles, est en voie d'exécution.

Des progrès notables ont été obtenus par ceux qui s'occupent de combattre la rouille. Il y a deux ans, le gouvernement a obtenu pour nos cultivateurs une certaine quantité de variétés de blé résistant à la rouille. Cet approvisionnement s'est accru considérablement et l'on pourra désormais en distribuer en plus grandes quantités.

Afin de faciliter les recherches sur les causes des maladies des animaux, — en particulier cette épidémie qui a sévi encore l'été dernier parmi les chevaux, — le gouvernement a nommé un pathologiste animal qualifié et se propose d'établir un laboratoire bien outillé pour pousser plus activement les recherches.

M. John Bracken

Le premier ministre Bracken, en proposant la réponse au discours du trône, a touché à de nombreux



Hon. Sauveur Marcoux

sujets mentionnés dans le discours du trône. Après avoir exposé la situation au sujet des crédits de l'assistance à Winnipeg, il a indiqué quatre manières de procéder: payer à Winnipeg une part d'assistance plus forte qu'aux autres municipalités; donner à la ville de nouveaux pouvoirs pour prélever plus d'argent au moyen de taxes; autoriser la ville à utiliser des sommes devant aller au fonds d'amortissement; ne rien faire et laisser la ville faire défaut.

Winnipeg ne sera pas en mesure de financer l'assistance sur la base actuelle après le 1er janvier. En juin, la banque de la ville a refusé de continuer les avances d'argent. Le gouvernement fédéral n'a pas voulu augmenter son octroi. Comme on parlait d'un soulèvement possible, le gouvernement provincial a consenti une aide temporaire jusqu'à la session.

M. Sauveur Marcoux

L'hon. Sauveur Marcoux, élu l'année dernière député de La Vérendrye, et membre du cabinet comme ministre sans portefeuille, a fait son premier discours en Chambre comme secondeur de l'adresse.

C'est en français qu'a tenu à parler d'abord l'orateur:

"M. le Président,

"En m'adressant ainsi, je vous parle dans la langue des découvreurs, des premiers missionnaires de ce pays et de la majorité des électeurs de mon comté, et au nom de toute la population de langue française de cette province.

"L'attachement de mes compatriotes au sol manitobain est très vif et ne saurait être plus profond. Ils admirent les institutions britanniques et tiennent à les préserver coûte que coûte.

"Mes enfants représentent la onzième génération née au Canada et de génération en génération nous avons appris que pour vivre il faut travailler. C'est la loi naturelle. Je considère qu'une municipalité n'est pas un bureau de placement, pas plus que le gouvernement provincial."

C'est la deuxième année de suite que M. Bracken proposait lui-même l'adresse. Au moment où il s'est levé, M. Marcus Hyman (travailliste) a protesté contre ce nouvel accroc à la tradition parlementaire britannique.

A quoi le premier ministre a répondu: "L'honorable député ne devrait pas protester. Depuis des années le parti travailliste conseille au gouvernement de ne pas se laisser guider par les vieilleries historiques de la vétuste antiquité.

—Oui, mais notre conseil ne s'applique pas aux choses qui sont uniquement historiques."

M. Willis

Le chef conservateur, Errick F. Willis, a lancé, lundi soir, une vigoureuse attaque contre le gouvernement, auquel il a reproché d'avoir imposé aux contribuables de nouvelles taxes pour plus de $49,000,000 depuis qu'il est au pouvoir. Il a aussi critiqué ses rapports trop optimistes sur l'agriculture et les autres industries. Si la situation est si favorable, pourquoi le gouvernement dit-il devant la Commission Royale que la province est en banqueroute?

Au sujet du mémoire présenté devant cette Commission, M. Willis ne veut rien dire qui pourrait affaiblir la cause du gouvernement; mais M. Bracken aurait mieux fait de consulter la Chambre entière. Le chef de l'opposition estime qu'il aurait été préférable que les trois provinces préparent un mémoire commun. Il compte d'ailleurs peu sur la Commission Rowell pour la solution de nos difficultés.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES DE WINNIPEG DEVANT LA COMMISSION ROWELL

Les signataires d'un mémoire réclament le même statut scolaire qu'en Saskatchewan et leur part des octrois fédéraux pour fins d'éducation.

La fameuse question des écoles du Manitoba, qui remonte à une quarantaine d'années, a été de nouveau soulevée devant la commission qui enquête sur les relations fédérales-provinciales. M. F.-W. Russell a soumis un mémoire qui est censé représenter le point de vue de la minorité catholique du Manitoba et qui porte la signature de deux représentants de chacune des paroisses de Winnipeg. Les signataires du mémoire réclament pour les catholiques du Manitoba le même statut scolaire qu'en Saskatchewan où le contribuable peut verser son impôt aux écoles publiques ou aux écoles séparées à son choix.

Régime injuste

Le mémoire déclare que les difficultés financières du Manitoba ne sauraient être résolues de façon satisfaisante aussi longtemps qu'une forte partie de la population sera victime d'un régime injuste qui lui impose des charges supplémentaires onéreuses pour le maintien de ses écoles. Il rappelle que l'acte du Manitoba reconnaissait deux langues officielles, le français et l'anglais, mais que l'on a aboli tous les droits de la langue française et qu'un instituteur canadien-français ne peut enseigner le français dans les écoles du Manitoba où les élèves sont de langue française durant les heures de classe sans s'exposer à une amende.

Les contribuables catholiques, dit le mémoire, sont prêts à appuyer les efforts de la Commission scolaire de Winnipeg qui réclame de nouvelles sources de revenus en raison de l'état de ses finances, même si l'argent qu'ils versent sert à défrayer le coût de l'instruction de plusieurs milliers d'enfants protestants, mais ils considèrent que tous les octrois que le gouvernement fédéral pourra verser pour fins d'éducation devraient être répartis en proportion du nombre entre les "écoles séparées" et les "écoles publiques" dont les droits constitutionnels sont les mêmes. C'est pour obéir à leur conscience et à leurs convictions religieuses que les contribuables catholiques maintiennent leurs propres écoles et cela équivaut à de la persécution religieuse que de leur imposer un fardeau supplémentaire pour cette raison.

Sorte d'avertissement

Le mémoire contenait également une sorte d'avertissement ou de menace à l'endroit des commissaires: "Si vous ignorez ce mémoire, nous serons déçus et forcés de faire entendre de vigoureuses protestations qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions à travers tout le pays." M. le commissaire Sirois a demandé à M. Russell, à la fin de son exposé, s'il avait des raisons particulières de croire que la Commission n'accorderait pas à son mémoire la même attention qu'aux autres. M. Russel a répondu que non, après avoir hésité un moment. M. Sirois lui a alors suggéré de biffer cette phrase du texte de son mémoire, ce qui fut fait.

Le président de la Commission, M. le juge Rowell, a alors résumé la substance du mémoire en disant que les catholiques du Manitoba réclamaient le même statut scolaire que leurs coreligionnaires de la Saskatchewan et leur part des octrois fédéraux pour fins d'éducation. Et il a fait observer que la commission qu'il préside n'a pas à s'enquérir de questions purement provinciales. M. Russell a demandé alors si la commission refusait d'accepter son mémoire, auquel cas il demanderait de rétablir la phrase biffée. M. Rowell a répondu que la commission étudierait le mémoire du point de vue financier comme il étudiera tous les autres mémoires d'ailleurs.

Les signataires

L'avocat de la commission, Me Louis Saint-Laurent, a ensuite posé quelques questions qui ont établi que les signataires du mémoire sont des gens en vue dans leur paroisse, même s'ils n'ont pas été choisis par une assemblée de paroissiens, et que la population catholique du Manitoba est de 200,000 âmes dont 41,000 habitent Winnipeg.

Evêque coadjuteur de Sherbrooke

CITE VATICANE — A la fin du consistoire, lundi, le Souverain Pontife a annoncé la nomination de Mgr Philippe Desranleau, de Sorel, comme évêque auxiliaire de Sherbrooke et évêque titulaire de Sela (Haut Sénégal).

Il a également nommé Mgr Stephent Woznickey évêque auxiliaire de Détroit, Mich.

Le Dr William A. McIntyre est mort

Le Dr William A. McIntyre, ancien principal de l'Ecole Normale de Winnipeg, est décédé subitement lundi. Il était âgé de 78 ans.

Né dans l'Ontario et gradué de l'Université du Manitoba, il commença à enseigner dans les écoles publiques en 1880 et devint professeur à l'Ecole Normale en 1888. Quatre ans plus tard il en était le principal. Il s'était retiré en 1933. Des milliers d'instituteurs et d'institutrices lui doivent leur formation pédagogique. Personne n'a exercé une plus grande influence sur l'éducation au Manitoba.

OTTAWA — M. Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire et ministre de la Justice, annonce la nomination de M. D.-Edgar Shaw, de Charlottetown, comme juge de la Cour du comté de Prince.

Une alliance Québec-Ontario contre l'Ouest?



Hon. Maurice Duplessis



Hon. Mitchell Hepburn

MONTREAL — Le premier ministre Duplessis et le premier ministre Hepburn se sont rencontrés lundi à Montréal. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, M. Thomas Coonan, ministre sans portefeuille, et M. Georges Shink, accompagnaient M. Duplessis.

Le gouvernement de l'Ontario et celui du Québec cherchent à unir leurs forces pour l'exposition de leurs vues à la commission Rowell, qui, en ce moment, poursuit dans l'Ouest sa mission d'étudier les relations entre l'Etat fédéral et les provinces.

Nous allons, a déclaré M. Hepburn, contracter une alliance économique avec le Québec. Les exigences des provinces de l'Ouest semblent indiquer qu'il faudra que l'Ontario et le Québec s'entendent en ce qui concerne l'exposition de leurs vues à la commission.

AUX COMPATRIOTES QUI DÉSIRENT ACHETER DES FERMES AU MANITOBA

Le Bureau de Renseignements et de Placement pour Centres Ruraux Catholiques reçoit ces derniers temps des demandes d'informations venant de compatriotes établis au Manitoba qui désirent acheter des fermes.

Il est reconnu qu'un grand nombre des nôtres sont actuellement locataires sur les fermes qu'ils occupent dans nos paroisses. Dans presque tous les cas, ces fermes sont à vendre et sont offertes par des agences anglaises de Winnipeg qui, par les moyens de l'annonce, trouvent des acquéreurs qui sont presque toujours des étrangers à notre nationalité et à notre religion. Ces nouveaux venus déplacent des familles qui sont forcément obligées de chercher ailleurs et de se placer peu avantageusement.

Une réaction immédiate s'impose. Avec la situation financière améliorée et avec une hausse apparente des valeurs dans les terrains, il semble avisable de nous organiser d'une manière intelligente pour assurer l'avenir.

Ceux qui sont locataires et ceux qui ont des fils à établir devraient reconnaître qu'il est temps de prendre possession du sol et qu'en protégeant leur avenir, ils assureront la survivance des paroisses établies. Il est facile de se renseigner sur ce qui est disponible en s'adressant au Bureau.

La chose devrait être discutée par les têtes dirigeantes des groupes paroissiaux qui devraient prendre avantage des services de notre Bureau.

Les membres suivants du comité sont à la disposition de la population:

Président, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre; secrétaire, M. l'abbé Arthur Benoit, curé de St-Malo; M. l'abbé Léon Roy, curé de La Broquerie; M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de Fannystelle; M. l'abbé A. Chamberland, assistant, Lorette.

Agent officiel: Henri d'Eschambault, 186, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man. Tél.204 520.

LES SOUCIS DU PAPE PIE XI

Au consistoire de lundi, il exprime de graves appréhensions au sujet des troubles du monde.

CITE VATICANE — Au consistoire secret de lundi, au cours duquel il a créé cinq nouveaux cardinaux, le Souverain Pontife a exprimé de graves appréhensions au sujet des problèmes d'Extrême-Orient et du reste du monde.

Un résumé officiel de son allocution parle des grands dommages infligés en Extrême-Orient à des apôtres de l'Evangile et à des communautés chrétiennes florissantes et de ce que l'on peut craindre de pire encore pour l'avenir.

"Nous tournant vers l'Europe, a dit le Saint-Père, nous voyons avec non moins de tristesse les choses impies et atroces qui sont perpétrées en Russie et que l'on prépare pour mettre en danger la vie chrétienne en Allemagne. Le peuple du Christ en Espagne, qui nous est si cher, est encore agité par de lamentables événements, bien que commence à poindre l'espoir de temps meilleurs."

Cinq nouveaux cardinaux

Trente et un cardinaux étaient présents à l'élévation des cinq nouveaux membres du Sacré-Collège: Mgr Hinsley, archevêque de Westminster; Mgr Pizzardo, sous-secrétaire d'Etat au Vatican; Mgr Pellegrinetti, nonce en Yougoslavie; Mgr Piazza, patriarche de Venise et Mgr Gerlier, archevêque de Lyon.

Le Pontife, dit-on, pressentait que ces cinq cardinaux étaient peut-être les derniers qu'il créait.

Le duc de Gloucester viendra au Canada

LONDRES — Le duc de Gloucester a déclaré à un dîner du Canada Club, qu'il espérait pouvoir, avec la duchesse, faire bientôt un voyage au Canada. Il a rappelé qu'il fit une brève visite dans notre pays en 1929.

Les Japonais coulent trois bateaux américains

WASHINGTON — Obéissant aux ordres de "faire feu sur tout bateau sur la rivière," des aviateurs japonais ont coulé une canonnière et deux transports d'huile des Etats-Unis. Ils ont aussi attaqué cinq vaisseaux britanniques dont deux ont subi des dommages.

Le Japon a fait des excuses complètes.

LA PRODUCTION AGRICOLE CHEZ LES AMÉRICAINS

Une loi adoptée par le Congrès donne au gouvernement le contrôle de la production.

WASHINGTON — La chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis a voté par 268 voix contre 129, une loi qui donnera au gouvernement le droit de contrôler la production des récoltes et de disposer à sa guise des surplus sur les divers marchés du monde.

Plus tôt, la chambre avait rejeté un amendement qui aurait renvoyé le projet de loi au comité de l'agriculture. Cette mesure prévoit que le gouvernement continuera les allocations qu'il fournit actuellement aux producteurs de coton, de blé et de blé d'Inde qui s'engageront à ne pas cultiver plus d'acres de terre que le nombre que leur déterminera le département de l'agriculture.

Au cas de surplus de production, le secrétaire de l'Agriculture pourra fixer les prix du blé, du blé d'Inde et du tabac. Les fermiers qui n'adopteront pas ces prix seront punis. Les deux tiers des producteurs de ces produits devront approuver cette dernière mesure, toutefois, avant qu'elle devienne applicable. La loi sera maintenant présentée au sénat.

L'enquête Rowell

CE QUE VEUT LA SASKATCHEWAN

Conversion volontaire de la dette provinciale. — Assurance sur les récoltes.—Augmentation de subside annuel et réduction des droits tarifaires.

REGINA — La commission d'enquê sur les relations fédérales-provinciales, que préside M. le juge Rowell, siège en ce moment dans la capitale de la Saskatchewan. C'est le procureur général de la province, M. Davis, qui a présenté le mémoire du gouvernement provincial de la Saskatchewan. Ce mémoire, qui couvre 434 pages, suggère que le gouvernement fédéral procure au gouvernement de la Saskatchewan de nouveaux revenus par voie de subsides et de concessions en matière d'impôt, qu'il assume une partie de la dette provinciale et des charges qu'entraînent les services sociaux; il proteste contre la politique tarifaire si désastreuse pour l'agriculteur de la Saskatchewan; il consent à reconnaître des pouvoirs plus étendus au gouvernement fédéral en plusieurs domaines, "afin que l'on respecte dans la pratique le véritable esprit de la Confédération."

Le gouvernement provincial n'entend cependant pas être réduit au statut du conseil municipal.

Principales suggestions

Voici les principales suggestions concrètes que renferme le mémoire de la Saskatchewan: la conversion volontaire de la dette provinciale à un taux d'intérêt avec le privilège pour le gouvernement provincial d'emprunter du gouvernement fédéral lorsqu'il le voudra; l'assurance sur les récoltes comme corollaire de l'assurance-chômage qui profite aux régions industrielles; une augmentation substantielle du subside annuel et un subside temporaire pour fins de réhabilitation; l'abrogation des droits de douane sur les instruments de production et une réduction de ces droits sur les articles nécessaires à la vie; une nouvelle étude de la question des taux de fret; l'extension de la route trans-Canada; l'acceptation par le gouvernement fédéral des charges qu'entraînent l'assistance aux sans-travail et aux agriculteurs éprouvés par la sécheresse ainsi que de la dette provinciale qui s'est accumulée de ce chef; l'administration par le gouvernement fédéral des pensions de vieillesse, de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie, des pensions contributoires à 65 ans; la cession au gouvernement fédéral par les provinces de toute la juridiction en matière de législation ouvrière; un amendement constitutionnel qui reconnaisse au gouvernement fédéral le droit de légiférer sur toutes les questions sociales.

Le gouvernement de la Saskatchewan est disposé à abandonner au gouvernement fédéral la perception des droits sur les successions ainsi que de l'impôt sur les revenus et les corporations, à la condition que le partage du produit de ses impôts entre la province et le gouvernement fédéral s'effectue sur une base équitable.

La province réclame également le droit d'imposer des taxes indirectes.

La dette

Le mémoire consacre beaucoup d'espace aux conséquences de la sécheresse et de la mévente du blé qui ont tellement augmenté la dette per capita de la province qu'elle est devenue l'une des plus élevées de tout le Dominion quand elle était autrefois la moins élevée. Les frais d'assistance se sont élevés à $110,602,638 du 1er septembre 1929 au 30 avril 1937; le gouvernement fédéral a versé $35,700,000, les municipalités $4,318,000, le gouvernement fédéral s'apprête à annuler des emprunts au montant de $28,400,000, mais la dette de la province de ce seul chiffre n'en atteindra pas moins $42,180,000. Le gouvernement provincial ne peut plus augmenter les taxes et il ne peut plus réduire les dépenses car les citoyens de la Saskatchewan ne toléreront pas d'autres compressions budgétaires pour tout ce qui a trait à l'instruction publique, à l'hospitalisation et aux services sociaux.

Sombre tableau

Le procureur général T.-G. Davis a brossé un sombre tableau de la situation de la Saskatchewan. Il estime que plus de la moitié de la population dépendra de l'Etat pour sa subsistance cet hiver, soit quelque 500,000 âmes sur une population de 928,000. Il y a actuellement quelque 400,000 personnes qui vivent de secours directs, des agriculteurs en état de travailler pour la plupart. Ces agriculteurs travaillent de fait, mais ils ne récoltent rien.

LE NOUVEAU MINISTRE DE FRANCE EST ARRIVÉ DANS LA CAPITALE

Le comte de Dampierre, qui succède à M. Raymond Brugère, remet ses lettres de créance. — Il visitera l'Ouest l'automne prochain.

OTTAWA—Le comte de Dampierre, le nouveau ministre de France au Canada, qui succède à M. Raymond Brugère, est arrivé dans la capitale canadienne, accompagné de Madame de Dampierre et de sa fillette, Anne, âgée de quatorze ans, et de son beau-fils, M. Georges de Boulloche.

Un groupe imposant du monde politique et du monde diplomatique, de même que les représentants des différentes sociétés franco-canadiennes, ont accueilli le comte de Dampierre à son arrivée à la gare.

Le nouveau ministre, dans les quelques mots qu'il a échangés, s'est dit enchanté de son voyage et très heureux d'être rendu en terre canadienne. Alerte, affable et gai, le comte de Dampierre est un diplomate de grande classe, qui appartient à l'école nouvelle, celle d'après-guerre. Polyglotte distingué, il maîtrise l'allemand et l'italien et parle l'anglais avec beaucoup de facilité.

Un sportif

M. de Dampierre est un grand sportif, fervent de l'auto, du ski, du golf, de la chasse et de la pêche. Il compte, nous dit-on, parcourir notre pays en tous sens, car il emmène avec lui sa voiture de marque française.

Notre pays l'intéresse immensément. Au cours de la prochaine belle saison, Son Excellence visitera la province de Québec et la Gaspésie, cette première France en terre d'Amérique, et à l'automne, fera un voyage d'étude dans l'Ouest pour se rendre compte des possibilités de "notre grand port du Pacifique."

La carrière du comte de Dampierre est une ascension constante vers des postes de plus en plus importants et lourds de responsabilités. Entré dans le service diplomatique il y a environ vingt-cinq ans, le nouveau représentant de la République Française a beaucoup voyagé.

Lettres de créance

La cérémonie de la présentation des lettres de créance du nouveau ministre de France a eu lieu jeudi matin à 11 heures à Rideau Hall. Y ont assisté: le gouverneur général, M. Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire, le personnel du gouverneur général y compris les aides-de-camp honoraires.

Le ministre de France a été présenté par M. E. J. Read, sous-secrétaire d'Etat adjoint des affaires étrangères. Après les discours du ministre de France et du gouverneur général et la présentation de lettres de créance, il y a eu réception du personnel de la Légation française.

Message de Noël de S. M. George VI

LONDRES — Le roi George VI adressera à l'Empire un discours de Noël à la radio.

Il est entendu que le souverain suivra l'exemple de son père George V en lançant sur les ondes son message de Noël dans l'après-midi, de Sandringham House où la famille royale passera le temps des fêtes.

Le timbre de Noël, cette année, est très joli. Il est d'un bleu royal sur lequel se détachent les trois rois mages à dos de chameau. Dans le coin supérieur droit, une étoile. A gauche, la croix rouge, emblème de la ligue internationale contre la tuberculose. En bas, un message optimiste: "Bonne santé 1937."



La population réserve une réception enthousiaste aux timbres de Noël. Plus que jamais, nous comprenons la gravité de la tuberculose, la nécessité de nous protéger et l'importance de guérir ceux qui en sont atteints.

NOUVELLES DE FRANCE ET D'EUROPE

La Russie a eu ses premières élections

MOSCOU — Les premières élections "démocratiques" secrètes ont eu lieu dimanche en Russie. Les citoyens ont élu un Soviet suprême avec Joseph Staline choisi à l'unanimité pour l'un des sièges. Presque tous les électeurs inscrits ont voté. Il s'agissait d'élire 1,143 membres de deux chambres; mais l'opération ne consistait guère qu'à ratifier les nominations faites il y a un mois. Peu des candidats officiels avaient des adversaires.

L'Italie quitte la Ligue des Nations

ROME — L'Italie est sortie de la Ligue des Nations samedi soir, tout en annonçant sa détermination de continuer à collaborer à la paix. Cette mesure, arrêtée à une séance de sept minutes du Grand Conseil Fasciste, a été proclamée par Mussolini du balcon du palais de Venise. Malgré la pluie, une foule immense était massée pour l'entendre et a manifesté sa bruyante approbation.

L'Italie marche sur les traces de l'Allemagne et du Japon, avec lesquels elle est entrée dans un pacte anticommuniste.

Des prêtres annamites viendront étudier en France

PARIS — Grâce au gouvernement français, des prêtres annamites viendront désormais terminer leurs études en France avant d'exercer leur apostolat en Asie.

M. Marius Moutet, ministre des Colonies, en effet, vient d'aviser officiellement Mgr Chappoulie, directeur de l'Union missionnaire du clergé, que le gouverneur général d'Indochine a décidé de créer quatre bourses en faveur des prêtres indochinois désireux de bénéficier de l'enseignement des facultés ou des grandes écoles françaises.

Ces prêtres fréquenteront les cours de l'Institut Catholique mais prendront également contact avec les hautes sphères de l'université française.

L'épiscopat français chez Pie X

PARIS — Douze archevêques et évêques français viennent de se réunir à Rome autour du Saint-Père. D'après les échos de cette audience parvenus au chef de l'Eglise de France, c'est le problème de l'action catholique et de l'apostolat qui occupa surtout ce "petit concile oecuménique," selon l'expression de la "Croix."

D'autre part, l'activité jociste sur le sol de France fut longuement évoquée devant le Saint-Père qui, à cette occasion, redit la satisfaction immense que lui donna le succès du Congrès de la jeunesse ouvrière chrétienne de juillet dernier. Enfin Pie XI chargea les évêques de bénir "du plus grand coeur" la jeunesse catholique française et les séminaristes qui la forment.

M. Delbos en Roumanie

BUCAREST—Dans le monde gouvernemental, on dit que le ministre des Affaires étrangères de la France a assuré à la Roumanie que les démocraties de l'Ouest européen ne projettent aucune alliance qui soit de nature à isoler les Etats du sud-est de l'Europe. M. Delbos a expliqué, affirme-t-on, que ces démocraties cherchent à raffermir la paix sur une base comprenant toute l'Europe.

M. Delbos, qui effectue un voyage ayant pour but le raffermissement des alliances de la France dans l'est européen, a eu des entretiens avec le roi Carol, avec le premier ministre Tataresco et avec M. Antonesco.

Deux diplomates soviétiques réfugiés en France

PARIS — Deux diplomates soviétiques, Alexandre Barmine et Walter Krivitzki, se sont réfugiés en France pour éviter le rappel en Russie soviétique et la mise en accusation. Ils ont fait connaître leur situation dans des lettres adressées aux différents groupements de gauche: ils ont déclaré qu'il y a longtemps que la politique de Staline les inquiète et qu'ils sont convaincus que le maréchal Toukatchevsky et les autres membres de la vieille garde bolcheviste qui ont été exécutés étaient innocents. Barmine et Krivitzki, qui sont tous deux membres du parti communiste depuis 1919, ont déclaré qu'ils s'attendaient à être assassinés un jour ou l'autre par les agents de Staline.

Tamponnement meurtrier en Ecosse

CASTLECARY, Dumbartonshire—Un train-express filant à 50 milles à l'heure dans une tempête de neige aveuglante a tamponné un autre train arrêté à la gare d'ici, à 13 milles de Glasgow.

Trente-quatre cadavres ont été retirés des débris et il y a au moins 40 blessés.

C'est le plus terrible accident ferroviaire qui se soit produit dans le Royaume-Uni depuis celui de Gretna Green en 1915 qui coûta la vie à 158 personnes.

L'affaire Jean de Koven

PARIS—La police judiciaire française vient d'éclaircir le mystère qui entourait la mort de la danseuse américaine Jean de Koven, disparue en juillet dernier, en arrêtant l'un des membres d'une bande qui se serait spécialisée dans les enlèvements et qui aurait plusieurs meurtres à son actif. Le chef de la bande, Roger Million, 25 ans, s'est enfui de Nantua, mais la police fouille les routes du sud-ouest de la France dans l'espoir de l'arrêter. C'est le troisième membre de la bande, un ancien forçat allemand du nom d'Eugène Weidmann, qui a vécu quelque temps au Canada vers les 1930, qui a confessé tous les meurtres dont il s'était rendu coupable pour le compte de la bande et qui a ainsi permis à la police de mettre fin à ses sinistres exploits.

Un "Cagoulard" originaire de la Saskatchewan

PARIS — La Sûreté a arrêté un ingénieur né au Canada, qu'elle accuse d'avoir participé au complot des "Cagoulards." Il s'agit de Charles Tenaille, né à Maple-Creek, Saskatchewan, en 1905, et dont le frère, André Tenaille, avait déjà été arrêté le 4 décembre et accusé d'avoir dirigé la section des armements des Cagoulards. Charles Tenaille aurait fait entreposer des armes dans une maison de pension de la rue Ribera.

La police a également arrêté François-Marie Metenier, industriel de Clermont-Ferrand, dans son petit appartement de Paris. Tenaille et Metenier sont détenus à la Santé sur les instructions du juge d'instruction Beteille.

Metenier aurait été l'ami et le collaborateur de l'ingénieur Eugène Deloncle que l'on considère comme le chef du complot.

Décoration italienne à Mgr McNally

CITE VATICANE — Son Excellence Mgr John Thomas McNally, archevêque de Halifax, Nouvelle-Ecosse, vient d'être honoré par le gouvernement italien qui lui a accordé la décoration de l'Ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Cette décoration, rarement accordée à des étrangers, a été présentée à Mgr McNally, par le ministre des Affaires étrangères d'Italie, le comte Ciano, gendre du Duce Mussolini.

Le plus puissant phare du monde

BREST, Bretagne—Le plus puissant phare du monde va être bientôt construit sur l'île d'Ouessant, située dans l'océan Atlantique, à environ 25 milles de Brest. Ce nouvel ouvrage remplacera à Creach l'ancien phare dont les rayons guidèrent tant de transports de troupes américaines vers la France en 1917 et 1918.

Ce nouveau phare, qu'on peut actuellement admirer à l'Exposition internationale de Paris 1937, atteint presque la hauteur de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Sa tour de 28 mètres est en effet surmontée d'une lanterne de 12 mètres, composée de deux groupes optiques. Son intensité lumineuse est de 500 millions de bougies.

Deux postes vacants dans les lettres françaises

PARIS— La mort de René Doumic rend vacants deux postes très importants dans les lettres officielles françaises: celui de directeur de la "Revue des Deux-Mondes," celui surtout de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Pour le premier il est fort probable que, suivant la tradition, un académicien remplacera l'académicien à la direction de cette "antichambre" de l'immortalité académique. André Chaumeix parait avoir le maximum de chances.

Quant au secrétariat perpétuel, on mentionne Abel Hermant et Georges Lecomte.

L'abdication d'Edouard VIII

LONDRES — Il y a eu un an, le 10, que le roi Edouard VIII a abdiqué son trône pour épouser la femme qu'il aimait, Mme Wallis Warfield, devenue duchesse de Windsor. C'est le 10 décembre 1936, en effet, que le premier ministre du temps, M. Stanley Baldwin, annonça à la Chambre des Communes que le roi renoncerait à tous ses titres et à tous ses privilèges pour épouser une Américaine, deux fois divorcée.

Centième église dans la banlieue parisienne

PARIS — Son Eminence le cardinal Verdier, archevêque de Paris, vient de dédier à saint Jean, son patron, la centième église qu'il fait construire dans la banlieue parisienne. La nouvelle église s'élèvera à Cahan et sera de style vénitien.

La construction des cent églises entreprise par le cardinal archevêque de Paris dure depuis cinq ans et a coûté jusqu'ici 80 millions de francs en salaires et en matériaux.

BOULOGNE-SUR-MER, France — Une statue géante de "Britannia" sera inaugurée solennellement à l'entrée du port de Boulogne, au printemps prochain.

VALENCIENNES, France — On a découvert un complot pour assassiner le ministre des affaires étrangères, M. Yvon Delbos. La police a saisi une lettre chiffrée donnant tous les détails.

LONDRES — Une tempête de neige qui s'est prolongée pendant une vingtaine d'heures en certains endroits a paralysé les communications en Allemagne et en Belgique. La Rhénanie est recouverte de trois pieds de neige et la navigation côtière dans la Baltique est toute désorganisée.

DE WINNIPEG À ARLON (BELGIQUE)

(Suite)

En quittant la Panne, je suis rentré à Bruxelles, très tard dans la nuit. Le lendemain, vers midi, je partis pour Velaines, où se trouve notre nouveau scolasticat belge. J'avais comme compagnon de route le R. P. Mazure, qui profita de la circonstance pour prendre de petites vacances.

La propriété du scolasticat de Velaines appartenait autrefois au comte de Launoy. Les Pères Oblats l'ont achetée tout récemment et, après plusieurs changements et additions, l'ont adaptée aux besoins d'un scolasticat. Le château lui-même dut d'abord héberger les scolastiques; mais on le trouva bien vite trop peu spacieux pour loger tout le monde et on construisit une autre grande bâtisse à côté de la maison principale. Cette dernière bâtisse ne devait servir qu'aux étudiants. Aujourd'hui Velaines passe pour un des plus beaux scolasticats de la Congrégation.

La propriété, avec son magnifique parc—qui n'a pas son pareil—mesure vingt-cinq hectares.

Dans le parc, la verdure des prés et la variété des fleurs rivalisent avec la grandeur, l'épaisseur et la beauté des arbres, plus que séculaires. Des allées superbes sillonnent la propriété dans tous les sens, et fournissent aux scolastiques un endroit favorable aux méditations sérieuses de la philosophie et de la théologie. Si les étudiants désirent se récréer après une longue journée de pénible travail, ils n'ont qu'à s'avancer et se promener sous le feuillage touffu des marronniers et des peupliers. Une petite rivière coule doucement et son murmure à peine perceptible favorise le chant des choristes des airs! Velaines est un petit paradis terrestre.

Le jour de notre arrivée à Velaines, le soir, j'adressai la parole aux scolastiques. Le sujet de ma conférence fut l'histoire des missions de l'Ouest canadien et surtout de mes missions le long du lac Winnipeg et du Manitoba. Pas n'est besoin d'exciter ces jeunes gens à l'amour des missions; ils sont d'avance feu et flammes pour les travaux apostoliques et naturellement prêtent une oreille attentive à un frère aîné qui vient leur parler de ses souvenirs.

Le lendemain, vers une heure de l'après-midi, je quittais Velaines pour Liège en passant par Mons, Charleroi, Namur, Huy — sans changer de train. Dans ce parcours de Velaines à Liège, et le lendemain de Liège à Arlon, j'ai pratiquement traversé tout le pays de la Wallonie. J'avais d'abord visité les Flandres; aujourd'hui je pouvais faire des comparaisons entre les deux grandes races qui se divisent la Belgique.

Ces deux races, au physique, sont très différentes. Le type flamand est bien bâti, fort et trapu; le type wallon est svelte, élancé et plutôt grand. Au spirituel, les deux races pour ainsi dire s'équivalent bien en Belgique. Les Flamands passent pour être plus catholiques que les Wallons. Ces derniers, une fois émigrés, sont parfois plus franchement et plus pratiquement catholiques que les premiers, comme je l'ai vu très souvent au Canada.

Les Flamands sont assez nombreux au Manitoba, et ils y passent pour de très bons cultivateurs. Ils habitent surtout la région de Swan Lake, Saint-Alphonse et Bruxelles. Bien vite toute cette partie sud-ouest du Manitoba leur appartiendra et ils auront une autre province, presque aussi grande que la Flandre Occidentale, au Canada. Si vous voulez avoir une idée juste de la manière dont les Flamands cultivent leurs terres, allez au mois de juin et examinez de près leurs champs ensemencés à Swan Lake, Saint-Alphonse, Bruxelles et Mariapolis; vous n'y trouverez pas une seule mauvaise herbe. Tout ce pays ressemble à un immense jardin. Les Flamands sont très honnêtes, et avant tout cherchent à payer leurs dettes. Les femmes flamandes sont toujours richement habillées. A une Canadienne qui m'en faisait la remarque, je répondis: "En cela ils suivent seulement la tradition. Dans l'histoire de Belgique nous lisons le fait suivant: Un jour une grande reine vint visiter la ville de Bruges en Flandre Occidentale ... un instant elle s'arrêta et jeta un regard sur les dames de Bruges présentes à sa réception, et elle dit: "Je croyais être seule reine ici, mais vous me paraissez toutes être des reines."

Souvent, dans mes périgrinations à travers le pays, j'ai entendu les agents des grandes compagnies, faire la remarque suivante, par rapport à l'honnêteté des Flamands: "A ces gens on peut vendre et rester assurés qu'ils nous payeront." Cependant, sur un point, les Flamands semblent laisser à désirer. Ils peuvent difficilement avaler le précepte du catéchisme de Québec où il est dit: Et dîmes tu payeras... Ce précepte, d'après eux, ne se trouve pas dans le catéchisme qu'ils ont appris en Belgique. Les curés canadiens-français doivent avoir inventé ce commandement, disent-ils, et en pratique grand nombre de Flamands payeront d'abord toutes leurs autres dettes; le curé peut attendre le dernier; s'il reste quelque chose on le payera; s'il ne reste rien, le curé pourra jeûner. Ils ne savent pas qu'en Belgique aussi bien qu'au Canada, on paye la dîme; seulement le mode de payer la dîme est différent. En Belgique, le gouvernement lui-même paye les curés, mais avec des taxes qu'il a prélevées sur les gens.

De Mons à Namur, le pays ressemble à une immense fourmillière où les hommes passent et repassent, apportent et enlèvent, ramassent et dispersent.

Tout le bassin Sambre-Meuse est semé de mines de charbons, d'usines et de fonderies. Et à travers tout ce dédale, à toute heure de la journée, passent des trains chargés et pleins de passagers... et chaque passager est bien habillé, souriant et content.

Nous sommes maintenant arrivés à la gare de Namur; cette ville est la capitale de la province et le siège épiscopal de Mgr Van Heylen, président des Congrès Eucharistiques. En quittant Namur, en longeant la Meuse, nous passâmes dans une des plus belles vallées du monde entier. A gauche se dressaient, comme des géants muets, les rochers où le roi Albert a trouvé une mort si tragique. Le train file à toute vitesse et nous arrivons déjà à Huy. Liège n'est plus loin. Une demi-heure encore et nous y serons. Le temps est gris, très embrouillé; nous entrons à Liège sous une pluie battante. Encore un peu et je me serais cru de nouveau à Montréal. Vite je saute dans un taxi et le chauffeur, quelques minutes après, me dépose aux pieds des lions de l'ancien scolasticat des Oblats.

Ce scolasticat ressemble aujourd'hui à un nid d'aigle abandonné; les aiglons sont partis ailleurs. Toute la maison et ses environs paraissent dans un délabrement qui fait mal au coeur. Même les deux lions assis en face du scolasticat ont souffert du changement; leurs queues ont été fortement secouées et brisées. Autrefois le scolasticat ressemblait à une ruche d'abeilles très actives où les jeunes Oblats venus de tous les coins de l'Europe se préparaient dans le silence et la prière à la vie de missionnaire. Aujourd'hui dans la grande bâtisse, il ne reste plus que quelques jeunes Pères bien maigres pour pleurer sur les ruines de leur Alma Mater, tout en desservant l'église de Saint-Lambert, attachée à l'ancien scolasticat. Les scolastiques français sont rentrés en France où la Congrégation a acheté, comme à Velaines, une belle propriété pour eux; les scolastiques Allemands sont rentrés à Fulda, et les Belges se sont retirés à Velaines.

Mon séjour à Liège fut de très courte durée. Pendant ce court espace de temps, j'ai eu l'occasion de visiter un des grands pensionnats des Soeurs de Notre-Dame. Et combien j'ai été agréablement surpris dans cette visite! J'avais vu bien des pensionnats et couvents au Canada, surtout dans l'Ouest canadien, et je croyais ces maisons supérieures à n'importe quelles autres de ce genre. Après avoir vu et admiré tout ce que le grand pensionnat des Soeurs de Notre-Dame avait à me montrer, j'ai tout de suite changé d'opinion. Les grands couvents de l'Ouest canadien ne me paraissaient plus que comme de grandes écoles de campagne, comparés au pensionnat de Liège. Dans les vingt cinq dernières années on a fait beaucoup de progrès dans l'éducation des jeunes filles en Belgique. J'avais déjà remarqué cela dans mon village natal de Sterpenich.

Aujourd'hui, en Belgique, les jeunes filles sont préparées pour la vie qui les attend en quittant l'école. On leur enseigne dans toutes les branches du savoir nécessaire à la vie. Avec les lettres, elles apprennent à faire la cuisine, à coudre et à tailler des habits; elles apprennent aussi les premiers éléments de l'agriculture. Les questions actuelles, comme les questions sociales, leur sont publiquement expliquées; elles connaissent les devoirs qui les attendent dans l'état du mariage. Toutes ces choses leur sont enseignées dans les cercles catholiques et jocistes, sous la direction du curé.

En quittant Liège, je me suis rendu directement à Arlon. Dans cette dernière partie de mon voyage à travers les Ardennes, j'ai eu comme des visions des paysages de l'Ouest canadien. Enfin je rentrais de nouveau à Sterpenich, mon village natal. Ici on commençait à se plaindre de mon absence trop prolongée. Pour se venger, les jeunes voulurent m'enchaîner et ne plus me laisser sortir de la maison. Ils disaient que je leur appartenais, à eux tous seuls et non à d'autres. Ils avaient mal compté avec une de mes anciennes habitudes bien enracinée, l'habitude de voyager. Ils auraient eu de la peine à m'attacher, moi qui depuis trente-cinq ans cours les chemins, forêts et lacs de l'Ouest canadien! Aussi, deux jours après mon retour à Sterpenich, j'étais de nouveau sur le chemin, cette fois-ci à visiter le Grand Duché de Luxembourg. Ce petit pays où j'ai beaucoup de parents, on l'a parcouru dans tous les sens. Aucun pays au monde ne possède d'aussi beaux chemins que le Grand Duché. Ce pays n'a pas d'armée à soutenir; une bonne partie des taxes va à la construction et à l'entretien des bonnes routes. Tous les petits chemins de campagne aussi bien que les grandes routes sont en asphalte. Qu'il pleuve ou qu'il neige, on peut toujours voyager dans ce pays.

Comme la Belgique, je n'avais plus revu le Grand Duché depuis trente-cinq ans. En 1902, j'avais une soeur et un frère aîné établis à Kayl, dans le centre minier du Luxembourg. Aujourd'hui, ils étaient encore au même endroit et c'est dans cette direction qu'on se dirigeait en premier lieu. La petite ville de Kayl avait plus que triplé. Les mines qui, pendant cinq ans avaient été fermées, étaient rouvertes aujourd'hui et donnaient plein rendement. Plus de huit milles hommes sortaient le minerai de fer des entrailles de la terre. Ce minerai était aussitôt chargé dans les chars et partait pour l'Angleterre par Ostende. Le réarmement a ramené la richesse au petit pays du Luxembourg. De Kayl on s'est rendu à Mondorf, station balnéaire. De là on longeait les côtes de la vallée de la Moselle jusqu'à Remich. Les deux bords de la rivière sont couverts de vignobles. A Remich nous étions en face de l'Allemagne. La Moselle séparait les deux pays qui étaient unis par un grand pont en pierre; peu de personnes passaient actuellement sur ce pont. C'est au pied de ce pont, en face de l'Allemagne, que je me suis laissé photographier avec mes neveux et nièces. Dans le lointain, par-dessus les eaux limpides de la Moselle, il me semblait entendre hurler la voix stridente de Hitler.. et le peuple Allemand l'acclamer en criant: Heil, Heil!

De ce côté-ci de la Moselle, nous étions loin de vouloir acclamer Hitler. Dans le silence, on plaignait le pauvre peuple allemand, et en secret on disait une prière pour que ce peuple ne perde pas la foi. N'étions-nous pas à quelques pas du berceau du christianisme en Allemagne? Trèves, la capitale de l'empire romain—dans l'Occident—n'était qu'à quelques milles de nous. Et c'est à Trèves que l'apôtre saint Mathias prêcha le premier l'Evangile. Son corps aujourd'hui est encore conservé dans la cathédrale de Trèves. Et combien d'autres reliques précieuses sont encore aujourd'hui vénérées dans la capitale de l'empire romain! La sainte tunique de Notre-Seigneur, tous les ving-cinq ans, est exposée publiquement dans la cathédrale de Trèves à la vénération des fidèles.

De Remich, nous avons continué à longer les côtes de la Moselle, jusqu'à l'arrivée au toit paternel du père de mes neveux.

D'ici, nous rentrâmes à Luxembourg, capitale du pays; dans cette ville nous avions encore plusieurs parents à visiter. De cette dernière place en une demi-heure nous étions rentrés en Belgique, à Sterpenich.

Il était temps maintenant de penser à mon retour au Canada. Il ne me restait plus que trois jours à passer avec mes parents. Ces trois jours je les ai employés à faire mes adieux.

M. KALMES, O.M.I.
(A suivre)

Le froid a causé plus de 100 morts aux Etats-Unis

NEW-YORK — Une température extraordinairement froide venue des plaines canadiennes a submergé les Etats-Unis, causant plusieurs morts. Une centaine de personnes au moins ont péri des suites de ce froid inusité. 14 personnes ont brûlé à mort à Knoxville, Tennessee, et à Oregon, Illinois, dans des incendies causés par des poêles surchauffés.

Cinq autres victimes ont péri dans la région du Niagara, dans des accidents de la route résultant de la température inclémente.

"Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 4 janvier 1938, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Saint-Vital, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice public, Saint-Vital, Man."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résidant, édifice de la douane, Winnipeg, Man., et au bureau de poste de Saint-Vital, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque.—Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 décembre 1937.

La question d'Anticosti

MONTREAL — L'île d'Anticosti fait partie de la province de Québec dont elle est un avant-poste important, une base stratégique. Pour ces raisons le gouvernement de la province de Québec ne permettra pas qu'on l'aliène au profit de l'étranger.

Voici ce qu'a déclaré, à ce sujet, le premier ministre Maurice Duplessis:

OTTAWA — Si l'on vendait l'île d'Anticosti à une puissance étrangère, le gouvernement fédéral l'exproprierait immédiatement en cas de guerre. C'est ce que vient de déclarer l'hon. Ian Mackenzie, ministre de la défense nationale, à son retour de l'Est canadien.

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 DECEMBRE 1937 — NUMERO 32

LA LIBERTÉ

Une seule province des prairies

L'idée fréquemment émise depuis quelques années, que les trois provinces des prairies devraient être réunies ensemble pour n'en former qu'une seule, s'impose à l'attention du public depuis que la Commission Rowell a daigné s'en occuper à Winnipeg.

Jusqu'ici un tel projet paraissait plus ou moins sérieux et de réalisation quasi impossible. Mais l'enquête royale s'y arrête et veut savoir ce qu'en pensent les intéressés. Le premier ministre Bracken a exposé son point de vue; ses collègues des deux autres provinces seront invités à en faire autant. Il faut s'attendre à de grandes divergences d'opinions sur un problème de cette envergure.

C'est le désir légitime de réduire le coût élevé de l'administration du pays qui a fait songer à cette solution radicale. On l'a dit et répété: le Canada est scandaleusement surgouverné. Pour une population de onze millions d'habitants, nous avons un gouvernement fédéral, neuf gouvernements proviciaux, 96 sénateurs, 245 députés et ministre fédéraux, 509 députés et ministres provinciaux, — sans compter les innombrables maires et conseillers municipaux. On peut se demander s'il existe un autre pays au monde possédant une telle profusion de législateurs grands et petits.

Le principal inconvénient de cette surabondance d'administrations qui se doublent et se dédoublent inutilement, c'est qu'elle coûte les yeux de la tête aux pauvres administrés. Le fardeau est plus lourd dans l'Ouest, pays aux vastes territoires faiblement peuplés, où une folle ambition de jeunesse a entrainé des dettes extravagantes qui sont aujourd'hui un obstacle à la reprise normale des affaires. Sans compter que cette multiplicité des organes administratifs a développé chez nous une tendance fâcheuse à la petite politique, à la division, au patronage effréné.

× × ×

Est-il trop tard pour remédier, dans la mesure du possible, à cet état de choses? D'aucuns préconisent un seul gouvernement pour les trois provinces de l'Ouest et un seul pour les Maritimes. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique demeurant ce qu'ils sont, le Canada n'aurait plus que cinq provinces au lieu de neuf.

M. Bracken croit, pour sa part, que cette fusion n'est pas impossible et qu'elle serait très avantageuse, — qu'en tout cas elle mérite un sérieux examen.

Notre premier ministre a cité devant la Commission Royale un article écrit par M. le juge Turgeon, qu'il estime "l'opinion la plus autorisée et la plus instructive sur le sujet." D'après notre éminent compatriote, on a manqué une belle occasion et l'on a commis une erreur en 1905, lors de la création de la Saskatchewan et de l'Alberta en provinces séparées, bien qu'à ce moment le sentiment fût opposé à une annexion au Manitoba. Ce qui aurait été facile en 1905 est difficile aujourd'hui, mais demeure encore souhaitable.

La question des économies résultant de la réunion des trois provinces en une seule n'est pas une chose que tous admettent d'emblée. M. Bracken avoue lui-même qu'il ne faut rien exagérer et que les dépenses ne seraient pas sensiblement différentes au début.

Les concessions mutuelles inévitables représentent un obstacle de calibre inquiétant. Comment faire accepter leur sort aux deux capitales déchues? De quelle manière apaiser tous les intérêts plus ou moins lésés par cette révolution pacifique?

Il est vrai que la population de l'Ouest n'est pas considérable et qu'elle forme dans l'ensemble, du point de vue économique, un tout assez homogène; mais il n'en demeure pas moins que dans un pays aussi vaste on relève forcément des différences dans le climat, dans la nature du sol, dans la mentalité des gens, — toutes choses dont une sage administration doit tenir compte et qui s'accommodent mal d'une trop forte centralisation.

Dans quelle mesure le régime nouveau affecterait-il la vie des 140,000 Canadiens de langue française qui forment actuellement trois groupes provinciaux séparés? Dans quel esprit s'opérerait la fusion en un seul des trois régimes scolaires? Nous posons simplement la question sans songer à y répondre pour le moment.

Plus on s'arrête à penser à ce vaste problème, plus on se range de l'avis de M. le juge Turgeon. La chose eût été si facile en 1905! Est-elle encore réalisable aujourd'hui?...

Donatien FREMONT.

Hôtes distingués au Cercle de la Pensée française

Le 7 décembre le Cercle de la Pensée Française recevait à un dîner intime à l'hôtel Marlborough, MM. Joseph Sirois, professeur à l'Université Laval, ancien président de l'Association des Notaires, membre de la Commission Royale des relations entre le Dominion et les provinces; Louis Saint-Laurent, C.R., ex-président du Barreau canadien, et Adjutor Savard, journaliste. M. St-Laurent est l'avocat-conseil et M. Savard le secrétaire français de cette Commission.

M. J.-T. Beaubien, C.R., a présidé. Me Sirois a été présenté par M. l'abbé Antoine d'Eschambault; M. Saint-Laurent par son honneur le magistrat H. Lacerte, et M. Savard par M. A.-L. Beaubien, député de Provencher.

Me Sirois a expliqué le but de cette Commission Royale, dont les membres "auront des décisions à prendre qui seront de la plus grande gravité. Elle n'a pas de juridiction dans le domaine de l'administration des écoles des provinces, et ne peut se prononcer que sur les questions de relations financières entre les provinces et le Dominion."

Il nous a parlé de Son Excellence Mgr Yelle en termes très élogieux. Evidemment ces deux hommes distingués sont des amis intimes. Cela nous a fait bien plaisir.

M. Saint-Laurent, à sa façon élégante, claire et précise, nous a parlé du statut de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, la "Constitution" de notre pays. "Les jugements du Conseil Privé de sa Majesté, nous a-t-il dit, ont déplorablement limité les pouvoirs du Dominion dans certains domaines. Il semble qu'il faille que notre constitution soit amendée si la Confédération canadienne doit subsister." Les esprits dans le Québec sont très inquiets à ce sujet, et nos frères de là-bas ne consentiront pas à un tel amendement, sans obtenir des gages absolus que leurs droits seront protégés dans l'avenir et pour toujours. "Lorsqu'il s'agira de consentir ou de refuser de consentir à cet amendement, le premier ministre du Québec devra prendre une décision dont la responsabilité sera plus grande que celle des Commissaires enquêteurs, lorsqu'ils feront leur rapport."

M. Savard parle un beau langage. Nous pourrions facilement le prendre pour un Parisien. Il nous a parlé "à mots couverts" et nous a paru très discret. Nous avons compris qu'il ne partageait pas au même degré les craintes de M. Saint-Laurent, parce qu'il est un Canadien français résidant dans une province en majorité anglaise. Est-ce que le vers de Virgile: "Timeo Danaos et dona ferentes" lui aurait échappé?...

Nos hôtes, qui sont des hommes d'une bien grande envergure, nous ont traités comme des frères, et se sont immédiatement mis à notre niveau. Les paroles nous manquent pour leur exprimer toute notre gratitude. Ils sont des hommes de coeur! Des vrais patriotes!

Nous regrettons beaucoup que ce dîner ait eu lieu le même soir que celui de l'Alliance Française. Nous ne pouvions pas l'éviter. Plusieurs, cependant, se sont payé le luxe de se rendre à l'hôtel Fort Garry, pour goûter le chef-d'oeuvre de M. le Consul de France.

Etaient présents à ce dîner: MM. A.-L. Beaubien, Son Honneur le juge L.-P. Roy, E.-F. Blanchard, C. Teillet, J.-E. Couture, F.-J. Tonkin, Marius Benoist, J.-E. Dumas, Dr A. Roy, A.-V. Monnin, Charland Prud'homme, S.-A. Nault, Joseph Gauthier, J.-B.-T. Hébert, Louis Larivière, L.-H. Audet, Arthur-S. Sabourin, magistrat H. Lacerte, Georges Jessop, hon. Sauveur Marcoux, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, J.-T. Beaubien, C.R.

Deux archidiocèses et deux diocèses nouveaux aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le Souverain Pontife vient d'instituer deux archidiocèses et trois diocèses aux Etats-Unis. D'autre part, Sa Sainteté a donné un auxiliaire à Mgr Mooney, archevêque de Détroit: Mgr Woznicki, qui sera évêque titulaire de Pelte.

Les deux archidiocèses sont les anciens diocèses de Newark, au New-Jersey, et de Louisville, au Kentucky. Quant aux trois nouveaux diocèses, voici leurs noms: Paterson, au New-Jersey, Camden, au New-Jersey, et Owensboro, au Kentucky.

C'est le délégué apostolique, Mgr Cicognani, qui a annoncé ces nouvelles. Mgr Cicognani fait remarquer qu'il y a eu un très remarquable accroissement de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis depuis un an; il y a eu institution de quatre archidiocèses et de quatre diocèses.

M. l'abbé Groulx et le Séparatisme

M. l'abbé Lionel Groulx vient de publier aux Editions du Zodiaque, sous le titre de DIRECTIVES, un recueil d'articles, de causeries et de conférences d'un vif intérêt, suite de son dernier ouvrage ORIENTATIONS. Il s'ouvre par une préface qui s'intitule: "Pour ceux-là seulement qui savent lire," d'où nous détachons l'important passage qui suit:

A mon discours au récent congrès de la langue française, l'on a fait les honneurs d'un large émoi. Honneurs gratuits. L'on y a vu l'exaltation de la thèse séparatiste. La lecture de Directives, de chapitre en chapitre, démontrera l'arbitraire fantaisie de pareille exégèse. D'un si étrange malentendu, irai-je jusqu'à m'émouvoir? De séparatisme il n'y avait point l'ombre en ce discours; et je défie bien que l'on y en trouve. Je m'assure même que les moins avertis de mes auditeurs savaient fort bien qu'il n'y en avait point. Mais, pour des motifs que l'on devine, il fallait qu'il y en eût. D'autres je le sais, et de fort bonne foi, ont cru en voir. Leur superficialité d'esprit n'arrive pas, non plus, à m'étonner. Je l'ai déjà dit: politiquement nous sommes des dégénérés. Aux portes d'un pays qui s'appelle les Etats-Unis, il semble que la notion soit saisissable de l'Etat autonome dans une fédération. Mais, "Etat," "autonomie," deux mots qui font trembler comme celui d'"indépendance" nos esprits foncièrement colonialisés. Impossible de parler d'"Etat français" que l'on ne sous-entende: séparatisme.

Mon attitude à l'égard des institutions de 1867 n'offre pourtant point d'ambiguïté. Je suis pour la Confédération. Mais j'attends que l'on me montre le précepte divin ou humain qui nous impose de nous y laisser étrangler. Ottawa n'existe point pour soi-même ni pour soi seul. Nous resterons dans la Confédération; mais la Confédération devra se concilier avec notre volonté de survie et d'épanouissement français. Et la formule exige bien autre chose que le respect du bilinguisme fédéral et notre juste part dans le fonctionnarisme canadien. Province française, nationalité française, nous ne pouvons le rester, sans une certaine autonomie législative et administrative, en particulier dans l'ordre économique et social. En ce domaine, Ottawa devra donc cesser de nous forger des entraves. Un pays vaste, divers comme le Canada, ne saurait au surplus s'orienter vers une centralisation ou une rigidité accrue des pouvoirs fédéraux. "Etat français" pourrait donc signifier demain un plus haut point d'autonomie provinciale qu'auront à sanctionner les prochaines réformes constitutionnelles.

Toutefois quand nous parlons d'Etat français — autre fait dont ne se sont jamais avisés les superficiels,— nous avons beaucoup moins les yeux sur Ottawa que sur Québec. Autrement dit, l'Etat français naîtra, beaucoup moins du laisser-faire ou de la collaboration d'Ottawa, que de l'action positive de la politique québécoise. Qu'on se donne la peine de lire, sur ce sujet, l'enquête de l'Action nationale pour 1937. A ceux qui nous diraient: qu'apporte de nouveau cette enquête? En quoi l'Etat français changerait-il quelque chose à ce qui existe, à l'orientation actuelle de notre vie politique et nationale? Il faudrait répondre: plaisanterie! En somme, dans le cas présent, Etat français veut dire un pays français et une nation française gouvernés pour leurs fins propres. Gouvernés pour nous-mêmes, l'avons-nous été depuis 1867? Le séparatisme n'est pas un phénomène champignon. Il procède d'une revendication légitime: le droit imprescriptible de la personnalité humaine à son développement culturel, national. Si l'Etat français, organisé dès le lendemain de la Confédération, nous eût préparé un milieu, un climat normal; si, par exemple, il eût empêché l'économique de tourner contre nous; et si aujourd'hui, vrai maître chez soi, le Canadien français eût conscience de se pouvoir pleinement "réaliser," croit-on que le séparatisme eût jamais existé? Au vrai, et c'est par quoi je veux finir, ceux qui combattent pour l'Etat français, servent mieux la Confédération que tous ses piliers officiels. Ils servent d'abord leur province, les leurs. Il y a quinze ans passés, autre démonstration que fourniront les pages que l'on va lire, je proclamais l'Etat national comme la première condition d'un redressement efficace de notre vie collective. Depuis lors notre désordre et notre misère n'ont fait que s'aggraver. Il en ira ainsi tant que nous serons un peuple en désaccord avec sa destinée, en dehors de ses voies historiques et naturelles.

Voilà, sur ce problème vital, mon attitude définie pour la sixième ou septième fois. Au reste, pas plus cette fois-ci, que les autres, je n'entretiens l'espoir d'être compris de ceux qui entretiennent la résolution de ne pas me comprendre.

Lionel GROULX, ptre.

LOUIS VEUILLOT

La France catholique célébrera dans quelques mois le centenaire de la conversion de Louis Veuillot. C'est au cours d'un pèlerinage à Rome, en 1838, que Veuillot se convertit, après avoir été le témoin ému des cérémonies religieuses de la Semaine Sainte.

A l'occasion de ce centenaire, son neveu, M. François Veuillot, vient de publier un livre intitulé "Louis Veuillot, sa vie, son âme et son oeuvre."

M. Lucien Descaves a consacré dans le "Journal" de Paris une fort belle chronique à ce livre. Après avoir rappelé que François Veuillot a publié les Oeuvres complètes de son oncle, qui remplissent pas moins de quarante volumes (un véritable monument littéraire), M. Descaves dit que l'auteur des "Odeurs de Paris" et des "Parfums de Rome" était fils d'un humble tonnelier. A un gentilhomme qui se glorifiait devant lui de descendre des Croisés, Louis Veuillot répondit: "Moi, je monte d'un tonnelier."

Le grand écrivain catholique avait dix-huit ans lorsqu'il débuta dans le journalisme. Un an après, il collaborait au "Mémorial de la Dordogne," dont l'un des patrons était le célèbre maréchal Bugeaud. Celui-ci ayant demandé au nouveau venu qu'on lui présentait: "Quel âge avez-vous?" — "Dix-neuf ans," répondit Veuillot. — "J'aimerais mieux que vous en eussiez vingt-cinq." — "Je préfère en avoir dix-neuf." La réplique amusa le vieux soldat (le "père Bugeaud" de la "casquette") qui demeura l'ami de sa nouvelle recrue.

"Un honnête homme dans toute l'acceptation du terme: sincère et désintéressé," dit Lucien Descaves, "son biographe nous apprend qu'à l'approche de sa mort, Veuillot brûla — quelle leçon! — quantité de lettres et de notes qui lui paraissaient grandir son rôle ou jeter une lumière fâcheuse sur le caractère d'anciens amis ou de compagnons d'armes devenus ses adversaires, voire ses calomniateurs."

Ce scrupule inspira son testament: "Je demande pardon," y dit Veuillot "à tous les hommes que j'ai pu offenser et envers lesquels j'ai eu des torts. J'en ai combattu beaucoup et longtemps (il passa quarante ans à l'"Univers"); je ne crois pas en avoir haï aucun sciemment et volontairement. Aujourd'hui, je n'ai plus l'ombre d'un ressentiment."

"Noble langage qui rend une memoire vénérable," conclut M. Descaves: "on peut se combattre sans se haïr."

La vie, les principes, la foi de Veuillot sont exemplaires. On cite de lui un mot magnifique. Son ami Nadar, qui avait été un de ses adversaires, avait fait construire à ses frais un ballon "le Géant," et, avant de prendre les airs, il était allé (se rendant compte des risques et périls de l'entreprise) lui dire au revoir... ou adieu: "De quoi as-tu peur?" lui dit Veuillot en le rassurant: "Dès que tu te sentiras en danger... jette l'ancre en haut!"

Tous les écrivains catholiques, du premier au dernier, célébreront comme un grand événement pour le monde chrétien le centenaire de la conversion de Louis Veuillot, qui fut un véritable apôtre laïque. M. Lucien Descaves, qui reconnait avoir été injuste pour lui dans sa jeunesse, nous apprend qu'il rencontra Veuillot un peu avant sa mort (survenue en 1883) chez M. Nadar. En quittant le grand vieillard, dit-il, je pensais: "Est-ce bête de n'avoir pas connu plus tôt cet homme-là."

—(Le Journal, de Québec).

En l'honneur du Christ-Roi

Beau geste d'un missionnaire canadien-français

Face à la terre soviétique, en pleine mer de Behring, sur le sommet d'une île rocheuse qui s'élève comme un autre Gibraltar, à 900 pieds au-dessus du niveau de la mer, se dresse depuis quelques semaines une statue en bronze du Christ-Roi.

C'est à un Jésuite canadien-français, le P. Bellarmin Lafortune, natif de l'Assomption et missionnaire en Alaska depuis 35 ans, qu'est dû ce beau geste.

Après avoir converti les deux cents Esquimaux qui habitent cette île, située à 85 milles de Nome, — il l'appela l'"Ile du Christ-Roi" — il obtint, avec le concours du vicaire apostolique de l'Alaska, Mgr Crimont, S.J., qu'une statue du Divin Rédempteur fût érigée à son sommet. C'est un des frères en religion du R. P. Lafortune, le célèbre P. Bernard Hubbard, "le prêtre des glaciers," comme on l'appelle, qui se chargea de faire installer la statue sur son haut promontoire.

UNE REPONSE AU "FREE PRESS" DE WINNIPEG

M. l'avocat Jacques Casgrain, de Québec, a eu l'heureuse idée de répondre au "Winnipeg Free Press", qui avait accusé le gouvernement de Québec de se laisser dicter sa conduite par S. E. le cardinal Villeneuve.

Voici sa lettre:

M. le Rédacteur,
The Free Press,
Winnipeg.

Cher monsieur,

Le 19 février 1932, le juge en chef de l'Ontario, le Très Honorable Sir William Mulock, rendait jugement de la Cour d'Appel dans la cause du Roi vs Timothy Buck et autres. Le jugement alors prononcé confirmait le verdict obtenu au procès devant le juge Wright.

L'abondante preuve soumise au procès démontrait très clairement que le Parti communiste est une organisation révolutionnaire dont le but est d'établir, par le moyen de la violence, le régime soviétique au Canada.

Timothy Buck et les autres membres du parti furent condamnés à des termes divers d'emprisonnement au pénitencier de Kingston et le parti lui-même fut déclaré virtuellement un hors-la-loi au Canada.

"Notre pays a pour assises une civilisation chrétienne, que le parti communiste veut abolir pour lui substituer un Etat sans Dieu calqué sur les principes athées de Marx et de Lenine.

"Nous, en cette province, nous désirons conserver notre civilisation chrétienne et nous ne permettrons pas aux hors-la-loi de poursuivre sans entraves une propagande révolutionnaire dans notre milieu et nous endossons pleinement l'action de notre gouvernement en cette matière vitale.

Il nous semble que la "Free Press" de Winnipeg, si elle n'est pas favorable au régime soviétique, devrait, au lieu de chercher à protéger les hors-la-loi par des appels à la liberté de parole et de presse, tourner son attention vers le Manitoba où des hors-la-loi sont élus à des fonctions publiques et même à la législature et préparent ainsi les voies à l'établissement d'un régime soviétique en notre pays.

Cordialement à vous,

Jacques CASGRAIN, B.A., L.L.L.
Québec.

Nous félicitons M. Casgrain de sa vaillante et judicieuse intervention.

Le cardinal Villeneuve préconise la coopération

QUEBEC — Dans un discours au banquet marquant le 30e anniversaire de l'Association de la construction de Québec, Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve a fait un appel à la coopération entre patrons et ouvriers.

Il a invité les entrepreneurs en construction à améliorer le sort de leurs employés et a engagé les employés à se montrer "raisonnables," les mettant en garde contre l'usage de la violence illégale.

"Le Pape, dans son encyclique Quadragesimo Anno, a-t-il dit, déclare que la situation économique actuelle est extrêmement difficile, implacable et cruelle." Les hommes n'ont pas été mis sur la terre pour se faire la lutte par une concurrence effrénée.

Pour l'entière autonomie des provinces

Déclaration de la commission générale des Semaines sociales du Canada

A sa dernière réunion, la Commission Générale des Semaines sociales du Canada adopta l'ordre du jour suivant:

1. Cette Commission croit devoir rendre publique l'opinion de ses membres concernant la revision de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 et le partage du pouvoir législatif entre le Parlement fédéral et les Législatures;

2. Une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, si elle est jugée opportune, devra laisser intact le caractère religieux, moral, ethnique de la fédération qui s'est faite depuis 1867 entre les neuf provinces canadiennes;

3. L'objet de cette fédération demeure la sauvegarde et la survie de deux races, la française et l'anglaise, avec leurs traditions, leur culture, leurs aspirations respectives.

4. L'un des traits dominants de ce système fédératif c'est le maintien, comme entités distinctes, des provinces constituant cette fédération, le préambule de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 décrétant expressément que l'effet de cette Union devait être le développement et la prospérité de ces provinces;

5. Le pouvoir législatif doit continuer d'être partagé entre le Parlement fédéral et ces neuf législatures, suivant l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, notamment les articles 91, 92, 93;

6. Si certaines modifications sont apportées à ces textes, elles devront respecter l'entière autonomie de ces neuf provinces, permettant ainsi à chacune d'elles de sauvegarder sa vie politique, sociale, économique suivant les exigences de son territoire et des gens qui l'habitent;

7. Le Parlement fédéral doit conserver comme principale attribution la réglementation des problèmes d'ordre international et impérial, les législatures demeurant souveraines de la législation concernant les intérêts des différentes provinces;

8. Relativement aux impôts, le choix doit se faire entre deux systèmes: accroitre le pouvoir de taxation que possèdent présentement les provinces ou augmenter les subventions que le gouvernement fédéral leur paie annuellement;

9. Les provinces devraient créer une Commission permanente composée d'une représentant de chaque province. Cette Commission serait chargée de suggérer les mesures propres à maintenir l'harmonie au sein de cette fédération, la coordination dans les lois édictées par les différentes Législatures; la collaboration et l'accord dans le domaine économique, en autant que le permettent les institutions de ces différentes provinces, l'esprit et le caractère de leur population.

Trois Livres à Lire

Napoléon et Talleyrand, Le général Choderlos de Laclos, Un épicurien sous la terreur: Hérault de Séchelles, par Emile Dard.

Le remarquable ouvrage que M. Emile Dard avait récemment publié sur Napoléon et Talleyrand vient d'être traduit en anglais par Christopher Turner. Ce livre nous présente un Napoléon qui n'est plus la figure légendaire d'Austerlitz et de Sainte-Hélène. Mais s'il apparait différent, ce n'est pas pour rester moins grand.

M. Dard s'est servi des documents qu'il avait eu l'occasion de consulter déjà bien avant la guerre, à Vienne, et qui ont été récemment publiés. Il a, bien entendu, utilisé également les archives du Vatican, de Petrograd et du Ministère des Affaires étrangères. Ayant été lui-même directeur du Service des Archives du Quai d'Orsay, M. Dard a eu le rare privilège de pouvoir consulter un grand nombre de documents inédits. Il est, du reste, lui-même une des personnalités marquantes de la diplomatie française. Après avoir servi à Madagascar, sous les ordres de Gallieni—qui devait sauver Paris le 3 septembre 1914—il est resté sept ans le collaborateur immédiat de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères. Il eut, plus tard, l'occasion d'être chargé d'Affaires en Espagne pendant la guerre de 1914, ministre en Bavière, en Bulgarie et en Yougoslavie.

Dans "Napoléon et Talleyrand," nos lecteurs trouveront, en même temps qu'une documentation historique de premier ordre, une magistrale étude de l'Empereur et de son ministre des Affaires étrangères. L'intérêt de l'ouvrage réside, en effet, dans la présentation de leurs caractères, dans l'illustration, la mise en pleine lumière des oppositions de leur mentalité et opinions. M. Emile Dard prouve que Talleyrand a trahi l'Empereur, et qu'il a même touché de l'argent étranger.

Cependant, lorsque nous fermons le livre, nous nous demandons si trahir l'Empereur, c'était vraiment trahir la France; nous restons sous l'impression qu'au fond Talleyrand voyait clair, et que les conceptions politiques de ce grand seigneur du 18e siècle, issu d'une tradition française millénaire, étaient plus logiques que celles du Corse génial, enfanté dans les tourmentes de la Révolution.

• • •

Qu'est-ce que "Choderlos de Laclos?" Un observateur profond et redoutable, confient ceux qui ont pris la peine de le pénétrer. Son nom n'évoquait que le souvenir des LIAISONS DANGEREUSES. Cependant, les lueurs incertaines de sa biographie retenaient l'attention et piquaient étrangement la curiosité. On savait que ce romancier d'un jour avait été capitaine d'artillerie, sous l'Ancien Régime; qu'il était mort dans les aventureuses légions de Bonaparte. La Révolution l'avait vu, tentateur d'un prince "démocrate," Philippe-Egalité, mener à ses côtés, les complots ténébreux du Palais-Royal. Dans toutes les crises, au 5 octobre, après Varennes, au 10 août, l'historien le devinait dans l'ombre, sans jamais le rencontrer en face. Ainsi le peintre des salons les plus raffinés avait recherché les brutalités de la politique et les drames sanglants de la rue; ainsi cet analyste subtil avait porté jusqu'à la mort l'âme d'un infatigable soldat; mais, taciturne autant que mystérieux, il n'avait laissé sur sa route inquiète qu'un petit livre, cruel et délicat.

Laclos, qui connut si bien le coeur de ses contemporains, semble avoir voulu leur dérober le sien.

Ecrit à la veille de la révolution, son livre est un pamphlet, léger mais redoutable, contre la noblesse de cour, un cri de guerre avant l'assaut. (Ainsi que la grande fresque, plus haute en couleurs, où Barrès a exposé les parlementaires, il pourrait s'intituler: "LEURS FIGURES").

On n'en peut plus douter quand on découvre le rôle politique de l'auteur des "LIAISONS DANGEREUSES."

L'action de l'Angleterre, qui voulait se venger de la guerre d'Amérique, dans les émeutes qui provoquèrent la chute de la monarchie est maintenant admise. La franc-maçonnerie était une mode anglaise, et la minorité de la noblesse qui se réunit au Tiers, le 17 juin 1789, était composée de francs-maçons. Le duc d'Orléans, anglophile et fort riche, s'avisa de recommencer la Fronde. Laclos s'empara du mouvement, l'élargit, distribua les fonds de son maître, qui plus tard paya de sa tête ses imprudentes libéralités

La curieuse figure de Laclos apparait dans une ombre où l'on devine encore bien des mystères. Inventeur, homme de lettres, il a près de cinquante ans quand il entre au Palais-Royal et entraine le duc d'Orléans dans sa vaste et ténébreuse intrigue. Précurseur de Talleyrand à Londres, rival de Dumouriez à Valmy, auteur avant Bonaparte de projets contre les Anglais dans l'Inde, il languit en prison pendant la Terreur, échappe pour de mystérieuses raisons à la guillotine, participe au coup d'état du 18 Brumaire, reprend du service sous Bonaparte, rencontre Stendhal à Milan et meurt général à Tarente en 1803.

La propagande communiste dans la province de Québec

QUEBEC — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a fait une importante déclaration au sujet de l'activité communiste. Il a révélé que depuis 1933, dans sa province, Moscou défraie le coût d'une propagande communiste concertée. Et il a donné lecture d'un message envoyé par Moscou à M. Louis Kon, son agent québécois.

"Dès la première session régulière, dit M. Duplessis, le gouvernement a adopté une loi qu'il a appliquée, qu'il va continuer à appliquer et qu'il entend garder en vigueur, loi communément appelée "loi du cadenas" et qui est dirigée contre les communistes et les activités communistes. Nous entendons lutter contre le communisme pour assurer le respect de notre glorieux passé et de nos traditions les plus chères, pour garantir le présent et sauvegarder l'avenir.

"Nous ne tolérerons pas que dans notre province se produisent les abus, les meurtres et l'irréligion qui caractérisent l'activité russe de M. Staline et de ses comparses."

Le caractère n'est pas, comme certains esprits le pense, d'un métal inaltérable. Avant d'être métal et statue, il est maquette, il est glaise.

Dr Gilbert ROBIN.

Saint-Boniface

A la Cathédrale

Quatre-Temps

Comme Mgr le Curé l'a rappelé, cette semaine est celle des Quatre-Temps, ce sera maigre et jeune mercredi, vendredi et samedi.

Haut-parleur

On a fait l'essai d'un haut-parleur, dimanche, à la cathédrale. On sait combien l'acoustique de ce vaste vaisseau est défectueuse. Les premiers résultats de cet essai ont été heureux. On a pu entendre la voix du prédicateur à peu près dans tous les coins de l'église. Il resterait encore à distribuer le volume de la voix, croit-on, avec égalité partout, car il semblerait que le tout n'est pas égal. On prétend que la chose est possible. Mgr le Curé a annoncé la chose à ses paroissiens et leur a recommandé d'être généreux dans leurs contributions de fin d'année, car il y a eu bien des dépenses imprévues cette année.

A l'hôtel de ville

Devant la commission de "Municipal and Public Utility Board," le conseil a rencontré les représentants des créanciers. De part et d'autre des propositions sur la possibilité d'un règlement satisfaisant pour les deux parties ont été présentées, mais aucune entente finale n'a été conclue.

• • •

Le contrat pour 3,000 cordes de bois de chauffage pour les besoins de l'assistance a été donné à la Cie Veltri, le plus bas des cinq soumissionnaires, mais un avis de motion de reconsidération a été donné par l'échevin Pirotton, les soumissions étaient sujettes à une clause demandant que le travail de la coupe de ce bois soit fait par des citoyens de la ville.

• • •

Sur recommandation des échevins Pirotton et Marion, une lampe sera placée près du petit pont situé sur la Seine, près de l'église belge. Le coût de la lumière sera de $42.00 par année.

• • •

Les commissions scolaires de la ville ont protesté auprès du conseil au sujet du coût excessif que la Cie "Winnipeg Electric" leur demande pour le chauffage des poêles électriques qui ont été installés à l'Académie Saint-Joseph et à l'école King George pour le besoin des cours d'adultes d'art culinaire.

Amicale Marie-Rose

Le nouveau conseil de l'Amicale Marie-Rose a tenu sa première réunion le dimanche après-midi 12 décembre. Le nouveau conseil se compose des membres suivants:

Mme J.-A. De Gagné, présidente; Mme M.-E. Houde, vice-présidente; Mlle Anna Marion, secrétaire; Mlle Lucienne Dussault, trésorière; Mme Virginie Smith, Mlle Alberta Bernier, Mlle Fabiola Gosselin, conseillères.

Les activités de l'Amicale ont été ébauchées pour la saison qui va suivre.

Anna MARION, sec.

Cercle de Couture Marie-Rose

Veuillez s'il-vous-plait noter que la rafle du Cercle de Couture Marie-Rose au profit des missions pauvres du diocèse n'aura lieu qu'en janvier, à cause du peu de billets retournés jusqu'à ce jour.

En retardant ce tirage, le Cercle fournira ainsi à beaucoup de personnes l'occasion de s'associer à son personnel de venir au secours des missions nécessiteuses.

Vous n'avez, chers amis, aucune idée de la misère et de la pauvreté qui se trouvent dans plusieurs missions du diocèse. A vous donc de nous faire parvenir votre obole à l'occasion de cette rafle.

Maria COSSETTE, présidente.

Séance au profit du "Tribune Empty Stocking Fund"

Le public de Saint-Boniface a montré vendredi soir que le Noël des petits pauvres lui parlait au coeur. L'auditorium de l'Académie Provencher était rempli d'une foule sympathique venue dans une pensée de charité offrir son obole à l'oeuvre de la "Tribune." Son beau geste fut largement récompensé.

Mgr W.-L. Jubinville, curé de la cathédrale, le Rév. Frère Bruns, directeur de l'École Provencher, et M. J.-A. Marion, président de la Commission Scolaire, étaient présents. M. Armand Pambrun, commissaire d'école, présidait à la place de M. Dowse, indisposé.

Les élèves des deux Académies se partageaient le programme et en ont fait un succès. Du commencement à la fin, l'entrain régna, la gaieté fut de ton et le jeu des acteurs intéressa l'auditoire.

Après quelques mots du président, M. Armand Pambrun, et du représentant de la "Tribune," entrent en scène "The Boy Bandits." De vrais gamins crânes, délurés, ayant comme chef Bob Brassington. Quelques-uns d'entre eux nous font entendre de jolies voix très prometteuses. Leur jeu, leur pétulance conquirent et charmèrent le public.

Comme deuxième pièce: "les Montes en l'Air." Vous vous demandez ce que c'est? César, aux meninges géniales, nous l'explique à sa manière: "Ce sont des cambrioleurs. Or des cambrioleurs, ce sont des voleurs; des voleurs, ça vole, et pour voler, faut monter en l'air. C'est ça des "Montes en l'Air!" Napoléon, ce brave Napoléon, qui tremble et défaille presque à chaque coup de téléphone, soulève les rires de l'auditoire par son incomparable mimique. Claude Vermander et Ernest Miron personnifient les rôles de César et Napoléon. Les autres acteurs, Camille Sourisseau, Auguste Thorimbert et Ronald Chales, jouent avec beaucoup d'aisance et de naturel.

"Au temps de la Gavotte," piècette en deux actes donnée par les élèves du 6e grade de l'Académie Saint-Joseph, se passe dans un salon de temps de Louis XVI. La scène, décorée avec goût, donne l'aspect d'un véritable parterre où fleurissent la grâce et l'éloquence enfantines. Les costumes de l'époque sont ravissants. Le jeu, la diction, les jolies manières de ces petites si gracieuses nous tiennent sous le charme.

Ce groupe d'actrices est sous la direction de la Rév. Soeur Gilles. Le Rév. Frère Laurin dirige les élèves de l'école Provencher pour la partie française et le R. F. McKay pour la partie anglaise.

Une partie musicale s'ajoutait au programme: deux pièces de piano-accordéon par Léonie Candaele, "The Shipman," chanté par Shirley Busch. Verna Bourbonnière nous donna aussi deux jolies chansonnettes. Le "Rendez-vous" fut dansé par Eleanor et Bob Brassington, et chanté par Rita Beaton. Au piano, Mme Louise Thibault.

Tous ces numéros furent chaudement applaudis. Mlles Lucille Guilbault et Denise Guyot se partagèrent au cours de la soirée les accompagnements au piano.

Et pour terminer, une magnifique gerbe de roses, don de Mme J.-C. Davis, présidente de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba, fut offerte à Mme J.-J. Daoust, organisatrice, par Mme G. Provost.

Les recettes nettes versées à l'oeuvre de la "Tribune" sont de $111.50. Sur ce total, les élèves de l'Académie Provencher ont recueilli à eux seuls, $64.50.

Cette séance était sous les auspices de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba.

P. S.-A.

LA VIE AU COLLEGE

Selon une tradition déjà ancienne, le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, Son Excellence Mgr Yelle a reçu dans la Congrégation de la Sainte Vierge seize nouveaux chevaliers de Notre-Dame: cinq grands et onze petits.

A titre de préfet de la Congrégation des petits on m'a délégué pour exprimer à Monseigneur notre reconnaissance.

Comment faire? Une idée: je vais lui prouver que ses Congréganistes ont bien écouté, bien compris, bien retenu son beau sermon. Je le diviserai en trois points, car il parait que c'est la division classique.

Premier point. Lorsque sainte Bernadette Soubirous contempla, à Lourdes, la merveilleuse vision de l'Immaculée-Conception, sa figure en fut transfigurée, illuminée. En admirant la beauté merveilleuse de "sa Dame," elle perdit tout attrait pour toute autre beauté d'ici-bas.

Ainsi, la dévotion de Marie pratiquée à la Congrégation nous dégoûtera de toutes les bassesses de la vie terrestre, car nous aurons contemplé un idéal de beauté céleste qui fait pâlir les fausses splendeurs d'ici-bas. Bien plus, cette contemplation mettra sur nos fronts et surtout dans nos âmes un rayonnement d'en-haut, la ressemblance avec l'Immaculée!

Deuxième point. Son Excellence nous dit que notre réception dans la Congrégation nous élève à la dignité de Chevaliers de Notre-Dame! Autrefois, le jeune preux qui voulait devenir chevalier faisait une veille sacrée à l'autel de la Vierge dont il jurait de défendre l'honneur.

Nous aussi, par notre consécration, nous avons promis de défendre l'honneur de notre patronne, de ne rien faire d'indigne d'elle, d'exalter son nom par notre fidélité à nos devoirs de congréganistes.

Troisième point. Ici, Monseigneur prévoit qu'un jour le respect humain, le mesquin respect humain, nous soufflera cette pensée: "Ces promesses, ces cérémonies, cette consécration, c'était bon pour le temps de votre enfance. Mais maintenant que vous êtes hommes, laissez-là ces enfantillages." Et alors Monseigneur s'émeut... je crois même qu'il s'indigne. Il nous laisse, comme une flèche au coeur, ce trait vivifiant, cette pensée que nous emporterons dans notre vie d'hommes: "Si un jour vous avez la faiblesse de rougir de ce que vous faites aujourd'hui, sachez bien que c'est alors que vous auriez tort et que c'est aujourd'hui que vous avez raison."

Oui, cette fidélité à la Vierge de notre enfance nous la conserverons précieusement à travers les alternatives de calme et de tempête de la vie: Stella maris!

Jacques SENEZ.

Institut Collégial St-Joseph

Au tableau d'honneur de novembre

GRADE XII — Madeleine Bernier, Marie-Paule Aubert, Grace Shaw, Rhéa Boucher, Françoise Carignan, Jennie Parfanuick, Dorothy McDonell, Hélène Joyal, Odile Desautels.

GRADE XI — Rita Toupin, Evelyn Toews, Margaret Decloux, Lina Gaudette, Agnès Dufault, Aline Hébert, Fabiola Desrosiers, Françoise Trudeau, Doreen Hamblin, Ruby Douglus, Irène Kéroack, Mary Skwarek.

GRADE X (21) — Doreen Wilson, Margaret Leeson, Noëlla Raymond, Phyllis Stapleton. (2) Cécile Le Nabat, Alice Plante, Simonne Poulain, Louise Janssens, Albertine Guigné, Elisabeth Brodeur.

GRADE IX — Raymonde Bourdon, Aurore Champagne, Juliette Fontaine, Rita O'Connor, Thérèse Blanc, Yvette Mousseau, Antonia Mousseau, Madeleine Le Nabat.

Cours Commercial — Kathleen Whelan, Jeannette Brunet, Audrey Tingley, Olga Bozek, Yvette Tétreault, Ethel Gooch, Roseline Robin, Eva Cave, Azeline Morrison.

GRADE VIII (17) — Yvonne Vaillant, Blanche Aubert, Alma Piché, Léonie Candaele. (16) Mary Morez Margaretta Buysse, Suzanne Bourdon, Noëlline Gagnon, Jeannette Sabourin, Olga Susick, Georgette Stubbe.

GRADE VII (15) — Hortense Sicotte, Thérèse Pambrun, Lillian Dorne, Marion Given, Doreen Jarvis, Annette Poitras, Hélène Piché, Aline Godard, Dorothy Penoff. (14) Mariette Sicotte, Cécile Martel, Yvonne Delavignette, Geneviève Declercq, Thérèse Fortin, Lucille Leclerc, Hélène Courteau, Delphine Vynerman, Marcelle Senez, Sophie Zurucha, Vina Keenan, Marie-Louise Samyn, Helen Suzick, Sophie Sulisz, Agnes O'Keefe.

GRADE VI (6) — Eva Barnabé, Thérèse Faille, Hélène Le Nabat, M.-Rose Perron, Rose-Anna Plante, Lucille Rheault. (12) Laurence Arpin, Florence Rémillard, Laura Beaubien, Hélène Faucher, Marie-Ange Viel, Olive Martel, Constance Mahon.

GRADE V—Roma Lafrenière, Alice Laurendeau, Denise Toussaint, Lauretta Dumont, Jeanne Brunet. (9) Denise Rougeau, Jeanne-Mance Sicotte, Jacqueline Plante, Jeannette Drouin.

GRADE IV (7) — Bernice Bransfield, Mathilda Mingo, Irène Smith, Noëlla Pambrun, Lorraine Larivière, Maria Saint-Hilaire.

GRADE III (4) — Pierrette Masserey, Laura Nolin, Annette Sicotte.

GRADE 2 — (5P) Jean Degryse. (1A) Thérèse Callewaert. (1B) Madeleine Kesteloot.

GRADE II (2P) — Rita Perron, Lucille Savoie, Betty McDonell.

GRADE I (4P) — Rolande Daigneault, Lucille Blanchet, Annette Turgeon.

Cours préparatoire — (1P) Lucille Leblanc, Yvette Rowan, Jeanne Thorimbert, Hélène Becelaere, Lorraine Rousseau, Jeannette Carrière. (1A) Patricia Davis, Aline Faucher, Louise Young, Jeannine Audette, Marcelle Toupin, Jeannette Brisebois. (1B) Anna Léger.

PETITES NOTES

Mme Azarie Labossière et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil, en particulier ceux qui sont venus des endroits les plus éloignés.

Les crédits-socialistes du Manitoba divisés

Le "Winnipeg Free Press" annonce que les cinq députés du crédit social à l'Assemblée législative du Manitoba ont tenu une conférence secrète sur la question de l'impôt de deux pour cent sur les salaires. Trois d'entre eux appuient sûrement le gouvernement Bracken, l'attitude du quatrième, le Dr Fox, est peu sûre et Mlle Salome Halldorson retire, elle, son appui. Le premier ministre Bracken n'a que 23 députés de son parti sur 55 et c'est grâce à l'appui des crédits-socialistes qu'il a pu piloter la dernière session.

Election partielle fédérale

OTTAWA — Une élection fédérale complémentaire sera tenue à Saint-Henri, Montréal, le 17 janvier prochain, afin de remplir un siège de la Chambre des Communes laissé vacant par le départ de M. Paul Mercier, K.C., libéral. M. Mercier est maintenant juge en chef de la cour de circuit de Québec.

TORONTO — Des amis du bataillon Mackenzie-Papineau annoncent l'envoi de cadeaux de Noël d'une valeur de $15,000 aux Canadiens de cette troupe qui, on le sait, est au service de l'Espagne "gouvernementale."

Prince russe blanc acceuilli par ses compatriotes



Le Prince Danylo Skoropadsky, héritier de l'ancien trône de l'Ukraine, est arrivé récemment à Montréal pour visiter ses sujets de cette ville et du Canada. A sa descente du train à la gare Bonaventure, le Prince, accompagné de son aide de camp, a passé en revue une garde d'honneur de cosaques ukrainiens qui l'a escorté à son hôtel. Il a aussi été reçu avec éclat par les Ukrainiens de Winnipeg.

Vient de paraître

Directives

par l'abbé GROULX

(Extrait de la préface)

Suite d'Orientations, Directives reprend ou continue la discussion de trois de nos problèmes capitaux: éducation nationale, économique et national, politique et national. On le verra, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, il est inconcevable qu'un peuple engagé en une si formidable partie paraisse indifférent à la race d'hommes qu'il produit. C'est trop peu pour lui de préparer les fils à gagner leur vie, quand l'enjeu est de gagner la vie de la nation. Pas moindre l'importance du problème économique. Peu de peuples—le dernier chapitre encore démontrer—y sentent engagés, comme nous, tout leur avenir, tous les éléments de leur vie: social, culturel, national.

Voici les titres des chapitres du volume

I—Le problème économique (Enquête de l'A. C. F.).

II—L'Économique et le National (Chambre cadette de Commerce).

III—Labeur de demain (Congrès des jeunesses patriotes).

IV—L'éducation nationale (Congrès des Instituteurs catholiques de Montréal).

V—Notre destin français (Enquête de l'A. C. F.).

VI—L'Histoire gardienne des traditions vivantes (Congrès de la langue française).

VII—Préparation des jeunes à leurs tâches prochaines (École de formation sociale).

DIRECTIVES est le premier volume du ZODIAQUE DEUXIEME publié aux EDITIONS DU ZODIAQUE, à Montréal. Il est en vente dans toutes les librairies au prix de 75 sous édition populaire, $1.00 édition de luxe numérotée. L'abonnement aux douze volumes du Zodiaque (édition de luxe numérotée est de $10.00 payables d'avance ou $12.00 payables $1.00 sur réception de chaque volume.

VICTORIA, C.-B. — M. Andrew McGavin a été réélu maire de Victoria par une majorité de 1,501 voix sur son adversaire, le Dr J.-D. Hunter, député conservateur à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.

Notes sur les Missions du diocèse de Saint-Boniface situées dans la partie ouest de l'Ontario

(Suite et fin)

QUIBELL

Quibell prit le nom de "village" en 1914, avec l'arrivée de plusieurs familles canadiennes-françaises de Dunrea: les Paradis, les Parent, les Vallée, etc. Quibell n'a jamais compté plus de 25 familles. La plupart des gens sont fermiers; les terres sont fertiles et rapportent de jolis profits aux fermiers laborieux, qui cultivent l'orge et l'avoine et font de la culture mixte. Mais depuis la crise de 1928, la plupart des fermiers se sont débarrassés de leurs bêtes à cornes et ont donné un repos illimité à leurs terres. Les quatre cinquièmes sont sous le secours direct, les autres mènent la vie de trappeurs. Sur une population de 160, il y a une trentaine de catholiques pratiquants. Comme à Redditt il y a un hôpital de la Croix-Rouge avec garde-malade résidante.

Quibell est à 40 milles au nord-ouest de Dryden et relié à la grande route transcontinentale. Beaucoup de touristes américains viennent des points les plus reculés des Etats-Unis et dans leurs propres automobiles, passer une quinzaine de jours chaque été. Ils viennent se délasser sur nos lacs où abonde une grande variété de poissons. La forêt environnante, où le gibier ne se fait pas tirer l'oreille pour satisfaire le chasseur, leur procure un agréable passe-temps. Les gens de Quibell, dont la terre meurt, leur servent de guides.

Plus de 500 indiens apparaissent chaque été en juillet et août; ils viennent faire la cueillette des bleuets et du riz sauvage. Ce riz sauvage se vend jusqu'à 6 sous la livre sur le marché de Winnipeg. Mais quand le niveau des lacs est élevé, comme l'été dernier, le riz est noyé et la récolte est remise à l'année suivante...

La première chapelle catholique fut construite gratuitement par les gens de l'endroit en 1917. Cette génération-là était généreuse et laborieuse. De 1917 à 1936, cette chapelle se détériora d'année en année; elle ne connut plus aucune réparation. En 1937, elle prit la toilette que vous lui voyez sur les deux photos ci-jointes. Orgueilleuse, vaniteuse et portée à la paresse, cette chapelle, aussi exigeante que ceux qui viennent y prier chaque mois, demanda au missionnaire une toilette de princesse, — une toilette de $825. Elle l'obtint.

Le missionnaire de Hudson dessert aussi les missions suivantes, toutes situées sur la grande ligne du C.N.R.: Webster, Millidge, Sunstrum, Neddrie, Favelle, Ena et Minaki. Ces missions, qui comptent une douzaine de catholiques chacune, sont visitées cinq ou six fois par an. Hudson et Quibell ont la messe une fois par mois.

A soixante milles à l'ouest de Hudson, se trouve l'école indienne de McIntosh, dirigée par les RR. PP. Oblats et les RR. SS. Oblates. Lorsque le missionnaire de Hudson est fatigué des longues nuits passées sur les trains, et des longues courses dans les mines, il annonce sa visite au bon et paternel Père Perreault, principal de l'école indienne. Là, en la compagnie du Papa si accueillant, de son assistant si joyeux, le Père Lemire, dont le vie de missionnaire auprès des sauvages est loin d'être rose, toute trace de fatigue disparait en moins de 24 heures. Les bonnes religieuses le soumettent à un régime alimentaire qui n'est pas à rejeter. Dans une telle oasis, les forces, le courage et l'entrain se centuplent.



Intérieur de la chapelle de Quibell, Ont.



Chapelle de Quibell, Ont., construite au printemps 1937

Mines

L'an dernier, Son Excellence Mgr Hallé, évêque de Hearst, Ont., demanda à Son Excellence Mgr Yelle d'envoyer le missionnaire de Hudson faire du ministère dans les trois mines du lac Saint-Joseph. Ces mines sont à 400 milles à l'ouest de Hearst et à 120 milles au nord-est de Hudson. Le prêtre visite ces mines six fois par année; il y a une soixantaine de catholiques dans ces trois mines.

Une fois le mois, le missionnaire visite aussi les mines de Red Lake situées à 120 milles au nord de Hudson. Le voyage dure généralement dix jours; car il faut dire la messe dans huit endroits différents: Madsen, Red Lake, McKenzie Island, Red Crest, Finn Town, Rowen, Hudson Point et Ear Falls.

Ces mines de Red Lake ne sont desservies régulièment que depuis quatre ans. Elles ne sont éloignées les unes des autres que de quelques milles. Par une permission spéciale, le prêtre dit une messe de minuit dans chacune de ces mines; c'est le temps le plus propice pour rencontrer les mineurs. Dans ces mines, la loi du dimanche n'est pas observée; on travaille sept jours par semaine; ceci explique l'assistance peu nombreuse aux offices religieux. Ces mines ont une population de 3,000 âmes; et 50 pour cent se disent catholiques; à peine 150 viennent à la messe régulièrement. La grande majorité de ces mineurs, après avoir peiné huit heures par jour à des centaines de pieds sous terre, se livrent aux plaisirs qu'une ville respectable ne se permettrait pas. La boisson, l'ivrognerie tiennent le haut du pavé.

Dans ces mines, il n'y a ni chapelle catholique, ni église protestante. Mais il y a un ministre anglican résidant à Red Lake et un ministre de l'Eglise Unie qui se partagent une trentaine d'adhérents. A Red Lake, tous les offices religieux, catholiques et protestants, ont lieu dans une vieille masure que les dirigeants de la mine de Red Lake ont abandonnée. Le dimanche, à 8 heures et 10 heures, il y a deux messes pour les catholiques; à 11 heures, les anglicans tiennent leur Sunday School; à 2 heures de l'après-midi, catéchisme pour les enfants catholiques. (Plus de 40 enfants des missions suivent les cours de catéchisme des Soeurs de Service de Régina). A 7 h. du soir, le ministre de l'Eglise Unie vient prêcher aux bancs vides; enfin, vers neuf heures, une douzaine de Holy Rollers font trembler l'édifice avec leur batterie de cuisine. Finalement, vers les onze heures, le missionnaire catholique vient sanctifier cette log cabin, témoin de tant de cultes disparates, par un repos réparateur. C'est dans ce même local, que se tiennent, sur semaine, les amusements de toutes sortes: danses, "showers," "stag parties," le tout amplement arrosé de bière et de boisson forte. Si Notre-Seigneur revenait sur la terre, je crois bien qu'Il chasserait, à coups de fouets, ces voleurs du 20e siècle.

Vous comprenez que dans ce lieu, l'atmosphère de piété qui pénètre tous les coins de nos églises catholiques, y est réduite à sa plus simple expression. Le prêtre s'est vu obligé quelquefois, à défaut de chaise, de s'asseoir sur deux caisses remplies de bière pour entendre les confessions. Dans une autre mine, le missionnaire doit dire la messe dans la taverne des femmes (Ladies' Beverage Room) et le confessionnal est dans la taverne des hommes; une chaise, d'un côté, pour le confesseur et de l'autre côté de la table ronde, une pour le pénitent; la "grille" de la salière, restée sur la table, sert de grille de confessionnal. Ailleurs, le confesseur s'enferme dans la garde-robe entr'ouverte de six pouces, et le pénitent vient s'agenouiller à la porte pour y dire ses péchés. Comme il est beau de voir ces catholiques s'approcher des sacrements avec un si bel esprit de foi, en dépit de si peu de commodités!

Comme vous pouvez le constater, la vie du missionnaire est une vie nomade. Toujours en voyages, il ne vit guère plus de sept jours par mois dans son presbytère de Hudson. En six semaines il doit coucher dans plus de vingt lits différents. Et quels lits parfois! souvent habités par des petits êtres bien malcommodes. Je ne parle pas de la nourriture, de ces mets anglais-polonais-italiens et "ukraniens" où l'ail abonde. Il faut savoir fermer les yeux et tout avaler...

Le missionnaire doit être de tout métier: menuisier, peintre, bedeau. Il doit savoir manier le pic, la pelle, la hache, etc., et racommoder son linge. Mais le temps fait souvent défaut; et les habits et bas en souffrent; les trous se multiplient et prennent vite des dimensions alarmantes...

Dans ces vingt-deux missions il y aurait de l'ouvrage pour trois prêtres; mais comment vivraient-ils, puisqu'un seul missionnaire peut à peine vivre? Les voyages sont si dispendieux! Impossible de visiter les mines sans se servir de l'avion. Un seul voyage de Hudson à Red Lake ou de Hudson à Pickle Crow, —voyage d'une heure, — coûte $24. Comme dans maints endroits du diocèse de Saint-Boniface, le prêtre doit s'ingénier pour trouver son pain quotidien et organiser bazars, raffles, bingo, séance de magie, etc. Heureusement que des gérants généreux de Toronto, de passage dans ces mines, font des dons substantiels. S'il m'était possible de vendre à bien des fermiers de la Saskatchewan et du Manitoba les immenses nappes d'eau qui se perdent dans cette partie de l'Ontario, quel revenu je réaliserais et que de chapelles nouvelles je pourrais construire! Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, saura toujours protéger ses missionnaires.

Noms des missionnaires qui, avant moi, se sont dévoués dans les missions de Hudson: les abbé Brodeur, McDougall, Boulet, Bellavance, Moreau, Couture, Laliberté, Bouvette et Verhelst.

J.-C. MASSICOTTE,
Prêtre-missionnaire

LA SOIRÉE DE L'ALLIANCE FRANCAISE

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, la première soirée de l'Alliance Française à l'hôtel Fort Garry, le 7 déc., a obtenu un brillant succès. Nous sommes heureux de reproduire les paroles de remerciement adressées par le conférencier, M. Henri Bougearel, consul de France, aux hautes personnalités présentes et aux organisateurs:

"Je me dois de remercier tout d'abord Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et Mrs. Tupper, Monsieur le Juge en Chef et Madame Prendergast, Mrs. Bracken, de l'honneur qu'ils nous font en rehaussant par leur présence l'éclat de cette manifestation en l'honneur de l'Alliance Française. Je salue également MM. les Membres du Corps Consulaire de Winnipeg, qui ont bien voulu accepter de s'associer à notre soirée.

"Je remercie bien sincèrement les personnes qui, par leur présence dans cette salle, veulent bien manifester l'intérêt qu'elles portent à la langue française. Les paroles que notre sympathique Président, M. le Professeur Osborne, à bien voulu m'adresser, m'ont particulièrement touché. Rien ne pouvait m'être plus agréable que de vous être présenté par lui. Je suis certain, Mesdames, Messieurs, d'être l'interprète des sentiments de tous lorsque j'adresserai nos remerciements les plus sincères aux Dames du Comité, pour le dévouement, la bonne humeur et l'enthousiasme avec lesquels elles se sont dépensées pour le succès de cette soirée d'ouverture. Je tiens à féliciter aussi d'une manière toute spéciale, notre Président, ou plutôt mon ami, le Professeur Richard, ainsi que notre dévouée secrétaire, Miss Edith Mitchell. Je ne vous oublie pas, mes chers compatriotes, que je vois dans cette salle. Je vous remercie bien cordialement de votre présence.

"Mesdames, Messieurs, l'Alliance Française, comme son nom l'indique, se propose de créer, avant toute chose, une atmosphère de compréhension et de bonne entente.

"C'est Ben Johnson qui a dit quelque part qu'un homme qui parle quatre langues vaut quatre hommes. Bien entendu, je ne me permettrai pas d'inférer que les nations dont la langue est parlée par plusieurs pays en valent plusieurs. Toutefois, je dirai combien il est réconfortant, aux heures que nous vivons, de trouver sur tout le territoire canadien — à Winnipeg peut-être plus qu'ailleurs —ce bel esprit de coopération féconde et de concorde joyeuse, que rien ne saurait entamer.

"M. Bougearel a cité ensuite "l'Ode à la France," de Kipling:

"France, gentille nation d'esprit,
La première à suivre la vérité nouvelle;
La dernière à abandonner la vieille vérité;
France, chérie de toute âme sensible à l'amour des hommes."

Dans sa péroraison, il a exalté l'amitié franco-canadienne.

La soirée était présidée par M. le professeur Marcel Richard.

M. Davidson Thomson a chanté "Nuit d'étoiles," de Debussy et d'autres morceaux français.

M. le professeur W.-F. Osborne à présenté le conférencier.

Au banquet

Au banquet, on remarquait à la table d'honneur: le président de l'Alliance Française, le professeur Richard; le Lieutenant-Gouverneur et Mme W.-J. Tupper; le Juge en chef du Manitoba et Mme James-E.-P. Prendergast; Mme John Bracken; le professeur et Mme W.-F. Osborne; Mme R.-Y. Kilvert, M. Henri Bougearel et Mme E.-J. Richard.

Parmi les convives:

Major et Mme J.-C. Lavoie, MM. et Mmes Arthur de Jardin, J.-H. Bourgouin, François Deniset, Arthur Boutal, F. Fontaine, J.-B. Burgoyne, W. Davidson Thomson, J.-B. Greaves, A.-J.-H. Dubuc, John Caswell Davis, Marcel Bocquin, F. Rivoire, Ernest Gagnon, E. Letienne, M. Théberge, R. Martel, R. Halliday Thompson.

Mmes Randolph Cottingham, L.-J.-F. Van Riemsdyk, M.-J.-A.-N. de la Giclais, W.-H. Collum, R.-B. Henderson, Mathurin André, B. de Denus, Trudel, Leonard Heaton, E. Guilbault, R.-O. Longville, B.-C. Parker, Herbert-H. Warne, E. Barellié, L.-G. Junod, J. Bougerol, J. Constant, Horace Chevrier W.-R. Hea, James MacDonald, J.-A. Thompson.

Mlles Edith Mitchell, Julia Sanders, Gertrude Harper, Essex, Angleterre, Eugénie Dubuc, C.-A. Startup, Londres, Angleterre, Alice Prendergast, Emma Jobin, Jeanne Klein, Jacqueline Deniset, Paula Sumner, Alice Rivoire, P. Saint-Amant, L. O'Neil, Louise Longville, Jean Carey, Lillian Cook, Idell Robinson, A. MacDougall, Margaret Montgomery, Virginia Guy, Flavie Burgoyne, C. Ballu, Betty Banning.

Dr Szelle, Dr Victor Leathers, Comte Michel de Vautibault, MM. Donatien Frémont, A.-H. Kokczynski, Léon Michel, L.-H. Gauthier, L. Martel, J. Brattieri, J.-E. Collon, J. Walsh, Stanley Jackson, A.-V. Thomas, Leslie Rowland, Otto Janssen, Allemagne, Stanway, H. Burgoyne, Kenneth Thomson.

Paris vu par un journaliste des Etats-Unis

PARIS — Après sa troisième visite de la Capitale de la France, M. A.-F. Allen, directeur du "Journal" de Sioux City, se déclare persuadé que Paris est bien la "Ville incomparable." Cependant, prétend-il, le terme "incomparable" ne devrait pas être pris dans le sens comparatif, car Paris forme une catégorie à part.

Suivant M. Allen, ce n'est pas toujours aisé, pour un voyageur, de comprendre une ville, d'en avoir la vraie sensation au cours d'un brève visite. Je me souviens, poursuit-il, que Paris m'a déçu lors de mon premier voyage. A mon deuxième séjour, je commençai à percevoir le charme de la ville et cette impression s'est considérablement renforcée lors de ma troisième visite.

Ce charme particulier est difficile à définir. C'est un composé de la beauté de ses fameuses avenues et de ses boulevards, de l'élégance de ses jardins et de ses fontaines jaillissantes, du mouvement rapide et coloré de ses rues, de la gaîté des terrasses de ses cafés, de l'art prodigieux de ses monuments et de ses souvenirs historiques, de ses théâtres, de l'opéra et, en plus, cette année, de son Exposition, avec ses aspects inattendus et ses attractions innombrables.

Paris est beau, de quelque angle qu'on le considère, et une grande partie en est pittoresque. C'est cette partie pittoresque qui recèle le vrai parfum, l'essence de cette ville, car cette portion de la cité et de sa vie a été le moins affecté par le temps et par cet esprit de changement que l'on nomme le progrès.

Paris est plein de couleurs et de mouvement vivant, comme Londres, et sous cet aspect, kaléidoscopique. Dans un certain sens, Paris est un spectacle, s'il n'est pas spectaculaire, et c'est comme un spectacle qu'il apparait aux yeux du touriste d'été, trimballé à toute allure, d'un monument à un autre, dans un autocar, dans le but bien intentionné de "voir" Paris en trois, ou peut-être en quatre jours.

Le touriste qui vient à Paris sous l'égide d'une Agence de voyages visite exactement les mêmes endroits que les touristes précédents, car chaque Agence a ses itinéraires réguliers, qui ne varient guère d'une année à l'autre. Ainsi, le voyageur parcourt beaucoup de chemin et voit beaucoup de choses, mais ignore la plus grande partie de ce qui constitue l'atmosphère de Paris. La manière idéale de découvrir ces à-côtés de la cité est de flâner seul, le plan en main, et en prenant son temps. Malheureusement, ce qui manque à la plupart des touristes, c'est précisément le temps de flâner.

On rencontre des Américains partout à Paris. Les Agences de voyages récoltent leur moisson annuelle. Le bureau de "l'American Express" est bondé d'Américains affairés. De même, les autocars qui emmènent les visiteurs en excursion dans la ville et aux environs sont combles. Cependant, en général, "Papa a préféré rester à ses affaires," tandis que "Maman et les enfants" se promènent et se divertissent en dépensant l'argent que "Papa" gagne.

Collection "Aventures et voyages"

Le Gaucho Proscrit

R. de la VILLESBRUNNE

Un beau volume 20 x 15 illustré par Toussaint: Relié en couleurs, 20 francs. Relié toile noire 22 francs.

L'auteur bien connu de "Le Grand Lama Raconte," du "Tchaha, Vigie du Grand Chaco", "D'une nuit dans la Pampa," et de tant d'autres ouvrages passionnants, a séjourné vingt-deux années à l'intérieur de la République Argentine et du Paraguay, vivant au mileu des gauchos et des Indiens et partageant leurs moyens d'existence.

Personne n'est plus qualifié que Roland de la Villèsbrunne pour parler des moeurs de ces centaures de la Pampa qui, habituellement modestes et sensibles, devinnent terribles une fois qu'ils ont été humiliés et persécutés. Poursuivant alors leur vengeance, ils vont jusqu'à verser le sang de leur ennemi.

C'est la vie d'un de ces hommes au caractère indomptable que Roland de la Villèsbrunne retrace dans le "Gaucho Proscrit," récit palpitant d'intérêt, qui donne une idée réelle de la vie du gaucho dans la brousse sud-américaine il y a seulement quelques années.

On peut impartialement classer ce livre parmi les meilleurs des romans d'aventures parus chez Fernand Nathan. Indépendamment de ses autres qualités, cet ouvrage peut être laissé dans toutes les mains.

Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e).

MANCHESTER — Le correspondant diplomatique du Manchester Guardian annonce que la prochaine étape de la politique étrangère de Berlin consistera en une nouvelle campagne pour unir l'Autriche à l'Allemagne.

GOVERNMENT HOUSE,
OTTAWA.

L'oeuvre de l'Association Canadienne contre la Tuberculose est d'une importance capitale. Comme patron et patronnesse de l'Association, nous sommes heureux d'apprendre que les efforts pour déceler la maladie dès son début sont couronnés de succès, et que de nouvelles cliniques de diagnostic ont été ouvertes au cours de l'année dernière.

L'Association participe aussi à l'exécution d'un plan pour enrayer la tuberculose parmi la population indienne, et l'on espère obtenir d'excellents résultats sous la direction du Service des Affaires Indiennes, du ministère des Mines et des Ressources.

La vente des timbres de Noël continue d'être l'un des aspects les plus satisfaisants de l'oeuvre accomplie par l'Association. Les mesures préventives, telles que l'établissement de cliniques de diagnostic, le service des infirmières visiteuses, les camps au grand air, l'examen des écoliers et des étudiants d'écoles normales et d'universités, ne sont pas toujours assumées par les pouvoirs publics, de sorte que l'initiative en est, dans une large mesure, laissée à l'Association.

Les fonds recueillis par la vente des timbres de Noël ont beaucoup aidé à fonder ces services et à les développer d'année en année. Les recettes nettes sont dépensées dans les provinces où elles ont été réalisées, et permettent de subventionner des oeuvres que nous estimons très précieuses. Plus de cent mille Canadiens versent de bon coeur chaque année, selon leurs moyens, leur contribution à cette campagne. Voilà bien une cause étroitement liée à celle de notre bien-être national, et nous sommes convaincus qu'en demandant au peuple canadien de fournir généreusement les fonds nécessaires à la poursuite d'une oeuvre aussi magnifique, notre appel ne demeurera pas sans réponse.

Susan Tweedsmuir   Tweedsmuir

A travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Saint-Norbert

Le curé du Pôle Nord," comme on désigne communément le R. P. Prime Girard, O.M.I., est passé par ici, répétant cette intéressant conférence qu'il a donnée dans plusieurs paroisses.

La description du pays esquimau et les détails sur ces missions extraordinaires n'ont pas manqué, comme partout ailleurs où cette conférence a été entendue, de captiver l'auditoire.

On a été heureux de profiter de l'occasion pour faire au Révérend Père une offrande pour le besoin de ses missions.

• • •

Malgré une température bien inclémente qui a sévi tout le cours de notre tombola, au profit de la nouvelle église, la salle s'est bien remplie le dernier soir. L'entrain n'a pas fait défaut, et l'on s'est bien amusé. En tenant compte des circonstances défavorables, Mme Geo. Kenny, la présidente, ainsi que les dames qui l'ont assistée, ont pu être satisfaites du résultat obtenu.

A la fin de la veillée on a procédé au tirage des prix.

Voici les noms qui sont sortis de la boite du tirage:

1er prix, Radio Philco, valeur $50, Mme Théophile Gelande, Hilton, P. O., Man.

2e prix, couverture et coussin, laine crochetée, valeur $30.00, Mme Pavot, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

3e prix, $10.00 en argent, Mlle Aurélie Delisle, Saint-Norbert.

4e prix, violon, valeur $10.00, F. Thibault, avenue William, Winnipeg.

5e prix, service à dîner, valeur $10.00, Germain Lavergne, Saint-Pierre.

6e prix, rasoir de luxe, $5.00, J. Remmerey, Saint-Norbert.

7e prix, service de cuisine, $5.00, Victorine Joyal, Saint-Norbert.

8e prix, service à dépecer, $3.00, Eugène Delisle, Nashua, N.-H.

9e prix, chandail, $2.00, Laurent Lamirande, Hilton, P.O., Man.

10e prix, coussin, $2.00, Boniface Laplante, Académie Sainte-Marie, Winnipeg.

Les paroissiens de Saint-Norbert ont été heureux d'avoir au milieu d'eux, pendant quelques jours, l'abbé Dubuc, de Nicolet, P. Q., qui avait été administrateur de la paroisse pendant quelque temps. M. l'abbé avait laissé un excellent souvenir parmi ceux qu'il avait desservis avec dévouement et il a reçu un chaleureux accueil. M. l'abbé a donné le sermon à la messe paroissiale dimanche le 11 décembre.

• • •

Les jeunes gens de Saint-Norbert, ont organisé une partie de cartes et une soirée qui a été un grand succès. Le profit est destiné à l'entretien de la patinoire, qui doit fournir, au cours de la saison, beaucoup d'agrément à tous nos jeunes.

Sainte-Anne-des-Chenes

Retraite des demoiselles

Les demoiselles de la paroisse se sont préparées à la grande fête de l'Immaculée-Conception par une retraite bien fervente.

Le prédicateur en fut le R. P. I. Desautels, O.M.I., de Saint-Boniface. Environ 120 demoiselles ont suivi fidèlement les exercices spirituels. De 8 h. du matin jusqu'à 4 h. de l'après-midi, du moins pour lundi et mardi, c'est à qui aurait prié le mieux: la messe, les instructions, le chemin de la croix, le salut et même les moments de réflexion, tout était bien observé. Il ne faudrait pas croire cependant que durant les minutes de silence il n'y en avait pas quelques-unes qui priaient, et peut-être... parlaient tout haut; mais c'était l'exception.

Le jour de la fête, communion générale avec chant exécuté par la Chorale des Enfants de Marie. Dans l'après-midi, sermon de clôture et réception de quatorze nouvelles Enfants de Marie dans la Congrégation; la cérémonie se termina par le couronnement de la Sainte Vierge avec consécration solennelle. Certainement que notre bonne Mère du ciel a laissé descendre sur toutes les retraitantes, et par elles sur toute la paroisse, les bénédictions les plus précieuses. Et que dire de la centaine de lettres écrites au Sacré-Coeur où toutes ont dû exprimer le meilleur de leurs sentiments, de même que leurs résolutions les plus fermes! Ca va être une excellente poussée pour les oeuvres d'Action catholique.

Otterburne

Soirée du 5 décembre

M. Alphonse Gagné a présidé cette soirée organisée par les familles Désautels, Desrosiers, Dumont, Dubois, Fontaine, Foy, Gagné, Genest.

Aux cartes, les honneurs pour les dames reviennent à Mme J.-H. Desrosiers et à Mlle Irène Gobeil. Pour les hommes à MM. Donat Robidoux et M. Bérard.

Mme Emile Tytgat et M. Gustave Fredette ont gagné les prix d'entrée.

Les chanceux aux tirages: M. Jos.-Toussaint Vermette, une boite de pommes (don de M. Alfred Genest); M. Ernest Nicolas, taie d'oreiller (don de Mme Foy); M. Rosario Deamel, $1.00 (don de M. Alph. Gagné); Mme Alph. Gagné, $1.00 (don de Mlle Evelyn Rougeau); Mlle Eugénie Saltel, un nécessaire de voyage (don d'un particulier).

Plusieurs chansons furent exécutés. Nos remerciements à M. Donat Robidoux, à Mme Jean Saltel, au P. Lesage, mais plus particulièrement à Mme A.-L. Daoust, de Saint-Pierre, qui s'est prêtée de si bonne grâce tant pour le chant que pour l'accompagnement au piano.

Nos remerciements aussi aux amis de La Broquerie et de Sainte-Agathe qui ont bien voulu nous encourager par leur présence et leur générosité.

N.-B. La soirée du 12 décembre a été un succès. Rapport la semaine prochaine. Cependant nous tenons à faire savoir tout de suite que le $5.00 en or, don de M. Romain Carrière, de Nelson, C.-B., a été gagné par M. A.-L. Daoust, de Saint-Pierre.

Club de hockey

Otterburne, cette année, possédera un des bons clubs amateurs de la province. La patinoire est maintenant en bon état.

Les officiers élus sont: J.-H. Turenne, prés.; Z. Audet, vice-prés.; N.-J. Enright, secrétaire-trésorier; J. S. Thoms, gérant, Mike Fay, capitaine. Les directeurs sont: Alfred Grant, Jas. Campbell, Gérard Gobeil, N.-E. Taylor, M. Bérard.

Le club a joué sa première partie dimanche dernier. Il a vaincu Niverville par 7 à 3.

Noms des joueurs: Wilfrid Rougeau, gardien de but; Arthur Taylor, Charles Taylor, James Thoms, Mike Foy, Norman Enright, Ernest Taylor, John Prysunka, Cameron McBean. Les compteurs furent: M. Foy (2), Norman Enright (2), Ernest Taylor (2), J. Thoms (1).

Ecole

Une assemblée spéciale des contribuables du district scolaire d'Otterburne a été convoquée pour le 7 décembre, à 8 h. p m. M. Joseph Brisson présida. M. Alfred Genest a été élu commissaire à l'unanimité, en remplacement de M. Edouard Robidoux. M. A. Taylor a fait la proposition, M. J.-H. Desrosiers l'a secondée.

Il a été ensuite décidé que l'on construirait une école neuve d'une capacité de deux classes, et que l'on emprunterait du Département de l'Education une somme de $5,000.00 au maximum pour pouvoir réaliser ce projet. Proposé par M. Bérard, secondé par M. Hil. Robidoux. Le vote donna le résultat suivant: sur vingt voteurs, 14 en faveur, 6 s'abstiennent de voter, 0 contre. La plus grande partie des contribuables étaient présents à cette assemblée.

Les questions de site, de plans, de contracteur, etc., restent à l'étude.

Aubigny

Dimanche dernier, 5 décembre, la chorale du Collège de Saint-Boniface nous faisait l'honneur de venir chanter la messe et de répéter le concert et "La leçon des Lapins" chez nous.

C'est avec une fierté bien légitime, soyez-en sûrs, que nous avons reçu la visite d'hôtes si distingués.

C'était la première fois qu'on voyait semblable événement dans notre paroisse, mais on voudrait espérer que ce ne sera pas la dernière, tant la visite des collégiens nous a procuré de la joie.

Nous sommes heureux de croire aussi que les collégiens ont aimé leur voyage; le gentil merci qu'ils ont bien voulu nous témoigner nous fait plaisir et nous touche grandement.

Le R. P. Hamel, S.J., chanta la messe et fit un éloquent sermon. Le R. P. Caron, S.J., dirigea la chorale et M. Richard Hines accompagna à l'orgue.

Pendant la messe, on chanta à quatre voix mixtes le "Rorate," le "Sanctus" et "Agnus Dei." Les solistes étaient E. Vermander et G. Sabourin. J.-M. Huot chanta le solo de "Venez, divin Messie" et pour finir, la chorale chanta "Heureux les choeurs purs ici-bas;" le soliste était M. Deschênes.

Après la messe, M. l'abbé Gauvin invita les collégiens à se rendre au soubassement de l'église où l'on avait préparé un joli petit banquet.

Les mets étaient préparés par les jeunes demoiselles de la paroisse. Mentionnons, Mlle Arzélie Clément, Augustine Mousseau, Thérèse Roy, Alice Ritchot, Yvonne Désaulnier, Eva Marcoux, Florentine Bouchard; MM. L.-Joseph Robert et Louis Kenney servaient les tables.

Profitons de l'occasion pour leur en témoigner un sincère merci ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à faire de la fête un succès.

Après le repas, le R. P. Hamel remercie au nom du Collège et des collégiens, et M. l'abbé Gauvin répète un souhait de cordiale bienvenue au nom de la paroisse.

A la salle paroissiale, ensuite, les "Lapins," le "Vieux Lapin" et les chasseurs nous donnent une petite pièce très intéressante. Tous nous avons admiré et grandement apprécié l'art si gentil avec lequel ils ont rendu leurs parties.

Après la séance, les collégiens se rendent au souper pour partir aussitôt après.

C'est à regret que nous n'avons pas pu les avoir pour la soirée, mais nous avons compris les excellentes raisons qui les en empêchaient.

Le soir à la salle paroissiale il y a eu partie de cartes.

MM. Deschênes, Meunier et Hines étaient avec nous, et voulurent bien agrémenter la soirée de leurs chants et de leurs déclamations. M. Hines interpréta quelques morceaux de piano qui furent bien appréciés. Mlle Yvonne Désaulnier voulut bien accepter de chanter quelques morceaux.

Nous voulons offrir nos plus grands mercis à tous les artistes et à tous ceux qui ont contribué à faire un succès de cette fête; et nous espérons avoir encore le bonheur de recevoir les collégiens l'an prochain!

Saint-Francois-Xavier

Le mercredi 8 décembre, a eu lieu à Saint-François-Xavier, à l'occasion de l'inauguration de notre nouvelle salle, un grand banquet.

Ce magnifique banquet fut un grand succès; malgré que le temps fût peu favorable, notre grande salle était pratiquement remplie. Sincères remerciements à tous nos visiteurs venus en grand nombre des paroisses environnantes. Parmi ces nombreux visiteurs nous avions l'honneur de recevoir: M. Leader, député fédéral du comté de Portage-la-Prairie; M. Lamont, député provincial du comté d'Iberville, et M. Hood, maire de la municipalité de Saint-François-Xavier.

A la joie de recevoir tant de visiteurs se mêlait un regret, celui de ne pouvoir trouver au milieu de nous Son Excellence Mgr l'Archevêque.

Notre souper a été suivi d'un intéressant programme qui se composait d'une comédie, de chants divers, et de quelques morceaux de musique. Nous remercions nos amis des paroisses voisines qui ont bien voulu nous faire entendre de belles chansons canadiennes.

A la suite de ce programme récréatif, plusieurs discours furent prononcés, par nos distingués visiteurs sous la direction de M. C.-A. Préfontaine, président. Chacun appuyait sur le point principal, c'est-à-dire le crédit que donne notre nouvelle salle paroissiale non pas seulement à la paroisse mais aussi au district environnant.

Encore une fois nous remercions sincèrement tous nos visiteurs. Et comme cette soirée a été vraiment un succès, les paroissiens de Saint-François-Xavier sont heureux d'annoncer une partie de cartes pour le dimanche 19 décembre. Cordiale bienvenue à tous. Vous ne serez pas désappointés. Venez en grand nombre revisiter notre belle salle moderne, si attrayante. Les paroissiens de Saint-François, comme dans le passé, vous recevront à bras ouvert.

La Salle

Comme les années précédentes les Enfants de Marie organisent une partie de cartes qui aura lieu dans l'église paroissiale le 19 décembre, à huit heures. Il y aura un programme bien intéressant et de jolis prix. Vous êtes tous bienvenus à venir vous amuser à La Salle le 19.

M. A., secrétaire.

Noces d'argent

Le vendredi 26 novembre étaient célébrées les noces d'argent de M. et Mme Louis Goffard.

Une grand'messe a été célébrée à l'église par M. le curé de la paroisse. Le chant a été exécuté par les élèves du couvent.

M. le Curé a pris le souper chez M. Louis Goffard et a assisté à la lecture de l'adresse faite par Mlle Lucia Goffard. Un joli bouquet fut présenté par Mlle Henriette Goffard. La Rév. Soeur Marie-du-Sacré-Coeur, nièce des heureux jubilaires, fit parvenir un bouquet qui fut présenté par une arrière-petite-nièce. Le R. P. Joseph Gousseau, S.J. a envoyé un beau bénitier. Un cabinet d'argenterie fut présenté par des parents et amis, ainsi que d'autres jolis cadeaux.

Etaient présents: M. et Mme Eugène Tellier, Mme A. Gousseau, MM. et Mmes J.-B. André, O. Grenon, C. Tellier, H. Gousseau, L. Tellier, J. André, A. Vouriot, E. Nolette, P. Lemaire; Mlles H. et L. Goffard, J. Tellier, M.-A. Gousseau, B. André, A. Grenon, L. Gousseau, J. Lemaire, M. Lemaire, R. Vouriot, B. Tellier, M.-A. Plante, M. Leclaire, D. Tellier; MM. E. Gousseau, O. Gousseau, H. Tellier, P. André, J. Grenon, G. Forest, H. Lemaire, E. Grenon, G. Rochon, N. Tellier, R. Tellier, A. Tellier, P. Saint-Onge, O. Saint-Onge, H. Saint-Onge.

Woodridge

Vassar, Man.,
le 4 décembre 1937.

Monsieur le Directeur
de la "Liberté".

Cher Monsieur,

Mes occupations multiples ne m'ont pas permis de lire dans votre édition du 29 septembre dernier avant ces jours-ci, le compte rendu d'une assemblée tenue à Woodridge au sujet d'une fromagerie qu'on est à y construire.

A mon grand regret, j'y vois une erreur qui demande une mise au point.

Il est évident que le chroniqueur, quand il écrit que "Monsieur Préfontaine brillait par son absence" n'était pas au courant du fait qu'il y avait un grand Congrès Eucharistique le jour même à Saint-Pierre, et qu'il était impossible pour M. Préfontaine d'être avec nous ce jour-là. Il avait écrit à M. le Curé avant l'assemblée, donnant cette raison pour expliquer son absence, et cette lettre fut mentionnée par le président au commencement de l'assemblée.

Je suis sûr que tous ceux qui étaient présents, y compris le chroniqueur, regrettent beaucoup cette injustice involontaire causée à M. Préfontaine, et nous le prions de l'excuser.

Votre humble serviteur,
Geo.-A. LAFORTUNE.

Sainte-Agathe

Bénédiction remise

Les paroissiens de Sainte-Agathe, et les amis de la paroisse sont priés de noter que la bénédiction de la salle paroissiale de Sainte-Agathe et son inauguration, n'auront pas lieu le 19 décembre, comme il avait été, tout d'abord, décidé.

Cette bénédiction ne se fera que plus tard. La "Liberté" annoncera, dans un avenir prochain, la date choisie.

Décès de M. Omer Joyal

Une de nos plus vieilles familles de Sainte-Agathe vient d'être l'objet d'une bien pénible épreuve. M. Omer Joyal, revenant d'une visite de trois jours, chez sa fille, Mme Ephrem Toupin, mourait, presque à la porte de sa demeure, victime d'un très triste accident. En quittant l'autobus qui l'avait ramené à Sainte-Agathe, il était frappé par un camion, et rendait le dernier soupir dans la maison de M. Albéric Lemoine, où on l'avait porté. Le bon Dieu lui avait réservé la grâce d'avoir un prêtre à ses côtés en ses derniers moments. En effet, M. le curé Elie-B. Rocan se trouvait dans le même autobus que le défunt, et s'empressa de lui donner les secours de notre mère la Sainte Eglise, dès qu'il apprit l'accident.

M. Omer Joyal est arrivé au pays en 1882. Il était né à Saint-François-du-Lac, P.Q., le 1er novembre 1860. Il se maria le 1er juin 1892, à Sainte-Agathe, à Mlle Ernestine Fontaine. Il mourait le 9 décembre 1937.

Il laisse, outre son épouse, deux frères: Joseph, de Sainte-Agathe, et Oscar, de Saint-François-du-Lac; quatre fils: Omer, Arthur et Armandeus, de Sainte-Agathe, et Clovis, de Saint-Adolphe; cinq filles: Mme Ephrem Toupin (Antoinette), de St-Boniface, Mme David Fontaine (Laura), Germaine et Marthe, de Sainte-Agathe, et Purissima, de Régina, et de nombreux petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le curé Elie-B. Rocan.

Le service eut lieu lundi dernier dans l'église paroissiale de Sainte-Agathe, et fut chanté par le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., petit-neveu du défunt. Pendant ce temps, des basses messes furent célébrées aux autels latéraux, par le R. P. Lachapelle, O.M.I., et M. l'abbé Georges Dubuc, vicaire à la cathédrale de Nicolet.

Au choeur, on remarquait: Mgr Wilfrid Jubinville, P.D., V.G., curé de la cathédrale de Saint-Boniface; M. l'abbé Mastaï Mireault, curé de La Salle; M. l'abbé Louis-Philippe Brunet, curé de Starbuck, et M. l'abbé Jacques Barclay, vicaire à Ste-Agathe.

Durant le service, M. Paul Joyal, petit-neveu du défunt, chanta un "Pie Jesu" de l'abbé Michel.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Georges Lemoine. Mlle Hélène Lemoine touchait l'orgue.

La quête fut faite par MM. Etienne Joyal et Arthur Gobeil, petits-neveux du défunt.

Un grand nombre de personnes assistaient au service. Parmi les fidèles, on remarquait, en plus des membres de la famille: MM. Alexandre Bernier, avocat, Amable Toupin, J.-O. Brunet, Blanchette et Couture, de Saint-Boniface; M. Houde, de St-Norbert, M. Martinon, d'Aubigny, etc., etc.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathie.

La "Liberté" offre à la famille si durement éprouvée ses plus vives condoléances.

Ile-de-Chenes

Naissance

A Grande Pointe, le 11 décembre à M. et Mme Honoré Brûlé, née Olive d'Auteuil, un fils, baptisé le 12, sous les noms de Joseph-Fernand-Jérôme. Il eut pour parrain son cousin, Fernand Trudeau; pour marraine, sa tante Gabrielle d'Auteuil. Porteuse, Mme Paul Trudeau, soeur de la mère.

La Broquerie

Il y aura à La Broquerie, dans la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par les jeunes de la J.A.C. le 19 décembre au soir.

La partie récréative est également organisée par les jeunes. Programme spécial pour Noël.

Tous sont bienvenus.

• • •

Tableau d'honneur au couvent

GRADE XI — Gertrude Tétreault, Yvonne Rocan.

GRADE X — Yolande Millier, Lucie Boulet.

GRADE IX — Marie Boulet, Edouard Lafortune.

GRADE VIII — Lucie Boisjoli, Lucien Mireault.

GRADE VII — Florence Rocan, Louise Emond.

GRADE VI — Marguerite Boily, Ida Lafortune.

GRADE V — Estelle Clément, Rita Carrière.

GRADE IV — Florence Savard, Denise Emond.

GRADE III — Hermance Gauthier, Eugène Beaupré.

GRADE II — Fernand Balcaen, Madeleine Lord.

GRADE I (a) — Marie Bédard, Paul Rocan.

GRADE I (b) — Anita Lafortune, Edouard Lord.

Sainte-Rose-du-Lac

Tableau d'honneur au couvent

GRADE VII — Reine Floch, Dolorès Beauchamp.

GRADE VI — Fernande Rodier.

GRADE V — Beulia Pelletier.

GRADE IV — Marie-Anne Tardiff, Vina Pelletier.

Ecole publique

GRADE XI — Eileen MacCarthy, Edmund Bissonnette, Marie-Jeanne Roche.

GRADE X — Joseph Montagne, Théodore Prikker, James Hay.

GRADE IX — Marie-Louise Lebas, Delphine Maguet, Irène Montsion.

GRADE VIII — Juliette Dufault, Marie-Rose Ingelbeen, Noëlla Tucker.

GRADE VII — Gildas Molgat, Alice Loire, Alvina Ferrand.

GRADE VI — Claire Beaudry, Irène Montagne, Nellie Moar.

GRADE V — Raymond Pinette, Joyce Hay, M.-Louise Montagne.

GRADE IV — Anne-Marie Neault, Lucille Dumas, Marie-Ange Montsion.

GRADE III — Léontine Neault, Jeanne Labossière, Olive Beaudry.

GRADE II — Lucille Archambault, Marthe Léger, Thérèse Feuillâtre.

GRADE I — Marie Lagassé, Denis Allard, Elisabeth Schabler.

L'organisation de musées ambulants

OTTAWA — M. Nicolas de Grandmaison, peintre canadien de sujets indiens, de réputation internationale, est venu à Ottawa dans le but d'intéresser les autorités à l'organisation de musées ambulants. Cet artiste fait observer que des milliers de gens n'ont jamais vu le Musée National, les archives et la Galerie de peintures du Canada. Etant donné que ces gens sont incapables de venir à Ottawa, il faudrait aller à eux avec nos richesses historiques et artistiques.

Il propose d'organiser des expositions itinéraires, soit par autocars ou par wagons de chemin de fer aménagés en véritables musées, s'arrêtant partout où les gens pourraient y être intéressés. M. de Grandmaison a l'intention de soumettre son projet aux autorités fédérales.

Pour l'assurance-chômage

VICTORIA — Le Législature de la Colombie-Britannique a exprimé l'opinion que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord devrait être amendé en vue d'établir incontestablement l'autorité du parlement fédéral sur l'établissement d'un plan national d'assurance-chômage.

LE CHANGE

14 décembre

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	4.9982
France	.0340
Etats-Unis	prime 1-32 p.c.
Belgique	.1701

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

14 décembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$6.00—$6.00
Bons	$5.00—$5.75
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$2.50—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.00—$6.00
Bons	$5.00—$5.75
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$3.75—$4.75
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$3.25—$3.50
Moyennes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.25—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$8.50
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.50
Très pesants	$7.00
Légers et maigres	$6.00—$7.25
Truies No 1	$6.25—$6.50
Truies No 2	$6.25
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$7.00—$7.25
Bons pesants	$6.00—$6.25
Ordinaires	$4.50—$5.00
Béliers	$5.00—$5.25
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

VOLAILLES

Habillées F.O.B. Winnipeg

Poulets, plus de 5 liv. la livre	.19
Poulets, 4 à 5 liv. la liv.	.17
Poulets, 3 à 4 liv. la liv.	.15
Poulets, moins de 3 liv. la liv.	.13
Poules, plus de 5 liv. la liv.	.15
Poules, 4 à 5 liv. la liv.	.13
Poules, moins de 4 liv. la liv.	.11
Poules, moins de 3 liv. la liv.	.09
Coqs, tout poids, la liv.	.10
Dindes, la liv.	.19
Oies, la liv.	.12
Canards, la liv.	.15

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg. Gros	.28½—.29
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grades A, gros, la douz.	.29
Grade A, moyens, la douz.	.27
Poulettes, la douz.	.25
Grade B, la douz.	.21
Grades C.	.17
Pommes de terre	
Du Manitoba, Sac de 90 livres	.50
Autres légumes du Manitoba	
Choux, 100 livres	$1.25
Carottes, 100 liv.	.90
Betteraves, 100 liv.	.75
Courges, liv.	.01½
Navets, 100 liv.	.60
Panais, 100 liv.	1.15

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le sac de 98 livres	$4.15
Gruau— (Prix de détail) Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$28.00

Pour lire au foyer le dimanche

LES SAINTS DE LA SEMAINE

19 décembre — Le Bienheureux Urbain V, pape (1310-1370).

20 décembre — Le Bienheureux Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus (1597).

21 décembre—Saint Thomas, apôtre

Saint Thomas était un pêcheur de Galilée comme Pierre, André, Jacques et Jean. Jésus l'appela pour être son huitième apôtre. Ame simple et pure, Thomas était en même temps un grand coeur. C'est lui qui prononça ces belles paroles, à la veille de la Passion: "Allons et mourons avec Jésus." Plus tard, ayant mis les doigts dans les plaies des pieds et des mains du Sauveur et dans la plaie de son coeur, il poussa ce cri de l'incrédulité vaincue: "Mon Seigneur et mon Dieu!"

Après la Pentecôte saint Thomas se dirigea vers l'Orient pour évangéliser les Parthes, les Mèdes et les Perses. Averti par un vision de la bienheureuse mort de la mère du Sauveur il revint en Judée et supplia les apôtres d'ouvrir le tombeau de Marie pour contempler une dernière fois son doux visage. Le corps virginal ne s'y trouva plus et Thomas se désolait lorsqu'il aperçut Marie montant au ciel entourée des choeurs angéliques.

Saint Thomas fonda de nombreuses églises dans les Indes, et ses grands succès lui méritèrent la couronne du martyre. Un jour que l'apôtre priait avec ferveur au pied d'une croix, de féroces païens tombèrent sur lui à l'improviste et le percèrent de leurs lances.

L'abbaye de Saint-Denis possédait avant la révolution, la main droite de saint Thomas. Le reliquaire où elle était enfermée portait cette inscription: "Ici est la main de saint Thomas, apôtre, cette main qu'il mit dans le côté droit de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

22 décembre—Saint Flavien, martyr (362)

Flavien, préfet de Rome, jouissait de l'affection de Constantin et favorisa de tout son pouvoir l'établissement du christianisme dans l'empire. Sous le règne de Constance, qui avait embrassé l'arianisme, il fut destitué de sa charge, et Julien l'Apostat combla la mesure de l'iniquité en le dépouillant de ses biens et en le marquant au front du signe de la servitude. Flavien termina dans l'exil sa bienheureuse vie.

Son épouse, sainte Dafrose, était morte, elle aussi, pour la foi catholique et ses filles, sainte Bibiane et sainte Démétrie, confessèrent glorieusement, à leur tour, le nom de Jésus-Christ. Condamnées à mourir de faim dans un sombre cachot, les vierges furent nourries miraculeusement et comparurent devant leur juge plus fortes et courageuses que jamais. Comme Démétrie assurait avec une ardeur tout céleste que la mort était l'objet de ses plus chers désirs, elle exhala le dernier soupir entre les bras de sa soeur et Bibiane expira sous les fouets plombés.

23 décembre — Saint Savinien et saint Potentien, martyrs (275)

Savinien naquit dans l'île de Samos d'une noble famille païenne, mais l'enfant manifestait un attrait précoce pour la prière et la charité. Une nuit il fut réveillé par un ange tenant un candélabre d'or qui répandait une lumière éblouissante mêlée de parfums mystérieux: "Savinien, dit le messager céleste, espère en Dieu, car tu deviendras, par le baptême, plus blanc que la neige." Le jeune homme raconta aussitôt cette vision à son père qui s'écria avec effroi: "Tu sais comme les chrétiens sont persécutés, tu vas nous perdre tous."

Dès le lendemain le héros quittait famille et patrie pour trouver Jésus-Christ et son baptême. Dieu le guida vers notre France et un jour il arriva à Troyes où la moisson des âmes était belle, mais presque sans moissonneurs. Là s'accomplit la prédiction de l'ange: une nuée céleste descendit sur Savinien en prière et une main mystérieuse le baptisa au nom du Seigneur Jésus.

L'apôtre secondé par saint Potentien, arrivé de Rome, et quelques disciples, évangélisa le pays de Troyes au milieu des plus grands prodiges et mérita, avec ses compagnons, la couronne du martyre sous le règne d'Aurélien.

24 décembre — Le saint Roi et Prophète David

25 décembre — La Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ

"Il était minuit, dit l'Evangile, le temps où Marie devait enfanter étant arrivé, elle mit au monde son fils premier né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. Or il y avait aux environs de Bethléem des bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux. Tout à coup un ange du Seigneur apparut auprès d'eux, une clarté céleste l'environnait et ils furent saisis de frayeur. Mais l'ange leur dit: "Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une grande joie pour vous et pour le peuple, il vous est né un Sauveur dans la ville de David, c'est le Christ, le Seigneur et voici à quel signe vous le reconnaîtrez: vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche." Aussitôt une troupe nombreuse de la milice céleste se joignit à l'ange et se mit à louer Dieu en chantant: "Gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté."

On voit aujourd'hui encore, dans les environs de Bethléem, un petit hameau composé de quelques huttes dont le nom arabe signifie village des bergers. C'est de là, suivant la tradition, qu'étaient les bergers conviés par les anges au berceau du Sauveur. Ils s'y rendirent au nombre de trois et représentèrent auprès du Messie les trois races issues des trois fils de Noé. Les plus anciennes chroniques, les manuscrits orientaux et le jugement des savants s'accordent sur ce point, aussi Benoit XIV affirme-t-il, en toute assurance, qu'il y eut trois bergers adorateurs et qu'il n'y en eut que trois.

L'Eglise d'Orient et plusieurs Eglises particulières de l'Occident célèbrent la fête des trois saints bergers de la crèche. Leurs corps reposèrent jusqu'au milieu du IXe siècle dans la belle église bâtie en leur honneur par sainte Hélène. Après la ruine du sanctuaire ils demeurèrent à Jérusalem jusqu'à ce qu'un vieux chevalier les transporta, vers l'an 960, en Espagne, où ils furent déposés dans la ville de Lédesme, voisine de Salamanque. Innocent XI accorda de précieuses indulgences aux associés de la confrérie des saints bergers Jacob, Isaac et Joseph, fondée à Lédesma, dans l'église de Saint-Pierre.

Soeur Angèle

Sur son lit à moitié fait, au milieu de la pièce sale et en désordre, parmi les jurons du mari et les piaillements des enfants, on vient de déposer Mme Lagloire. C'est en se rendant au marché, ce dimanche matin, qu'elle a glissé et qu'elle s'est cassé la jambe.

—Ah! que je souffre, Agénor! fait-elle de sa grosse voix éraillée. On dirait que je vais mourir!

—T'inquiète pas, Phémie! Tu guériras bientôt! Pas vrai, Monsieur le docteur?

Mais M. le docteur, qui a terminé son pansement, hoche la tête.

—Pas tout de suite, mon brave homme! Votre femme en a bien pour deux mois de lit avec sa double fracture!

—Misère de bon sang! Deux mois de lit! Et qui tiendra la maison pendant ce temps? Qui fera le fricot, racommodera les hardes et s'occupera des mioches?

Comme ils n'attendaient que ce signal, les enfants se mettent à hurler avec un ensemble touchant.

—Si je peux, je vous enverrai une garde-malade ou une infirmière.

—Impossible, Monsieur le docteur! On n'a pas un sou d'avance! On ne peut pas dépenser des mille et des cent!

—Alors, je vais passer chez les Soeurs de Saint-Vincent de Paul, afin qu'on vous envoie une religieuse.

—Ah! Monsieur le docteur, une religieuse! Moi, vous savez, je ne crois pas à grand'chose, et je n'aime pas beaucoup les Curés et les Soeurs!

—A votre aise, mon ami! Si vous ne voulez ni infirmière ni religieuse, comment sera soignée votre malade?

—Tais-toi donc, Agénor!... Est-ce qu'elle se fera payer, cette Soeur? interrogea la blessée.

—Mais non!... Vous le savez bien!

—Alors, essayez voir de m'en envoyer une! Mais qu'elle ne se mêle pas de venir prêcher chez moi!

Et le docteur a si bien "essayé voir," que, moins de deux heures plus tard, une main légère frappait à la porte, et une cornette blanche mettait sa lumière sur le seuil.

—Ah! c'est vous la Soeur? M. le docteur, vous a dit, n'est-ce pas?... Pas de sermons ici!

—Soyez tranquille, mon ami! fait la religieuse souriante. Où donc est la malade?

Fiévreuse sur son lit, Phémie s'agite et s'encolère pour faire taire les enfants.

—Je vais refaire le lit, dit la nouvelle arrivante. Vous devez être fort mal ainsi?

—Ne me touchez pas! Vous allez me faire du mal!

Mais, d'une main experte et légère, la religieuse a déjà tiré les draps, bordé les couvertures, redressé l'oreiller, et la blessée se sent si à l'aise qu'elle ne peut dissimuler un sourire de satisfaction.

—C'est pas tout ça! fait le mari, qui ne veut pas encore avoir l'air de se rendre. Il y a Totor!

—Qui est Totor, je vous prie?

—C'est le dernier momaillon! trois mois! Il faut y donner son biberon!

Du berceau, Totor est sorti doucement, et tandis que le lait chauffe devant le feu, il est lavé, changé et rendu méconnaissable. Fleurant bon la propreté, gorgé de lait, le petit enfant s'endort, souriant entre les bras qui le bercent.

—Et maintenant, vite, dites-moi où sont les provisions? Vous allez voir si je vais faire un bon fricot!

Et réquisitionnant les petits, émerveillés, voilà la Soeur Angèle qui s'affaire dans la pièce.

Installé devant la table bien mise, Agénor Lagloire n'en revient pas.

—Eh bien! nom d'un chien! fait-il en tapant du poing, je n'aurais jamais cru qu'une Soeur soit si "débrouillarde!"

—C'est égal, ma Soeur, fait la malade, vous êtes joliment adroite et avisée!... Qu'est-ce que vous faisiez donc dans le civil?... Je parie que vous deviez être cuisinière ou femme de chambre dans une grande famille! A vos manières, je comprends ça! La propriétaire de la maison, qui est une vicomtesse, s'il vous plaît, a des femmes de chambre qui ont tout à fait votre genre!

La religieuse sourit, mais ne répond pas.

—Laisse donc, Madame ma Soeur tranquille! fait Agénor condescendant, la pipe entre ses dents. Ces affaires-là, c'est pas ton boulot! C'est une drôle d'idée, sans doute, de se faire Soeur, mais là, on a toujours du pain!... C'est rudement dommage tout de même!... Vous auriez fait une fameuse ménagère, vous savez!...

A ce moment précis, on frappe à la porte, et une vieille femme, vêtue de noir, entre dans la pièce, chargée d'un grand panier de victuailles.

—Je viens de la part de Mme la vicomtesse apporter quelques provisions et prendre de vos nouvelles, Madame Lagloire.

Mais une stupéfaction profonde se peint sur les traits de la nouvelle arrivante. Un flot de larmes monte à ses yeux, tandis qu'elle s'élance vers la religieuse en train de laver la vaisselle.

—Oh! fit-elle d'une voix tremblante d'émotion, Mademoiselle Marie!.. C'est vous?... Et travaillant de la sorte!... Je ne souffrirai pas...

—Chut! Clotilde! C'est moi qui ne souffrirai pas de vous voir prendre ma place! D'ailleurs, j'ai fini jusqu'à ce soir... Je reviendrait tantôt moi ou une autre de mes compagnes! Au revoir, Clotilde! Au revoir, Madame Lagloire! Au revoir tous!...

Et, légère et souriante, dans un cliquetis de rosaire, Soeur Angèle sort prestement, et sa coiffe blanche cesse de répandre sa lueur dans le taudis.

—Vous la connaissez, cette Soeur! interroge alors curieusement Agénor Lagloire.

—Si je la connais? fait avec feu la vieille caméristé. Mais c'est la fille de mon ancien patron, le marquis de Trampac, un ange du bon Dieu!

—Une demoiselle de "la haute," ça? Si peu fière, si aimable? Mais alors, qu'est-ce qui lui est arrivé? Elle était ruinée?

—Ruinée, elle? Ah! pauvre homme! Une dot de reine, une tournure de princesse et des partis!...

—Mazette! Si j'avais su, j'aurais pas fumé ma pipe en jurant!

—Et moi qui lui ai demandé si elle n'était pas cuisinière "dans le civil!" ajoute Mme Lagloire.

—Eh ben, quoi!... inutile de vous en faire, allez, Mademoiselle Clotilde, conclut Agénor en croisant ses bras sur la poitrine. Vous pouvez être assurée d'une chose, c'est que cette demoiselle qui "s'est mise Soeur" m'a fait changer rudement les idées! Maintenant, je ne croirai plus les camarades qui disent que les métiers de Curés et de Soeurs, c'est des métiers de feignants, et je croirai que le bon Dieu existe, puisqu'il y a des anges sur la terre comme Madame ma Soeur Angèle!

Ayant ainsi parlé, Agénor Lagloire reprit machinalement sa pipe qu'il avait laissé éteindre, et plongea de nouveau dans de profondes réflexions au milieu d'un nuage de fumée olympienne.

Jeanne-Bénita AZAÏS.

Le Dernier Vernis

Avant de quitter la maison pour un grand voyage, on jette un dernier coup d'oeil pour voir si l'on n'oublie rien. Depuis des jours on se prépare, on fait ses malles, on compte l'argent à emporter, on décide des endroits où l'on s'arrêtera. Voyons, il faut être prudent.

C'est pour le grand voyage, surtout, qu'il faut vérifier bien des petites choses, — et des grandes! Aura-t-on le prix du passage, les bonnes oeuvres nécessaires? Sera-t-on débarrassé des saletés du péché? Aura-t-on la toilette, la robe nuptiale qu'il faut pour entrer chez Dieu? Où est-ce qu'on couchera le premier soir?...

Ne laissons rien à l'imprévu. Car le voyage est long, sans billet de retour. N'attendons pas trop tard pour l'extrême-onction: que le médecin soit bien averti de nous avertir! Pourquoi ne pas le dire d'avance aux membres de la famille?

"Vous savez, l'extrême-onction est pour les vivants, pour les dangereusement malades. C'est un sacrement que chacun devrait recevoir quatre ou cinq fois dans sa vie, car on doit bien être malade, en danger, quatre ou cinq fois avant le départ. Eh bien, voici ce que je vous demande comme une faveur d'amour: aussitôt que je serai assez malade pour avoir droit à l'extrême-onction, je vous en prie, procurez-la-moi! Ce sera un sacrement de plus que j'aurai reçu. On n'en a jamais trop. Me le promettez-vous?

—Bien sûr! mais ça ne presse pas? Ne nous faites pas peur!

—Mais non! Je suis en parfaite santé. Je prends mes précautions pour que vous n'ayez pas peur de me faire peur, en appelant le prêtre, et pour que le prêtre ne soit pas obligé de prendre cinquante détours, de crainte de m'effaroucher. Est-il possible? On craint de parler de mort à des mortels, à des condamnés à mort!

—Vous êtes philosophe...

—Je suis catholique, pas plus. J'ai remarqué qu'on profite de la santé pour faire son testament, et du beau temps pour bâtir les maisons qui abritent contre la pluie. De même, je profite de ma santé, de ma lucidité d'esprit, pour vous demander quoi faire quand j'aurai perdu cela, et qu'on n'osera pas me dire la vérité.

—Vous faites comme les gens qui portent sur eux la médaille de saint Christophe avec l'inscription: Je suis catholique. En cas d'accident, appelez le prêtre. C'est une assurance.

—Tu es intelligent, toi. Tu comprends tout de suite.

—Et je vous fais la même demande. Je peux bien mourir avant vous. Ce n'est jamais celui qu'on croit qui meurt le premier. En tout cas, dès que je serai assez malade pour avoir droit à l'extrême-onction, moi aussi, je veux la recevoir. Je me rappelle le catéchisme, qui affirme qu'elle purifie, fortifie l'âme et rend même la santé au corps si Dieu le juge à propos. Donc, avantage des deux côtés! Comment se fait-il que tant de catholiques ont la frousse quand on en parle?...

—C'est qu'ils ont peur de Dieu. Quand on a fait un coup à quelqu'un, on n'a pas hâte de le rencontrer. Les pécheurs qui ont insulté Dieu redoutent la réception promise. Qu'ils se mettent donc en règle! Qu'ils demandent pardon, qu'ils paient leurs dettes, qu'ils vivent poliment, méritoirement, qu'ils soient charitables, pour faire leur purgatoire sur la terre: car l'aumône couvre la multitude des péchés. Cela vaudra mieux que de nier Dieu, et de chercher des objections contre la fin dernière...

—On s'aperçoit que vous avez fait une retraite fermée, vous!

—Pas rien qu'une! Et tous ceux qui veulent se replacer, s'aplomber; les vieux avant de trop vieillir, et les jeunes avant de se marier, devraient y aller réfléchir, pour tourner la page, pour recommencer à neuf. Ensuite, quand la fin de la fin arrivera, l'on sera déjà du bon bord depuis des années; la préparation au grand voyage ne sera pas improvisée, risquée, gâchée; l'extrême-onction nous embellira comme un dernier vernis et nous serons regardables aux yeux de Dieu.

Que veux-tu que le prêtre fasse avec un mourant sans connaissance qui s'est toujours caché de Dieu? qui n'a jamais voulu l'écouter? dont la conversion est si douteuse qu'elle vérifie le mot de Bossuet: Ce n'est pas alors le malade qui abandonne le péché, c'est plutôt le péché qui abandonne le malade, — trop faible pour pécher à son goût..."

Arrangeons-nous pour n'être pas cela.

(L'Action Paroissiale).

Joyeux Noël

Bientôt, les Merry Christmas, Baptiste! Merry Christmas, ti Georges! Merry Christmas, ti Pit! vont se croiser dans les rues. On dirait que la joie chrétienne et intime de nos citadins canadiens-français trouve une expression plus adéquate, plus vivante dans un anglicisme, — pire que ça, dans un mot vide de sens et commercialisé, dans un mot qui de nos jours, pour plusieurs, ne désigne plus une époque de l'année liturgique, mais de l'année amusante.

Le protestant, le viveur, le commerçant parlent de Christmas avec une innocence et une inconscience étranges.

Les vieux puritains, du moins, détestaient ce mot parce qu'ils en connaissaient la signification.

Si le protestant moderne savait que ce mot contient ce que sa secte a en horreur, la messe! En effet, il signifie "messe du Christ," ou "la messe, c'est le Chist." Si l'athée songeait que ce mot contient le nom de son adversaire! Pourquoi s'attacher au mot qu'on a vidé de son sens? C'est parce qu'il pénètre, imbibe, domine tout le commerce à l'époque des fêtes; parce qu'il est l'occasion d'un surcroît de ventes et d'achats.

Il a perdu son ancien sens catholique et pieux. Mais les mots ont leur revanche. Espérons qu'un jour il fera pénétrer dans la tête de ceux qui le profanent tout ce qui inspire.

En attendant, nous, ne disons pas "Merry Christmas", mais "Joyeux Noël", à la française. Noël signifie natal, le jour natal par excellence, comme on dit la paroisse natale. Ne manquons pas d'aller à la crèche avec les enfants, avec une âme d'enfant, souhaiter bonne fête au petit Jésus.

—(L'Action paroissiale).

Trouvailles de petites

... Mais pas petites trouvailles. On est au catéchisme:

—Quelle différence entre Noël et Pâques?

—A Noël, Dieu est né homme, et à Pâques, l'homme est rené Dieu.

Formule admirable, vraie trouvaille. La suivante, qui part d'une erreur, ou d'un jeu de mots pas cherché, renferme un sens exact:

—Où vont les méchants, après leur mort dans le péché?

Tous en choeur: — En enfer!

—Où vont les bons, sans aucun péché?

Tous: — Au ciel.

—Où vont les bons qui ne sont pas tout à fait purifiés?

Hésitation, puis une petite voix se risque: — Au cours préparatoire!

Je n'ai pour épancher mon âme que ma mère et le bon Dieu... mais ces deux là en valent bien d'autres!

OZANAM.

Le bonheur est un état indépendant des choses extérieures, Dieu le donne quand il veut; les pauvres et les affligés peuvent le connaître: il est tout entier dans un acte d'amour.

Abbé PERREYVE.

Comment peuvent faire ceux qui, après avoir peiné pendant six jours travaillent encore le dimanche? Leur coeur est donc de pierre et leurs muscles d'acier, qu'ils n'aient besoin ni de prières ni de repos?

Louis VEUILLOT.

Saint Philippe de Néri et le pécheur

Un jour on amena à saint Philippe de Néri, un grand pécheur, qui ne voulait pas entendre parler de la religion. Saint Philippe de Néri vit donc s'avancer cet homme, qui, le sourire sur les lèvres, pensait sans doute en lui-même venir à bout du saint comme de tous les autres. Saint Philippe lui dit seulement: "Mon ami, je désire de tout mon coeur votre salut; je le demande à Dieu, mais il faut que vous y coopériez, car Dieu ne peut pas nous sauver sans nous. Eh bien, voici l'unique chose que je vous demande. — Quoi, mon Père? — Ce soir, avant de vous endormir vous joindrez les mains et vous direz: "Cette nuit même je puis mourir, et si je meurs dans cet état, je vais en enfer." Vous direz cela trois fois, c'est tout ce que je vous demande. — Je le veux bien, dit cet homme. Et il s'en alla haussant les épaules, trouvant très bizarre l'idée du saint. Où alla-t-il? Dans les lieux de plaisir; il s'amusa, il ne pensa plus à ce que saint Philippe lui avait promis: "Après tout, cela ne me fera pas de mal, je l'ai promis, je suis un homme d'honneur." Il se couche, joint les mains... et voilà notre homme qui commence à trembler, à avoir peur, à ressembler à quelque chose comme un cadavre. Il dit une fois: "Cette nuit même, je puis mourir... Mais cela est vrai pourtant, je puis mourir cette nuit... Et si je meurs dans cet état, je vais en enfer... Mais cela est certain..." Et voilà qu'il n'a pas besoin de répéter trois fois cette parole. Il se lève précipitamment et sort de chez lui. Il court, il ne marche pas, il vole à travers les rues et les places de Rome, il va heurter à la porte de l'homme de Dieu.

"Mon Père, dit-il à saint Philippe de Néri, mon Père, grâce, miséricorde! Réconciliez-moi avec Dieu."

Il était converti: de pécheur il était devenu pénitent.

Les cinquante ans de l'église française de Chicago

Au mois de septembre dernier, l'église Notre-Dame, la "vieille église française" de Chicago, a célébré le 50e anniversaire de sa fondation.

L'église Notre-Dame fut bâtie, en 1887, par l'abbé Achille Bergeron, qui en fut curé jusqu'en 1918.

De forme octogonale, cette construction n'a aucune colonne intérieure. Elle mesure 40 mètres de longueur sur 31 mètres de largeur.

La coupole, en forme de dôme, est considérée comme une des plus élégantes de Chicago.

Au début de 1918, à la demande de l'abbé Bergeron, le cardinal Mundelein pria les Pères Canadiens du Saint-Sacrement à New-York de venir à Chicago pour prendre charge de cette paroisse. Alors l'église Notre-Dame devint un sanctuaire d'adoration perpétuelle. Pour ce faire, on fonda une garde d'honneur, composée d'âmes généreuses qui s'engageaient à passer une heure, soit par jour, soit par semaine, soit par mois, devant le Saint Sacrement. Un autre moyen de cultiver dans la masse l'esprit d'adoration fut l'établissement d'une Société d'adoration nocturne destinée aux hommes. Elle groupe 1,400 membres qui se réunissent tous les derniers samedis du mois dans des exercices d'adoration qui durent de 8 h. 30 du soir à 1 h. 30 du matin.

LA LITURGIE

Des Vêtements sacrés

(Suite)

—Que savez-vous de la chape des chanoines?

—Cette chape, en latin "cappamagna" (cappamagne ou grande chape), est composée d'un camail de soie ou d'hermine, et d'un manteau de soie à longue queue dont la couleur varie. Le Pape et les cardinaux portent la chape rouge; les évêques la portent violette; quant aux chanoines, la couleur de ce manteau varie selon les usages ou privilèges auxquels ils appartiennent; le plus souvent, elle est de drap noir bordé de rouge; mais ce costume n'est pas la véritable CAPPAMAGNE.

—Ce costume des chanoines est-il général?

—Il n'est guère connu qu'en quelques diocèses; leur véritable costume est le rochet et la mozette et quelquefois l'aumusse, sorte de fourrure portée sur le bras gauche.

—Quels sont les habits communs aux clercs qui sont dans les ordres sacrés?

—Ce sont l'AMICT, l'AUBE et le CORDON.

—Qu'est-ce que l'amict?

—C'est un voile de lin dont les ministres de l'autel s'entourent le cou, lorsqu'ils doivent se revêtir de l'aube.

—Que représente l'amict?

—Comme autrefois on le mettait sur la tête, l'Eglise en a fait l'image du CASQUE DU SALUT dont saint Paul veut toujours que le chrétien soit armé. C'est pour cela que le prêtre, avant de laisser tomber l'amict sur ses épaules, le met sur sa tête en disant: Placez sur ma tête, Seigneur, le casque du salut.

—Qu'est-ce que l'aube?

—L'aube est un vêtement blanc, ainsi que l'indique son nom (alba) qui descend jusque sur les pieds, et dont doivent être revêtus les prêtres et les ministres de l'autel.

—Que signifie l'aube?

—Elle signifie l'innocence qui est comme le vêtement du prêtre, et qui jette de l'éclat sur toute sa vie, comme la blancheur de l'aube jette de l'éclat sur tout son corps, qu'elle enveloppe entièrement.

—Qu'est-ce que le cordon?

—C'est une ceinture qui retient les plis de l'aube autour des reins. Il représente la modestie et les bonnes moeurs.

—Qu'est-ce que le manipule?

—C'est un petit ornement de soie, comme tous les vêtements sacrés dont nous parlerons bientôt, que les ministres de l'autel portent sur le bras gauche pendant le saint Sacrifice. Autrefois, c'était un linge que les clercs portaient pour essuyer la sueur lorsqu'elle les incommodait, ou les larmes que la dévotion tirait de leurs yeux.

—Quelle signification lui a-t-on donnée depuis qu'il est devenu un ornement?

—Il représente les larmes du chrétien sur la terre et rappelle au prêtre qu'il doit pleurer et répandre bien des sueurs pour le salut des âmes, s'il veut que Dieu le récompense au ciel.

(A suivre)

Arrestation d'un grand industriel français "Cagoulard"



Le personnage le plus important arrêté dans l'affaire du complot des "Cagoulards," en France, est Jean-Dominique Moreau de la Meuse, grand industriel textile, âgé de 57 ans. On le voit quittant le Ministère de l'Intérieur sous la garde d'un agent. La police assure qu'il était chargé de l'achat des armes pour le compte des "Cagoulards."

AU SACRÉ-COEUR

Messe de Minuit

Les billets de la messe de minuit sont en vente au presbytère du Sacré-Coeur. Ils sont au prix de 25 sous. Les propriétaires de bancs, qui ont payé à date, ont droit à leurs billets. Tous cependant doivent venir les chercher. Les billets ne seront pas envoyés par la poste à qui que ce soit. Aussi les billets ne seront pas retenus par téléphone. Donc avis aux intéressés. Ceux qui veulent de bonnes places ne doivent pas attendre à la dernière minute pour les choisir. Chaque année, nous avons des difficultés que nous voudrions éviter et que tous pourraient éliminer, si seulement ils se donnaient la peine de suivre le règlement tel que publié dans cette colonne et tel qu'annoncé du haut de la chaire, dimanche dernier. Adressez-vous le plus tôt possible pour avoir vos billets de la messe de minuit.

Concert de Noël

Les petits enfants de l'école du Sacré-Coeur, sous la direction des Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, donneront mercredi et vendredi de cette semaine le concert de Noël. Mercredi, c'est une matinée pour les enfants, à deux heures et demie précises. Et vendredi, pour les grandes personnes, le concert commencera à huit heures et demi précises. Les billets réservés sont de 35 sous, et les billets d'entrée sont de 25 sous. Les profits seront attribués au soutien de notre école. Les religieuses qui préparent depuis longtemps cette séance qui promet d'être un succès, méritent les encouragements nécessaires de tous les paroissiens et de tous leurs amis. Malgré leur travail assidu et très lourd, les religieuses de notre école ne craignent pas de s'imposer un surcroit de labeur pour venir en aide à une oeuvre qui leur est si chère. D'où découlent nos devoirs de venir applaudir au succès des tout-petits.

Ligue des dames

Audet	16	2	335
Laflèche, P.	10	8	338
Chaput	7	11	308
Laflèche, G.	3	15	300

Ligue de dix quilles

Section A

Club Sportif (a)	20	13	625
Com. Scolaire	18	15	594
Ch. de Colomb (a)	17	16	579
Ch. de Colomb (b)	11	22	576

Section B

St-Jean-Baptiste	19	14	610
Club Sportif (b)	16	17	599
St-Boniface	16	17	584
Can. Publishers	15	18	640

Ligue de cinq quilles

Lacoste	23	13	867
Cayer	20	16	868
Bédard	20	16	838
Sala	19	17	846
Léger	18	18	827
Gagnon	16	20	873
Villeneuve	15	21	811
Léveillé	13	23	826

WINNIPEG

Le Consul de France recevra le Jour de l'An

Le 1er janvier, M. Henri Bougearel, consul de France, recevra la colonie française à l'hôtel Marlborough, de 1 h. 30 à 3 h. 30.

Mort de Mme J.-R. Doiron

Le 12 décembre, à Espanola, Ont., est décédée Mme Alida Lantto, épouse de Joseph Romuald Doiron, autrefois de Winnipeg. Les funérailles ont eu lieu à Espanola le mardi 14 décembre.

Lui survivent, son époux et un enfant de quelques jours.

La "Liberté" prie la famille Doiron d'agréer ses bien vives sympathies.

Chevaliers de Colomb
CONSEIL PROVENCHER

Dimanche fut une journée mémorable pour le Conseil Provencher. C'était la première fois depuis quelque temps que l'on entreprenait de conférer en une seule journée les trois degrés majeurs de l'ordre.

Commencée par la messe et la communion, la journée se termina par un banquet à la salle Embassy, offert aux nouveaux élus et rehaussé par la présence des dames. Les principaux orateurs furent le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., aumônier du Conseil; l'hon. juge L.-P. Roy, principal officier conférant de la journée; M. le major J.-C. Lavoie, qui parla au nom des pèlerins; l'hon. Sauveur Marcoux; M. Dominique Donahue, député de District; M. J.-E. Dumas, grand chevalier.

Durant le banquet Mme Louise Thibault se fit entendre dans plusieurs morceaux très intéressants. M. Emile Perras, en excellente voix, nous fit entendre "Le Cor de Flégier" et un autre morceau en rappel. Vint ensuite M. J. Rodrigue dans un solo de guitare électrique, nouvel instrument très puissant et peu connu encore ici. Et à plusieurs reprises agréables, toutes les voix se firent entendre dans des chansons de chez nous, sous la direction du Dr P.-E. Laflèche, Député Grand Chevalier. L'on doit au Dr E.-J. Jarjour tous les arrangements pour le banquet.

Les initiés vinrent de La Salle, Aubigny, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, Winnipeg, avec le plus important groupe de Sainte-Agathe. En tout un groupe plus qu'imposant. Il y en eut aussi une couple de Somerset, initiés pour le bénifice du Conseil Langevin de cet endroit, et duquel ils feront partie.

Nous ne mentionnerons pas les noms de ceux qui ont pris part aux différentes équipes et ont si bien réussi. Nous dirons simplement qu'ils étaient de Selkirk, Sainte-Agathe, Edmonton (Conseil La Vérendrye), Winnipeg et Saint-Boniface (Conseils 1107 et 2450). Un chaleureux merci à tous ces confrères qui ont bien voulu nous prêter mainforte. Merci aussi aux officiers du Conseil 1107 pour leur gentillesse et les multiples services qu'ils ont bien voulu nous rendre. Nous nous rappellerons de cette journée longtemps encore.

• • •

L'assemblée régulière du quatrième jeudi a été avancée et aura lieu demain, le 16 courant. Elle fournira l'occasion à tous les membres de se mieux connaître.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Un mot pour rappeler à celles de nos membres qui ont accepté de visiter des orphelins, de ne pas oublier ces petits deshérités à l'occasion de Noël.

Ils sont si peu exigeants! Ils ne réclament que des vieux jouets usagés, des vieilles cartes à jouer, des boîtes vides, dans lesquelles ils pourront entasser comme des trésors, leurs récompenses et leurs petites trouvailles.

Malgré qu'un bon nombre de nos membres aient généreusement accepté un filleul, il reste encore de ces pauvres petits qui n'ont pas de marraine. Nous faisons un appel spécial à celles de nos membres qui seraient disposées à s'intéresser à cette oeuvre si maternelle. Elles pourront s'adresser à Mme H.-R. Beaudry, téléphone 23 208, pour se procurer le nom d'un filleul ainsi que la date de sa naissance, ou elles pourront s'adresser directement à l'Orphelinat Saint-Joseph.

Un congrès national d'étudiants à Winnipeg

La ville de Winnipeg sera, du 17 au 31 décembre prochain, le théâtre du plus complet et du plus important Congrès national des étudiants jamais tenu en notre pays.

Les universités canadiennes et les collèges, d'un océan à l'autre, y auront des délégués. Déjà parmi les adhésions il faut signaler celles des universités de Montréal, McGill, Queen's, Western Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Il est entendu que ces institutions auront chacune un groupe de délégués (dont le nombre peut varier d'un à soixante) qui prendront part aux conférences.

A en juger par l'empressement avec lequel on a adhéré au mouvement, il est d'ores et déjà assuré que le congrès remportera un succès remarquable. Des rapports venus de divers collèges indiquent que dans plusieurs cas on veut augmenter le nombre des délégués fixé par le Comité national.

Par ailleurs les comités particuliers notent un bel enthousiasme dans la préparation des travaux.

Quatre millions d'arbres de Noël envoyés aux Etats-Unis

En plus du million d'épinettes qui décoreront les demeures canadiennes à l'occasion de la grande fête de Noël, on compte que près de 4,000,000 de ces arbres coupés au Canada ont été expédiés aux Etats-Unis.

La plupart des arbres expédiés aux Etats-Unis viennent du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

SHAUNAVON, Sask. — Dallas Heth, un orphelin âgé de 15 ans, a été gelé à mort dans un banc de neige à quelqeus milles de l'école de la région.

La JOURNÉE de L'ASSOCIATION d'ÉDUCATION

Elie

$2.00 — M. l'abbé Hogue, curé, M. Hector Désilets.

$1.00 — MM. Edgar Lussier, Alph. Rheault, Aimé Bouchard, Ed. Bernardin, Ulric Beaudry, Ern. Bouchard, Freddie Alarie, John Carrière, Th. Dufour, Joseph Girard, Mme Wm. Burke, Mme Arzélie Aquin.

75 sous — M. Joseph Bernardin.

50 sous — MM. Alex. Dufresne, Joseph Bouchard, Donat Désilets, Lionel Désilets, Henri Houde, Zéph. Lachance, Alb. Legault, Louis Shertliff, Mag. Bernardin, Adonaï Bernardin, Joseph Barrette, Didier Tremblay.

25 sous— M. Noël Girard.

Total — $23.00.

Mariapolis

$5.00 — M. l'abbé O. Moquin, curé.

$3.00 — Les RR. SS. de Saint-Joseph

$2.00 — MM. A. Poirier, Ph. Toutant, A.-C. Lavoie, C. Landry.

$1.00 — MM. Jules Allard, R.-F. Lussier, Phil. Levreault, J.-A. Thomas, Phil. Lapierre, Dollard Thérien, T.-S. Conrad, M. Guilbert, Albert Lebeau, Alf. Choquette, N. Landry, R.-S. Lussier, Alph. Desrochers, Horm. Barsalou, Phil. Nick, Mlles Gertrude Conrad, Blanche Moreau.

75 sous — M. O. Morin.

50 sous — MM. Alph. Boulet, Fr. Lecocq, H. Lussier, C. Morin, Arthur Gaucher, A. Barsalou, Joe Morin, Léonide Barsalou, J. Desrochers, F. Medee, J.-D. Desrochers, Oct. Gaboury, W.-A. Boivin, Ubald Lavoie.

45 sous — M. Jos. Trottier.

25 sous — MM. C. Choquette, D. Burley, Oscar Hacault, A.-E. Desrochers, C. Nyttink, Art. Brodeur, J. Foley, C. Beaulac, H. Stevens, Phil. Mestdegh, F. Tardif, A. Neirinck.

11 sous — Alexina Brodeur.

10 sous — MM. Henri Lussier, J. Collins, D. Lombaert, C. Neirinck, Agnès Levreault.

$4.04 — Anonymes.

Total — $48.85.

Vassar

Percepteurs: MM. A.-J. Beaudry, J.-A. Desautels.

$1.00 — M. Joachim Huppé, Mme A.-J. Beaudry.

50 sous — MM. J.-A. Desautels, U. Nault, Aimé Loiselle, Léon Beaudry.

30 sous M. P.-J. Beaudry.

25 sous — MM. H. Carpenter, Ed. Beaudry, François Daigneault, S.-J. Boutang, Joseph Turgeonr, Justin Beaudry, Ernest Simard, Léo Lavallée, Mmes P. Pedersen, R. Wenden, J. Boutang, J. Mansfield, Mlle B. Lafortune.

Total — $7.55.

Pour les anciens combattants chômeurs

OTTAWA — La commission d'assistance aux anciens combattants vient de présenter son rapport final à l'hon. C.-G. Power, ministre des pensions et de la santé nationale. Cette commission fut établie en vertu de la loi relative à l'Assistance aux anciens combattants. Celle-ci avait pour mission de s'enquérir du nombre d'anciens combattants chômeurs au Canada et des moyens de leur venir en aide, aussi de joindre au rapport final toutes les suggestions et les recommandations jugées opportunes. C'est ce qui vient d'être fait.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Courrier de Mère-Grand

J'ai confiance en vous — Comment espérer vivre en paix quand vous faites la guerre; quand vous supprimez de votre vie "l'huile essentielle qui empêche les rouages de grincer, la soupape qui évite les explosions: la patience, la sainte patience, la divine patience!" Votre bonheur ne vaut-il pas le prix de quelques concessions? Est-il donc si humiliant de supporter en silence, sans riposter, les propos acerbes de votre mari? Pensez aussi à vos enfants. Cette atmosphère de discorde empoisonne leur vie au foyer et ils choisiront la première occasion pour y échapper. Voilà, il me semble, des motifs suffisants pour arrêter à temps les petites tempêtes de votre caractère. — Et pour vous aider dans ce difficile travail intérieur, sachez implorer le secours d'en-haut. Une simple élévation du coeur, l'offrande de l'ennui qui passe pour une âme chère... rien de tel pour recouvrer sa tranquillité d'esprit et sa joyeuse sérénité.

✦ ✦ ✦

Jeune fermier—Tous vos beaux raisonnements ne valent rien. Puisque vous accompagniez votre amie à cette soirée, il fallait soit la présenter à l'ami rencontré par hasard, soit la conduire à son siège et lui demander de vous excuser pour aller lui parler. Elle a toutes les raisons du monde de vous en vouloir de l'embarras où vous l'avez mise: seule, debout pendant dix minutes devant une salle bondée de spectateurs. Admettez franchement votre inconsciente maladresse. Je ne vois pas d'autre moyen de recouvrer ses bonnes grâces.

✦ ✦ ✦

Merci beaucoup — Voici deux excellents procédés contre la chute des cheveux. 1. Des frictions du cuir chevelu avec de l'huile d'olive chaude tous les soirs pendant trois ou quatre jours. Lavez vos cheveux et recommencez ce traitement s'il y a lieu. 2. Frictionnez le cuir chevelu tous les soirs durant 4 ou 5 jours avec égale partie d'alcool et de moelle de boeuf (cette dernière fondue au bain-marie). Cessez pendant quelques jours, lavez vos cheveux et recommencez. Quand vos cheveux ne tombent plus que d'une façon normale, continuez à vous masser le cuir chevelu tous les soirs avec le bout des doigts, dans un mouvement circulaire. Soulevez le cuir chevelu, tirez vos cheveux par pincées. Cela active la circulation et prévient la chute des cheveux. Ne craignez pas non plus le brossage. Les cheveux qu'il entraine sont toujours des cheveux malades, destinés à tomber. 100 coups chaque jour avec une brosse dure sont recommandés; la brosse dure exerçant sur le cuir chevelu une sorte de massage, excellent pour la vitalité des cheveux. — Vos cheveux repousseront nuance naturelle. — Je le regrette, mais il m'est impossible de vous donner le nom d'aucun produit commercial.

✦ ✦ ✦

Une inconnue — Inutile de vous leurrer. Faites votre deuil de cet amour, enterrez-le et efforcez-vous de n'y plus songer. Il est déjà assez difficile d'entretenir l'affection pendant huit ans quand on se voit souvent; séparés et de plus en proie aux ennuis financiers et à l'incertitude de l'avenir, la chose est presque impossible. Vous n'auriez pas dû écrire, comme vous l'avez fait, à votre fiancé pour le supplier de vous épouser et lui rappeler ses responsabilités à votre égard. C'était à la fois imprudent et maladroit. Je vous plains sincèrement, mais rien ne sert de larmoyer. Cultivez le sourire, renouvelez votre garde-robe (cela donne de l'assurance) et ne perdez pas l'occasion de vous faire d'autres amis.

✦ ✦ ✦

Brunette — S'il est un moment dans la vie où l'on doit laisser parler son coeur en toute spontanéité, c'est bien celui des fiançailles. Aussi je m'abstiens de vous suggérer autre chose que de lui sauter au cou et de lui crier votre bonheur. Si vous ne pouvez trouver en votre coeur les mots qu'il faut, le pauvre diable fait aussi bien de reprendre sa bague et de terminer là le marché.

✦ ✦ ✦

B. A. — Ce vers "Ah! frappe-toi le coeur, c'est là qu'est le génie," est d'Alfred de Musset. Je vous admire de le citer sans l'estropier. Que de fois, hélas! ai-je lu "Frappe-toi la tête" en souhaitant que le coupable du délit se la frappe en réalité.

✦ ✦ ✦

Obstiné — Tout dépend des coutumes de votre localité. D'ordinaire le père va chercher le parrain et la marraine pour les conduire à l'église dans la même voiture que la porteuse et le bébé. Le parrain paie le sonneur de cloches. Il doit aussi offrir un cadeau à la marraine et au filleul.

✦ ✦ ✦

Alphonse — Tout dépend de l'état de votre bourse... Une plume-réservoir, un nécessaire à ouvrage, une bourse, ou si vous demeurez en ville, des fleurs, une jolie plante: autant de choses qui plairont sûrement à votre amie. — Ce n'est pas du tout manquer à l'étiquette que d'apporter votre cadeau vous-même. Mais, de grâce, n'attendez pas au soir de Noël ou du Jour de l'An pour vous présenter. Entendre toute la journée "que t'a-t-il donné?" et ne savoir que répondre: voilà un supplice que peu de femmes oublient.

MÈRE-GRAND.

Les enfants polissons

Il y a, en ce monde, des gens très malheureux parce que des personnes sans éducation et sans charité les ont affublés d'un sobriquet. Tout comme la charité bien ordonnée, cette mauvaise habitude de donner aux autres des surnoms ridicules ou humiliants commence chez soi, et généralement c'est la mère qui est le premier objet des attaques de ses tout jeunes enfants.

Les mamans ne sauraient donc être trop vigilantes et trop sévères sous ce rapport. Si votre petit garçon vous frappe des pieds ou des mains ou vous donne un vilain nom, obligez-le immédiatement à s'excuser, puis le mettant à plat ventre sur vos genoux, et donnez-lui une fessée dont il se souviendra longtemps. Faites-en autant si vous l'entendez traiter d'autres personnes de la même manière polissonne. Cependant, évitez de frapper votre enfant à la tête, ou sur la bouche, ce qui est toujours dangereux.

Si vous travaillez à extirper dès le début, chez vos enfants, cette habitude anti-sociale et anti-charitable elle cessera bientôt. Mais si vous la laissez s'enraciner, elle vous rendra malheureuse et fera aussi le malheur de votre enfant. Après l'avoir pratiquée dans la famille, l'enfant l'emploiera à l'égard de ses compagnons de jeu. La première conséquence est qu'il se fera détester et n'aura pas d'amis.

"En grandissant, la mauvaise habitude ne fera que croître. Des parents m'ont écrit pour se plaindre de ce que leurs garçons et filles adolescents parlaient grossièrement aux autres membres de la famille et leur donnaient des surnoms. Si vous avez un adolescent de cette espèce, il commence peut-être à se faire tard pour le punir: la punition ne produirait peut-être pas l'effet que vous en attendriez. — Il vaut mieux essayer de le raisonner et de lui faire comprendre ce que sa conduite a de honteux. Si vous y allez doucement et tendrement, vous pourrez accomplir des merveilles.

Bien des parents sont portés à réprimander leurs enfants immédiatement après un méfait, en se servant de mots blessants. C'est là la plus mauvaise manière de les reprendre: elle ne sert qu'à l'enrager davantage. La douceur et la persuasion valent beaucoup mieux."

Pour plaire aux dames

Il ne suffit pas, disait dernièrement Mme Boas de Jouvenel au fils d'un de ses plus vieux amis qui se préparait à faire ses premiers pas dans le monde, il ne suffit pas de faire des compliments aux femmes, pour les séduire. Il faut encore savoir les faire. Si vous vantez à une femme son esprit, n'oubliez pas, surtout, de lui dire aussi qu'elle est jolie. Et si vous louez sa beauté, ne manquez pas de lui faire comprendre que vous la savez aussi spirituelle. Sans quoi, la première partie est convaincue que vous la trouvez laide, et la deuxième que vous la prenez pour une idiote. Vos compliments vous auront fait deux ennemies, au lieu d'une.

Mousse à l'orange

Quel joli nom et quelle bonne chose!

Il vous faut quatre oranges et un citron que vous pressez. Passez le jus au tamis fin pour qu'il soit très clair.

Faites fondre ensuite une demi-livre de sucre dans un peu d'eau et une demi-once de gélatine dans la moitié d'un verre d'eau. Mélangez au jus de fruits.

Coupez ensuite la peau d'une orange et la peau de la moitié d'un citron en morceaux que vous ajoutez à votre préparation et laissez reposer une heure de temps pour bien parfumer.

Passez au tamis et battez ensuite avec le fouet jusqu'à ce que vous obteniez une mousse blanchâtre et très épaisse que vous mettrez dans un moule et laissez prendre dans glacière.

Au moment de servir, environ deux heures après, vous tremperez vivement le moule dans un peu d'eau chaude et vous démoulerez sur un plat.

Constatation

—Je vois que vous avez beaucoup lu dans votre vie.

—... Oui... j'ai l'habitude de lire pendant que ma femme s'habille.

Le Coin de l'Institutrice

Le dessin éducateur

Le but principal vers lequel convergent toutes les disciplines de l'école primaire est d'enseigner à l'enfant à exprimer correctement et élégamment sa pensée. Façonner son jugement et lui apprendre à s'en servir, tel est le programme. Et c'est pourquoi la pédagogie moderne fait si grand cas des exercices d'observation.

Parmi ceux-ci, le dessin tend à prendre une place de plus en plus importante: non le dessin qui consiste à copier aussi exactement que possible le modèle d'un cahier, mais le dessin libre, qui reproduit, tel que l'enfant les voit, un objet, un être, un paysage, une scène.

D'instinct, l'écolier aime à orner les marges de son papier de figures variées, où se combinent à la fois l'observation directe, la mémoire visuelle et l'imagination. Canaliser cet instinct, le concentrer sur des thèmes précis et limités, l'obliger à l'ingéniosité et à la règle, telle est la formule dont on attend d'utiles effets.

L'attente sera-t-elle justifiée? Et le dessin libre peut-il devenir un auxiliaire de l'orthographe, de l'analyse, de la lecture expliquée? En tout cas, il n'est pas dangereux d'essayer, et s'il n'y a pas de profit, du moins ne saurait-il y avoir de perte.

Tout texte lu, dicté ou récité peut devenir ainsi matière à illustration, à commentaire graphique. Une fable qui met en scène des lapins, une description où figure le soleil, la lune, une rivière, autant de sujets qui fournissent à l'enfant l'occasion de révéler par le crayon ses qualités d'observation et son talent d'expression.

Petits coups de canif dans le savoir-vivre

Ah! qu'on oublie facilement certaines petites nuances de savoir-vivre! Pourtant ce sont elles qui révèlent notre parfaite éducation et notre délicatesse de sentiments. Réagissons contre le laisser-aller qui porte trop de gens à...

Oublier de dire "merci"

Nous avons reçu un cadeau. La plus élémentaire politesse veut que nous écrivions aussitôt pour remercier de ce don fait à l'occasion d'un baptême, d'un mariage, du nouvel an, d'une fête, etc...

Mais que de fois on remet à plus tard: "Je n'ai pas le temps aujourd'hui." C'est tout de suite qu'il faut remercier.

On vous invite

Une carte est arrivée portant ces quatre lettres: "R.S.V.P." Et nous omettrions de répondre? Si tous les invités avaient cette désinvolture, les pauvres maîtres de maison se trouveraient bien embarrassés pour organiser leur réception.

Négliger félicitations et condoléances

Un événement important est survenu chez vos amis. Evénement heureux: mariage, naissance, avancement professionnel, réussite à un examen, décoration. Ou bien un triste événement: maladie, accident, deuil. Vous vous en êtes ému, sincèrement. Mais ils ne sauront pas que vous avez partagé leur joie ou leur peine puisque vous n'avez eu recours ni à une lettre, ni à une visite, ni à un coup de téléphone pour leur faire connaître votre sympathie.

Laisser les lettres sans réponse

On vous a écrit, par amitié ou par nécessité d'affaires. Et voilà que vous repliez la lettre sans y répondre. C'est une grave incorrection et une maladresse. Et que n'excuse nullement le fameux argument: "Oh! moi, je ne peux pas me décider à écrire." Car cela dépend bel et bien de votre volonté.

Arriver en retard

Si l'exactitude est la politesse des princes, comme l'assure le proverbe, il y a bien peu de "princes" par l'âme.

Car on se permet d'arriver si facilement après l'heure fixée pour un rendez-vous! De faire attendre une personne qui vous reçoit. De condamner toute la famille à manger un diner trop cuit. De troubler l'emploi du temps d'un coiffeur, d'un dentiste... et de leur clientèle. Si on réfléchissait un peu...

Prendre la meilleure place

Voici le plus grand fauteuil: est-il bien élevé de se l'adjuger? Nous voyageons avec des amis: irons-nous délibérément vers le coin du wagon, la banquette d'avant de l'auto? Au théâtre, nous installerons-nous sur le devant de la loge? Quand il fait froid, accaparerons-nous le coin du feu, et quand il fait chaud, la place à l'ombre?

Trop parler de soi

Chacun à son tour, n'est-ce pas? L'un après l'autre, vous allez vous interroger au sujet de votre santé, de votre famille, de votre travail.

Non... vous êtes tellement absorbé par vos propres soucis que vous oubliez ceux de votre interlocuteur. "Moi, je..." Et lui? Vous n'avez donc pas envie de savoir s'il est bien?

Couper la parole

Mme X... raconte une histoire qui lui semble intéressante. Elle a plaisir à parler, et s'imagine qu'on l'écoute.

Quelle illusion! Au milieu d'une phrase parfaitement construite, voici que Mme Z... l'interrompt: "A propose, savez-vous que... Oui, bien facheux ce qui vous advint; j'eus la même aventure." Peut-on montrer plus clairement que son discours ennuie?

Choisir les plus fins morceaux

Certaines gens ont le coup d'oeil prompt pour répérer dans les plats l'aile de poulet bien dodue, le coeur de la salade, le fruit mûr à point; et ils ont le geste habile pour enlever la croûte d'or d'un gratin, le jus d'un rôti, la grosse part d'un gâteau.

Ne les imitons pas. Rien de vilain comme d'acquérir une réputation de gourmandise et de sans gêne.

Omettre de témoigner sa reconnaissance

Quand on a reçu l'hospitalité d'un ami. On passe sous son toit des jours charmants. On part: "Adieu, merci!" Et c'est fini. Il serait si naturel de prendre la plume quelques jours après pour louer l'accueil qui nous fut fait.

Recevoir sans jamais rendre

Un vieux proverbe dit: "Si tu as reçu un boeuf, rends au moins un oeuf."

Amusante formule pour faire comprendre que nous ne sommes point quittes envers nos bienfaiteurs.

Il n'est pas délicat, par exemple, d'accepter toujours des invitations à dîner, à danser, sans recevoir à son tour. La réception n'est-elle pas possible? Que du moins des fleurs, des bonbons, un souvenir envoyés à propos témoignent de notre reconnaissance.

Evitons aussi d'être celui qui reçoit des cadeaux et n'en fait jamais. A moins que la différence des situations sociales ou de la fortune ne soit très considérable, aimons à donner quelque chose à notre tour, ne serait-ce qu'un ouvrage fait par nos mains, un livre, un bouquet.

Qui est responsable: le coeur ou le savoir-vivre

L'un et l'autre... Ces petites incorrections disparaîtraient plus vite si un brin d'égoïsme, un brin de mollesse ne nous incitaient à oublier le bonheur ou le bien-être d'autrui et à croire que nous sommes le centre du monde.

Les rides apparentes

Si la mode actuelle qui remet en vogue les petits chapeaux découvrant entièrement le front semble ne pas se soucier des légères rides qui, hélas, guettent toujours un visage qui a dépassé l'extrême jeunesse, c'est qu'elle n'ignore pas les bienfaits du massage qui permet à toute femme de lutter victorieusement contre cette première atteinte de l'âge et de conservr un front parfaitement lisse.

Je vais donc, pour celles qui l'ignorent, vous indiquer les deux mouvements que comporte ce massage.

Il importe, bien entendu, comme pour tout massage, de commencer par un nettoyage complet de la peau, c'est-à-dire de soigneusement la débarrasser de tout fard, après quoi vous étendez sur le visage une légère couche, soit de vaseline, soit de cold-cream.

Le premier mouvement a pour but d'effacer les deux rides verticales qui se forment entre les sourcils. Il aura pour point de départ la base du nez. Posant à cet endroit l'extrémité des doigts des deux mains, vous suivez la ligne des sourcils en remontant légèrement et en écartant simultanément les deux mains jusqu'aux tempes.

Vous répétez ce mouvement une vingtaine de fois.

Le second mouvement concerne les rides horizontales qui barrent le front de gauche à droite et s'exécute de la façon suivante:

Ecartant un peu les doigts, vous en posez l'extrémité au niveau des sourcils et, tout en appuyant légèrement, vous faites remonter les doigts jusqu'à la naissance des cheveux.

Vous répétez ce mouvement de quinze à vingt fois.

Les muscles de cette partie du visage étant soutenus de très près par l'os frontal, vous ne risquez aucune déformation maladroite. Je vous recommande seulement un graissage abondant des doigts et une pression légère et uniforme.

L'art de faire des étrennes

A qui faut-il faire des étrennes? Aux enfants d'abord. Ils ont le tout premier droit, à Noël et au Jour de l'An, aux générosités et munificences de leurs parents, grands-parents, oncles et tantes. Ensuite, Monsieur, à votre femme, à votre mère, à vos employés, à votre fiancée ou à la jeune fille dont vous espérez obtenir la main — pas aux autres à moins que vous n'ayez quelque devoir de gratitude à remplir. Et si vous êtes célibataire, et commensal habituel chez quelques-uns de vos amis, vous ferez aussi des étrennes aux épouses de ces amis hospitaliers. Vous, Madame, vous préparez des étrennes pour vos enfants, petits et grands, et votre mari, c'est entendu, pour votre mère, pour vos soeurs et belles-soeurs, peut-être pour des neveux et nièces, pour vos amies, pour quelque vieille parente. Vous en réservez aussi pour votre bonne. Et votre fille donnera un cadeau à quelques-unes de ses cousines, à ses amies, à quelques bienfaiteurs et bienfaitrices peut-être, à son fiancé sûrement; mais jamais à son patron ou au premier jeune homme qui la courtise et qui lui plait.

Que choisirez-vous maintenant pour ces différents personnages? Vous qui les connaissez bien, pourquoi ne pas vous appliquer à trouver des cadeaux qui leur seront véritablement utiles ou agréables, c'est-à-dire des choses qui soient non seulement à leur goût mais qui conviennent à leur âge, à leur genre de vie, à leur personnalité. On entend trop souvent cet aveu naïf: "Ma chère, j'ai choisi comme si c'était pour moi." A quoi sert alors de connaître les gens qui vous entourent et à qui vous voulez faire plaisir? Et souvenez-vous qu'il n'est pas dans l'esprit des étrennes de ne donner que des cadeaux utiles. Une fine psychologue conseillait à ce propos de ne pas donner à Noël même la bague de fiançailles: "La plupart des femmes aiment mieux, dit-elle, un jour qu'elles auront choisi, bien à elles, pour y attacher le souvenir des fiançailles. Donnez plutôt des friandises ou des fleurs à Noël, et gardez la bague pour le lendemain ou le jour suivant. Vous n'aurez pas à vous en repentir."

Vous n'offrirez des livres, un abonnement à une revue, qu'à une personne que vous savez affamée de nourritures intellectuelles; vous n'enverrez pas de bonbons, de noix, de fruits glacés à celle qui est au régime ou qui lutte contre l'embonpoint. N'offrez pas un service à cocktail à un vieux ménage qui ne boit que du thé faible, pas plus que vous ne songeriez à offrir de la musique à une personne qui ne touche jamais un piano ou un violon. Ne donnez pas de cigares ou cigarettes à un homme sans être sûre de la marque qu'il préfère, pas de pipe sans savoir la forme, la qualité, la pesanteur qu'il affectionne. Les femmes ont, paraît-il, un don particulier pour acheter du mauvais tabac bien empaqueté et des pipes détestables dans de belles boîtes. Ne donnez jamais à votre fiancé, à votre frère ou à votre mari un briquet qui fonctionne mal: imaginez de quelle façon il pensera à vous chaque fois que le briquet ne s'allumera pas.

Mais si votre choix s'arrête sur une cravate — il paraît que les femmes achètent la moitié de ce qui se vend de cravates dans les magasins —rappelez-vous que la couleur n'est pas tout: il y a des hommes qui aiment les cravates rigides, d'autres les cravates de soie douce. Quant à la couleur, vous serez sage si vous vous bornez au bleu, au rouge marron, au brun ou aux mélanges de rouge avec du noir ou du gris.

Vous, Monsieur, n'oubliez pas que si une femme aime toujours recevoir des étrennes de lingerie, elle appréciera mieux le cadeau si celui-ci est choisi à sa taille, à sa pointure; et elle sera ravie s'il se présente dans une jolie boîte ou mieux un gracieux coffret. N'oubliez pas non plus de faire enlever les prix, les étiquettes, de placer votre carte et de faire faire par la vendeuse le colis le plus élégant possible. Aux yeux d'une femme, votre cadeau est le symbole de l'importance qu'elle a dans votre vie; pensez-y bien.

Ah! c'est tout un art que celui de faire des étrennes, un art qui demande du soin, de la réflexion, du tact en même temps que du bon goût. Si vous avez des loisirs, il y a une infinité de jolies ou de bonnes choses que vous pouvez confectionner vous-même. Les Anglaises et les Américaines échangent beaucoup de leurs "cookies" — biscuits ou petits gâteaux gaîment décorés — ou des gâteaux aux fruits coquettement emballés. Je connais des tantes qui fabriquent avec amour des animaux de velours ou de tricot ou qui préparent des albums d'images qui sont des pays de merveilles pour leurs neveux et nièces. Si vous avez les doigts habiles, de la patience et des loisirs, que de cadeaux charmants, ayant un cachet tout à fait personnel, vous pouvez confectionner!

Et n'oubliez pas que les fleurs et les plantes sont toujours les bienvenues, surtout dans une chambre de malade — car les malades, tout autant que les enfants, ont le droit d'être gâtés à Noël. Seulement, entre amies, les fleurs semblent un cadeau bien impersonnel à moins de choisir une fleur à laquelle se rattache un souvenir commun, ou celle que vous savez être la préférée de la destinataire, si vous êtes à peu près sûre que d'autres ne la lui enverront pas.

Faire des étrennes, c'est tout simplement essayer de faire plaisir, essayer de contribuer sa petite part à la joie générale de Noël, au bonheur qu'on souhaite, à l'occasion de la nouvelle année, à tous ceux qu'on aime ou à qui l'on doit de la reconnaissance. Si donc vous considérez les étrennes comme une tuile insupportable imposée par la civilisation, ou comme une calamité pour votre bourse ou votre compte de banque, réduisez votre liste à celles qui sont indispensables. Mais alors, vous écrirez de bonnes lettres aux personnes pour qui vous éprouvez de la gratitude, pour qui vous avez une affection spéciale, et vous enverrez de jolies cartes à vos tantes, cousines et amies. Mais si vous trouvez que les étrennes donnent un charme très spécial au dernier mois de l'année, c'est avec bonheur et entrain que vous allez consacrer vos loisirs des prochaines semaines à préparer de petites joies pour tous ceux qui vous sont chers.

CLAIRE.

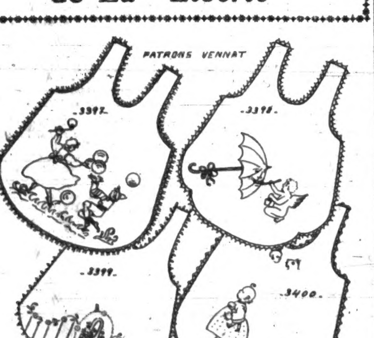
—(Le Soleil).

Mémoire

Le médecin—Votre mémoire fait-elle des progrès?

Le patient. — Oui, docteur, ainsi je puis maintenant me souvenir lorsque j'ai oublié quelque chose, mais je ne puis pas encore me rappeler ce que j'ai oublié.

Patron de Broderie de La "Liberté"



Nos 3397 - 3398 - 3399 - 3400 — TABLIERS D'ENFANTS

Chacun de ces quatre modèles à tracer, 18 sous; perforé, 50 sous; au fer chaud, 30 sous. Chacun étampé sur coton jaune suivant la qualité, 6 ans, 18 sous et 23 sous; 10 ans, 20 sous et 28 sous. Coton à broder pour chacun, 15 sous. Spécial: Les quatre dessins ensemble étampés sur broadcloth garanti au lessivage, 4 couleurs différentes, 6 ans, 89 c.; 10 ans, $1.15.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c. seulement par an.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

UN PETIT MOT...

Petits flatteurs, va! Vous me prêtez mille qualités que je n'ai pas, mais que votre aimable contact me permettra d'acquérir, je l'espère. Merci de vos mots exquis, merci de votre affectueuse fidélité au "Coin." Je vous souhaite à tous de nombreux succès aux examens de Noël et pas tr.p de visions d'étrennes!

Voici quelques pensées cueillies à travers mon courrier de cette semaine. Chacune me rappelle que vous êtes les plus adorables petits amis du monde:

Je vais faire beaucoup de sacrifices pour vous afin que le bon Jésus vous garde longtemps au "Coin". —**Lucie Nault, Sainte-Anne-des-Chênes.**

J'aime bien l'hiver à cause des belles Fêtes. Je vais aux offices religieux et aux veillées canadiennes. Vous devez aussi beaucoup aimer cela, chère Mère-Grand, si vous ressemblez à ma grand'maman. —**Edouard Laroche, Saint-Pierre.**

Je rêve souvent à vous, chère Mère-Grand. — **Jean Paradis, Saint-Pierre.**

Comme vous êtes gentil, mon petit Jean!

Remi Grégoire n'a qu'une ambition: que sa classe ait l'honneur de gagner le "drapeau" des messes.

Auguste Turenne m'invite à aller visiter son beau "ranch" de renards. Il m'est bien pénible de résister à une aussi alléchante invitation.

Et... je retiens, **Gérard**, votre promesse de m'écrire souvent.

Aimez-vous les autobiographies de Priscille et Bernard? Pourquoi ne pas essayer d'en faire autant?

Mille tendresses en retour des vôtres.

Denis Ruest, Jean..., Rémi Grégoire, Gilbert Préfontaine, Rosaire Carrière, Auguste Turenne, Joseph Racine, Bernard Préfontaine, Lionel Gagné, Gérard Gagné, Jean Paradis, Albert Tessier, Yves Joubert, Antonin Lebleu, Paul Turenne, Edouard Laroche, **Saint-Pierre-Jolys**; Juliette Tougas, Elisabeth Vandal, Lucie Neault, Lorette Lagacé, Dora Tétreault, Rolande Barrette, Rosa Champagne, Fabiola Bohémier, Oril Desautels, Gertrude Paillé, Irène Benoit, Donat Hupé, Germain Champagne, Thérèse Tétreault, Antoinette Tougas, Roland Dubois, Fernando Sanche, Thérèse Tougas, Thérèse Gauthier, Gertrude Desautels, Simone Dubois, **Sainte-Anne-des-Chênes**; Rita Landreville, **Saint-Lupicin**; Fernand Saint-Amant, **Saint-Jean-Baptiste**; Annette Bosc, Hélène Bosc, **Notre-Dame-de-Lourdes.**

MERE-GRAND.

Mon autobiographie

Ma famille porte le nom de Lagacé. Quel beau nom! C'est un nom canadien, et pour moi synonyme de "Cultivateur." Mon père dit qu'être fermier, c'est un beau métier. Oui, certainement, c'en est un beau. Bravo pour les cultivateurs!

Je suis né à Saint-Boniface et fus baptisé à La Salle. Avant d'entrer à l'école, papa m'a bien gâté. Quand j'eus mes sept ans, je commençai l'école. Le temps des caresses était passé. Il me fallait travailler pour devenir savant, me disait papa. — "C'est le plus beau temps de ma vie!" dit-on.

Mes maîtresses furent les Filles de la Croix. Je leur dois le peu que je sais. Elles ont développé en moi l'amour si noble de la terre. Quoique je n'aime pas l'école, je tâche de bien faire tous les jours, de m'instruire autant que je le puis, parce que, quand je l'aurai quittée, papa me dit que je regretterai mon temps perdu. Ce que dit papa, c'est pour moi des paroles d'or.

Et les vacances! Ça, c'est du beau temps pour nous, car nous travaillons comme des hommes sur la ferme. J'aime mieux cela que d'aller à l'école parce que toute la journée, je suis au grand air. C'est plus fatigant que d'être toujours assis sur les bancs de l'école, mais plus agréable tout de même...

Mes plans pour l'avenir?... Vous les avez devinés: Je veux être fermier, parce que j'ai été élevé sur la ferme. Je préfère les champs à la ville, quoiqu'on y mange de la poussière à pleine bouche quelquefois. J'aime la campagne avec ses grands vents qui ne permettent pas aux microbes de nous attraper. J'aime le ciel bleu sur ma tête; pour classe de vastes horizons; pour pupitre, notre "Allice Chalmers." Oui, encore une fois: "hourra, pour les fermiers." C'est le meilleur des métiers!

Bernard LAGACE, 14 ans.
Grade VIII.

—La Salle.

Mon autobiographie

Je m'appelle Priscille Cormier, et j'ai 12 ans. Je suis la benjamine de la famille. J'ai trois soeurs et un frère. L'aînée des filles est mariée. Mon père s'appelle Donat. Il loue sa ferme et nous demeurons au village. Ma mère se nomme Robertine Beaudry. Ils viennent tous deux de la province de Québec. Je n'ai pas eu le bonheur de connaître mes deux grands-pères. Le père de papa était un zouave pontifical. J'ai beaucoup d'oncles, de tantes, de cousines, et de cousins.

Je naquis le 14 août 1925 à La Salle. Je fus baptisé par M. le curé Evariste Haide. Mon parrain et ma marraine furent mon frère et ma soeur.

Quand j'étais petite, j'avais bien hâte d'aller à l'école. Je pleurais quand je voyais mes soeurs partir le matin avec leurs livres. Mais, je me consolais en allant les conduire un petit bout. Je m'offrais aussi pour porter les sacs. Pendant la journée, je jouais avec maman et papa, au piano, et à d'autres jeux. J'allais quelquefois avec papa, ou mes soeurs, au magasin, et je voulais toujours emporter les emplettes. Un jour ma soeur me dit: "Si tu es bien sage jusqu'à demain, je vais te donner quelque chose de beau." Je restai bien tranquille tant j'avais hâte de savoir ce que c'était. Vous ne pouvez pas le deviner? Eh bien! je vais vous le dire. Un beau syllabaire. J'étais contente! Elle me dit que bientôt j'irais à l'école.

Enfin l'heureux jour arriva et mon désir se réalisa. J'ai eu un peu peur en voyant ces personnes tout habillées de noir. Soeur Agnès Ismérie m'apprit toutes mes prières, et mon catéchisme. Soeur Aloyse Saint-Jean, ma maîtresse, me donnait chaque jour, des petits bonbons, car, disait-elle: "les petits bonbons sont pour les petits enfants." Je jouais tout le temps avec mes compagnes, et aussi avec ma maîtresse: à la souris, au téléphone, à la cachette, etc. J'avais presque toujours des bonnes notes. Le jour de Noël 1931, fut le jour de ma première communion.

J'ai toujours aimé voir arriver les vacances. Comme je travaille fort pendant l'année, c'est bien juste que je me repose l'esprit. Je m'amuse bien. Je vais dans le bois chercher des poires, des framboises, des noisettes et des cerises avec mes soeurs. Je suis très contente quand je puis aller me promener chez M. Daoust. J'ai essayé de traire les vaches, une fois, mais le lait ne sortait pas. Je me promène en voiture, en bicycle. Quelquefois on m'amène voir les gros ours et les lions au parc Assiniboine, à Winnipeg. Je suis toujours contente de revenir à la maison. Je n'aime pas à rester loin trop longtemps.

Il y a deux ans, un incident m'est arrivé, que je ne puis oublier. Mes soeurs, une cousine et moi étions allées dans le bois. Nous nous amusions bien. Tout à coup, on entendit "beu... beu..." "Un boeuf!," crièrent mes soeurs, sauvons-nous!" Nous volions, tellement nous courions fort. La peur nous donnait des ailes. On sautait les clôtures et les trous. Une de mes soeurs eut l'idée d'aller regarder en arrière, mais, ô surprise, ce n'était pas un boeuf, c'était un de nos cousins qui nous avait vues aller dans le bois et avait eu l'idée de nous faire peur. Oh! comme j'ai eu peur cette fois-là! Je m'en rappellerai toute ma vie.

Un jour ma mère était allée en ville. Je m'ingéniai à faire un gâteau et des tartes. Quand tout fut prêt, je les mis dans le four. Les minutes se passèrent et j'oubliai mes pâtisseries. Vers 5 heures de l'après-midi je pense à mon gâteau et à mes tartes, qui étaient restés dans le four. Je me dis en moi-même pour me rassurer: "J'ai dû les sortir!" Quand j'ouvris la porte... vous croyez sans doute qu'il n'y avait plus que du charbon... mais non! ils n'étaient pas brulés... le feu était éteint!!!

Voilà pour le passé. Mes projets d'avenir? J'ai l'intention d'aller travailler dans une manufacture de couture, de gagner beaucoup d'argent et ensuite de me faire garde-malade, afin de soigner les blessés s'il y avait une guerre. Ensuite j'irai faire le tour du monde, je m'achèterai un auto, je m'établirai en Hongrie, dans un de ces beaux châteaux que j'achèterai. Je donnerai de l'argent aux pauvres qui sont bien malheureux. Et enfin je mourrai en paix.

Priscille CORMIER
Grade VII.

—La Salle.

Baccalauréat

Un impétrant "séchait" à toutes les questions d'un professeur bien disposé. Car le jeune homme avait une bonne tête, candide et effarée. Aussi, pour le repêcher, l'examinateur proposait-il toujours une "colle" plus facile. Enfin, pour éviter le "zéro", il demanda au candidat:

—Du moins, mon jeune ami, vous consentirez bien à me dire qui a découvert l'Amérique.

Le candidat restait muet. Alors, énervé devant cette ignorance encyclopédique, le professeur cria:

—Christophe Colomb!

L'élève ramassa aussitôt ses affaires et tourna les talons.

—Où allez-vous? dit le maître; ce n'est pas fini.

—Pardon, monsieur, répondit l'aimable cancre; je croyais que vous en appeliez un autre...

L'HOMME À LA PEAU D'OURS

Il était une fois un jeune homme qui s'engagea dans l'armée. Il s'y conduisit bravement, mais, lorsque la guerre fut finie et qu'il revint chez lui, il trouva que ses parents étaient morts et qu'il n'avait plus de domicile.

Il pria ses frères de le recevoir jusqu'à ce qu'il eût appris un métier; mais ils avaient des coeurs durs et ils lui répondirent de se tirer d'affaires tout seul. Le pauvre garçon ne possédait que son fusil; il le mit sur son épaule et s'en fût au hasard.

Il atteignit une grande lande sur laquelle on ne voyait rien qu'un cercle d'arbres. Là, il s'assit à l'ombre en pensant tristement à son sort:

—Je n'ai pas d'argent, se disait-il, je n'ai pas de métier, je ne suis bon à rien. Je vois bien qu'il faut que je meure de faim.

A ce moment, il entendit du bruit et, levant les yeux, il aperçut devant lui un inconnu, tout de vert habillé, richement mis, mais ayant un affreux pied de cheval.

—Je sais ce qu'il te faut, dit l'étranger, c'est de l'argent; tu en auras autant que tu en pourras porter; mais, auparavant, je veux m'assurer si tu n'as pas peur, car je ne donne rien aux poltrons.

—Tu peux me mettre à l'épreuve, répondit l'autre.

—Eh bien! donc, reprit l'étranger, regarde derrière toi.

Le soldat, se retournant, vit un ours énorme qui courait sur lui en grondant.

—Oh! oh! s'écria-t-il, je vais te chatouiller le nez et te faire perdre l'envie de grogner.

Et, le couchant en joue, il l'atteignit au museau; l'ours tomba mort sur le coup.

—Je vois, dit l'étranger, que tu ne manques pas de courage; mais tu dois remplir encore d'autres conditions: pendant sept ans, tu ne devras ni te laver, ni te peigner la barbe et les cheveux, ni te couper les ongles, ni faire ta prière. Je vais te donner un habit et un manteau que tu porteras pendant tout ce temps. Si tu meurs dans cet intervalle, tu m'appartiendras; si tu vis au delà de sept ans, tu sera libre et riche pour toute ta vie.

Le soldat songea à la grande misère à laquelle il était réduit et il accepta le marché. Le diable ôta son habit vert et le lui donna en disant:

—Tant que tu porteras cet habit, tu auras toujours une poignée d'or dans ta poche.

Puis, après avoir dépouillé l'ours de sa peau, il ajouta:

— Ceci sera ton manteau et aussi ton lit, car tu n'en devras pas avoir d'autre. Et, à cause de ce vêtement, on t'appellera Peau-d'ours.

Là-dessus, le diable disparut. Le soldat passa l'habit et, mettant la main dans sa poche, il trouva que le diable ne l'avait pas trompé. Il endossa aussi la peau d'ours et se mit à parcourir le monde, se donnant du bon temps et ne se refusant rien.

La première année, il était encore passable, mais la seconde, il avait déjà l'air d'un monstre. Ses cheveux lui couvraient presque entièrement la face, sa barbe était emmêlée, et son visage tellement couvert de crasse que, si on y avait semé de l'herbe, elle aurait levé. Il faisait fuir tout le monde. Mais cependant, comme il donnait à tous les pauvres et parlait en homme de bien, il trouvait toujours un gîte.

La quatrième année, il entra dans une auberge où l'hôte ne voulait pas le recevoir, même dans l'écurie, de peur qu'il n'effarouchât les chevaux. Mais Peau-d'ours ayant tiré de sa poche une poignée de ducats, l'hôte se laissa gagner et lui donna une chambre sur la cour de derrière, à condition qu'il ne se laisserait pas voir, pour ne pas perdre de réputation l'établissement.

Un soir, Peau-d'ours était assis dans sa chambre, souhaitant de tout

Joyeuse Fête

16 décembre
Jacques Cormier, La Salle.
1 décembre
Nick Cizik, Lorette, 13 ans.
Marthe Parent, Saint-Joseph.
18 décembre
Odette Turcotte, Lorette, 13 ans.
Emile Mondor, Lorette, 15 ans.
Yvonne Pilloud, N.-D. de Lourdes, 13 ans.
Odile Rondeau, Saint-Léon, 14 ans.
20 décembre
Viateur Brisson, Otterburne, 13 ans.
21 décembre
Adrienne Gendron, Lorette, 11 ans.

coeur la fin des sept années, quand il entendit quelqu'un pleurer dans la chambre à côté. Comme il avait bon coeur, il ouvrit la porte, et vit un vieillard qui sanglotait en tenant sa tête entre ses mains. En voyant entrer Peau-d'ours, l'homme, effrayé, voulut se sauver. Mais il finit par se calmer et par raconter la cause de son chagrin. Il avait perdu toute sa fortune et était réduit, avec ses filles, à une telle misère, qu'il ne pouvait payer l'hôte et qu'on allait le mettre en prison.

—Si vous n'avez pas d'autre souci, lui dit Peau-d'ours, j'ai assez d'argent pour vous tirer de là.

Le vieillard ne savait comment témoigner sa reconnaissance.

—Viens avec moi, dit-il; mes filles sont des merveilles de beauté; tu en choisiras une pour ta femme. A la vérité, tu as l'air un peu bizarre, mais elle ne s'y refusera pas quand elle saura ce que tu viens de faire pour moi.

Peau-d'ours consentit à accompagner le vieillard. Mais, quand l'aînée aperçut cet horrible visage, elle s'enfuit en poussant des cris. La seconde le toisa et dit:

—Comment accepter un homme qui n'a pas figure humaine. J'aimerais mieux cet ours rasé que j'ai vu un jour à la foire.

Mais la plus jeune dit:

—Cher père, ce doit être un brave homme puisqu'il nous a secourus; vous lui avez promis une femme: il faut faire honneur à votre parole.

Malheureusement, le visage de Peau-d'ours était couvert de poils, sans cela on eût pu y voir briller la joie. Il prit un anneau à son doigt, le brisa en deux et en donna une moitié à sa fiancée, en lui recommandant de bien la conserver pendant qu'il gardait l'autre. Puis il prit congé d'elle en disant:

—Je vous quitte pour trois ans. Si je reviens, nous nous marierons; mais, si je ne reviens pas, c'est que je serai mort, et vous serez libre.

La pauvre fiancée prit le deuil, et ses soeurs l'accablaient des plaisanteries les plus désobligeantes.

—Méfie-toi! disait l'aînée, les ours aiment les douceurs; si tu lui plais, il te croquera.

—Il faudra toujours faire ses volontés, ajoutait la seconde; autrement, gare les grognements.

—Mais, reprenait l'aînée, le bal des noces sera gai: les ours dansent bien.

La pauvre fille laissait dire ses soeurs sans se fâcher.

Quant à l'homme à la peau d'ours, il errait toujours dans le monde, faisant du bien et donnant aux pauvres.

Enfin, quand le dernier jour des sept ans fut arrivé, il retourna à la lande et se mit dans le cercle des arbres. Un grand vent s'éleva et le diable parut d'un air courroucé; il jeta au soldat ses vieux vêtements et lui redemanda son habit vert.

—Un instant, dit Peau-d'ours, il faut d'abord que tu me nettoies.

Le diable fut forcé de laver le jeune homme, de lui peigner les cheveux et de lui couper les ongles. Peau-d'ours retourna alors à la ville, endossa un habit de velours et se fit conduire chez sa fiancée. Personne ne le reconnut. On lui servit un repas délicat, en le faisant asseoir entre les deux filles aînées.

Quant à sa fiancée, elle était en face de lui, avec ses vêtements noirs et les yeux baissés.

Peau-d'ours jeta sans être vu la moitié de son anneau dans un verre de vin qu'il lui offrit. Quand elle eut bu, et qu'elle aperçut ce fragment au fond du verre, elle tressaillit. Elle saisit l'autre moitié qui était suspendue à son cou, la rapprocha de la première, et toutes les deux se rejoignirent exactement. Alors il lui dit:

—Je suis ton fiancé que tu as vu sous une peau d'ours; maintenant, j'ai recouvré ma figure humaine et je suis purifié de mes souillures.

Quand les deux aînées virent que ce beau jeune homme était l'homme à la peau d'ours et le fiancé de leur soeur, elles s'enfuirent, pleines de dépit: la première alla se noyer dans un puits, et la seconde se pendit à un arbre.

Le soir, on frappa à la porte et le fiancé vit le diable en habit vert qui lui dit:

—Eh bien! J'ai perdu ton âme, mais j'en ai gagné deux autres.

D'après GRIMM.

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Sainte-Anne-des-Chênes,
le 5 novembre 1937.

Bien chère Mère-Grand,

J'aime bien vous écrire, mais je n'ai pas beaucoup de choses à vous dire.

Je voudrais vous donner d'agréables détails sur mes vacances, bien qu'elles aient été très courtes.

Nous avons été au parc Assiniboine où nous avons vu des bisons, des singes, des castors, des ours, et des loups. Je voulais voir vraiment si un petit loup était apprivoisé et je lui ai donné une pistache, mais il a essayé de me mordre...

L'animal que j'ai préféré est le singe. Celui que nous avons vu avait l'air intelligent. Nous lui donnions des pistaches, il s'asseyait sur ses deux pattes sur un piquet, les cassait et les mangeait. J'espère revoir mon petit loup pour constater s'il est moins mauvais. J'ai eu bien peur et ceux qui m'ont vue riaient de moi.

Votre petite-fille du "Coin" qui vous aime bien tendrement,

Thérèse TOUGAS.

✦ ✦ ✦

N.-D.-de-Lourdes,
le 26 novembre 193.

Chère Mère-Grand,

Qu'il est bon de venir causer un petit peu avec vous! J'ai été surprise l'autre jour, lorsqu'en lisant les lettres que les enfants vous avaient écrites, j'ai appris que vous aviez été malade. Je souhaite que la santé vous revienne bientôt.

C'est l'hiver, il fait froid; les jours diminuent de plus en plus; Noël approche vite. J'ai hâte à ce jour, car j'irai peut-être à la messe de minuit pour la première fois. Les petits enfants aiment bien Noël, car ils peuvent jouer avec les nouveaux joujoux que le petit Jésus leur a donnés.

Noël est aussi une grande fête pour tout le monde. Pour moi c'est la plus belle fête de l'année.

Je termine ma lettre en vous souhaitant encore la santé et en vous disant "au revoir".

Votre petite-fille qui vous aime bien,

Annette BOSC.
12 ans.

—Ecole Jeanne d'Arc, Grade VIII.

✦ ✦ ✦

Saint-Jean-Baptiste,
le 6 décembre 1937.

Chère Mère-Grand,

J'ai 6 ans et je vais à l'école depuis Pâques. Je suis dans le premier grade. Roméo et moi avons fait notre première communion au mois de juin. J'avais seulement 5 ans. Je veux faire un prêtre.

Votre petit garçon qui vous aime,
Fernand SAINT-AMANT.

✦ ✦ ✦

Saint- Lupicin,
le 6 décembre 1937.

Chère Mère-Grand,

Je vous remercie bien de votre belle petite image. Quand je l'ai reçue, j'étais bien contente, je vais la garder toujours.

Dans 21 jours ce sera ma fête, je vais avoir 10 ans. Mes compagnons veulent me donner la bascule, mais je ne veux pas.

A l'école, on fait des petits sacrifices. Je n'ai pas parlé depuis la dernière fois.

J'ai hâte à Noël pour aller voir la crèche du petit Jésus.

Votre petite-fille,
Rita LANDREVILLE.

✦ ✦ ✦

Saint-Pierre-Jolys,
le 1er décembre 1937.

Chère Mère-Grand,

Je viens avec plaisir vous écrire pour la première fois. Je suis dans le cinquième grade.

Nous avons eu un grand visiteur à Saint-Pierre, dans la personne du Révérend Père Prime Girard, O.M.I. Dimanche il a donné le sermon à la grand'messe et le soir des vues animées sur ses missions esquimaudes. L'église était remplie.

Le Père Girard est un Père Oblat. Chère Mère-Grand, j'aime beaucoup les Pères Oblats, parce que j'ai deux frères dans cette congrégation. L'aîné, Charles, est en mission chez les sauvages. Je ne le vois pas très souvent.

Le bel hiver est arrivé avec ses beaux jeux. Je glisse et patine depuis une semaine. Nous avons beaucoup de plaisir à Saint-Pierre.

Je vous souhaite de passer un bon hiver et d'avoir une bonne santé parce que je sais comment vous êtes avancée en âge.

Votre petit garçon qui vous aime,
Denis RUEST.

✦ ✦ ✦

Saint-Pierre-Jolys,
le 1er décembre 1937.

Chère Mère-Grand,

Connaissez-vous "Gros Jean?" Eh bien! c'est moi, parce que je suis le plus pesant et va sans dire le plus fort. J'aime beaucoup à me mesurer avec mes amis plus âgés que moi.

Nous avons une classe assez nombreuse: trente-quatre petits garçons bien vivants.

J'aime beaucoup à chanter, surtout nos chants canadiens. Nous en apprenons des nouveaux cette année.

Je voudrais bien vous connaître, chère Mère-Grand, il me semble que vous devez ressembler à ma grand'mère, car vous aimez à raconter des histoires aux petits enfants.

Votre "petit Jean",
Grade V.

✦ ✦ ✦

Saint-Pierre-Jolys,
le 1er décembre 1937.

Chère Mère-Grand,

Je suis heureux de vous écrire pour la première fois. Vendredi passé notre maîtresse nous a parlé de vous. Elle nous a dit que vous restiez à la ville et que vous aviez la direction du Coin des enfants sur la "Liberté."

Je suis dans le cinquième grade. C'est Mlle Gagné qui me fait la classe.

La semaine passée notre paroisse a eu une retraite prêchée par le Père Lelièvre et le Père Beauchamp. Cette retraite fut la plus belle de ma vie. Elle dura cinq jours.

A présent que l'hiver est arrivé, ce sera bientôt Noël. Je veux demander pour mes étrennes une paire de patins. Comme je serais content. Quel rêve! Comme je m'amuserais avec mes compagnons! Voilà longtemps que je les demande, mais on me disait toujours: "tu vas te tuer." Cette année, comme j'ai bien grandi, j'ai une petite espérance d'en avoir...

Un ami du "Coin",
Joseph RACINE.

✦ ✦ ✦

Saint-Pierre-Jolys,
le 1er décembre 1937.

Chère Mère-Grand,

Je viens pour la première fois vous faire connaître mon nom et être du nombre de vos enfants. Je sais bien que vous êtes une bonne grand'mère et que vous nous aimez beaucoup. Je m'intéresse beaucoup à la lecture du "Coin des Jeunes" sur votre journal.

Sans doute vous avez commencé à compter les jours pour la belle fête de Noël. Moi je les compte depuis un mois. Si vous saviez la joie que je ressens lorsque j'assiste à la belle messe de minuit et reçois le bon Jésus dans mon coeur. Cela fait tant de bien. Il y a aussi le premier de l'an qui m'intéresse beaucoup, car c'est en ce jour que je reçois mes présents et que je demande à mon cher papa sa bénédiction.

A l'école je travaille bien. Nous sommes à préparer nos examens de Noël. Je tiens beaucoup à la première place de mon grade.

Je prie beaucoup afin d'avoir assez de courage pour me rendre à la fin de mes études et bien faire plaisir à mes parents et à vous, chère Mère-Grand.

De votre nouveau petit ami du "Coin,"

Paul TURENNE,
Grade V.

✦ ✦ ✦

Sainte-Anne-des-Chênes,
le 27 novembre 1937.

Chère Mère-Grand,

C'est ce soir que maman revient de la ville! Je brûle d'impatience seulement à y penser. Maman n'a jamais manqué de faire plaisir à ses petites filles.

Tiens! voilà l'autobus qui arrête devant chez nous, je cours dehors en toute hâte. Je saute au cou de maman. Je prends ses paquets et me dirige vers la maison—toujours en courant. Je développe celui qui m'est destiné. Je trouve le trésor. Savez-vous quoi? Oh! mais, comme c'est joli! Une belle épingle toute ornée de perles bleues avec mon initiale dessus. Comme je suis contente! Depuis si longtemps j'en désirais une; il me semble que mon bonheur est parfait. Je remercie maman, bonne maman; de tout mon coeur lui promettant d'être très vaillante, sage, studieuse et autant que possible moins espiègle.

Ma petite soeur aime bien les sucreries et je vous assure qu'elle a bonne main pour les trouver. Je la vois se lécher les lèvres. Je lui demande si c'est bon; alors elle rougit... et, toute confuse, me dit: "Oui, ils sont délicieux, en veux-tu?" En une demi-seconde, je croque un gros chocolat.

Chère Mère-Grand, je vous ai raconté comment maman nous gâtait. Je vais terminer, espérant que tous les enfants le sont autant que nous.

Votre petite-fille qui vous "croque."

Thérèse TETRAULT.

Match américain

Un restaurateur de Chicago avait annoncé que pour cinquante sous on pourrait manger en quantité illimitée, dans son établissement.

Le défi fut relevé et devint l'occasion d'un match inédit. Un client se présenta. C'était un jeune homme de vingt ans. Il tint loyalement à prévenir le patron du restaurant qu'il ne pourrait sans doute tenir jusqu'au bout ses engagements.

Et il se mit en devoir de le prouver.

Il absorba, dit-on, en dix heures et demie, sans interruption: deux soupières de consommé, quatorze côtes de porc, quatre plats d'oeufs au jambon, cinq plats de porc rôti avec des pâtes autour, cinq grandes tartes aux fraises et des puddings.

En présence de cet engloutissement ruineux, le patron du restaurant, inquiet soudain, refusa de poursuivre l'expérience et déclara le match clos.

L'insatiable mangeur dut en prendre son parti et arrêter là son cassecroûte. Il s'en alla, dit-on, tout déçu, en disant "qu'on n'en avait pas pour son argent, dans cette boîte!"... et qu'il "avait encore faim!"

Brevet d'Immortalité

La preuve incontestable de la célébrité d'un homme c'est de voir son nom propre entrer dans le vocabulaire courant, sous la forme d'un nom commun. C'est ainsi que notre langue française perpétue le souvenir de certaines personnalités.

Nous ne pouvons parler d'une mansarde sans penser à l'architecte Mansard. La guillotine évoque le souvenir du Dr Guillotin; le godillot, celui du fournisseur de chaussures militaires. Sur la table, le poivre rappelle le P. Poivre, son introducteur. Mille fois par jour, les noms de Watt, Ampère et Volta nous sont rappelés par les diverses unités de mesures des électriciens. Un tisseur lyonnais, devant son jacquard, pense à l'inventeur de ce merveilleux métier. La montgolfière qui s'élève emporte avec elle le nom des Mongolfier. Certains petits édicules nous rappellent que Vespasien a pensé à tout.

Parfois même le nom commun reste en usage courant, alors que la plupart de ceux qui l'emploient ne savent même pas qu'il est celui d'un homme. Vous feuilletez votre calepin sans penser au P. Calepin. Vous foulez le macadam, sans savoir qu'il est dû à Sir MacAdam. Vous admirez un magnolia, sans vous souvenir que cet arbre fut rapporté d'Asie par le P. Magnolia. Vous parlez de la poubelle, sans vous douter que, par dérision, les Parisiens affublèrent de ce nom cet ustensile rendu obligatoire par M. Poubelle, alors préfet de la Seine. Vous dessinez une silhouette ignorant que, en l'an 1759, sévissait un contrôleur des finances, Silhouette, tellement détesté qu'on griffonnait son profil en tous lieux; à tel point que le profil de Silhouette devint simplement "silhouette."

Situation embêtante

—Dans le wagon j'étais placé près d'une vitre ouverte et j'ai reçu tout le vent dans la figure!

—Il fallait changer de place!...

—Avec qui?... J'étais tout seul...

Pierre Radisson
(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.
Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.
Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)



Cette heureuse expédition de Troyes mit les Anglais en échec partout et désorganisa complètement le commerce de la Compagnie dans la Baie d'Hudson. Radisson restait toujours en liberté.

Pendant quelques années encore, Radisson continua ses voyages à la baie, où il avait la surveillance générale de la traite. En 1688 ce fut, semble-t-il, son dernier voyage. C'était la lutte pour la prépondérance dans la baie.

Il habitait Seething Lane, dans Tower Street, quartier des princes du négoce et de l'élégance, et vivait avec sa rente de cent livres. Il avait quatre enfants. Il va redevenir en grâce, car on a besoin de lui...

Autour de la Ferme

Pour protéger le Canada contre les fléaux des troupeaux

On sait que de tous les fléaux qui affectent l'agriculture, aucun peut-être n'est plus grave que les maladies des animaux, et c'est pour cela que le Service sanitaire des animaux du Ministère fédéral de l'agriculture met un soin tout spécial à appliquer les différentes mesures qui ont été adoptées pour prévenir l'introduction de ces maladies dévastatrices. Le rapport annuel du Dr George Hilton, Directeur général vétérinaire du Canada, dit que le Canada a maintenu la haute réputation qu'il s'est acquise au point de vue de l'absence des maladies dangereuses. Tandis que d'autres pays luttent à grands frais pour détruire les foyers de fièvre aphteuse, par exemple, le Canada n'a pas eu à souffrir de cette terrible maladie, pas plus que d'autres fléaux semblables.

Aucun cas de dourine n'a été constaté chez les chevaux canadiens depuis 17 ans; il n'y a pas eu de gale du mouton depuis neuf ans, et pas de cas de rage depuis deux ans. Cette sournoise maladie qu'est la tuberculose bovine est combattue par le vaste système de troupeaux accrédités, de troupeaux sous surveillance, de zones réservées, et d'épreuves et de contre-épreuves à la tuberculine, jusqu'à ce que l'infection ait été réduite à un degré insignifiant. Ces contre-épreuves sont nombreuses, maintenant que le nombre de bovins sous les systèmes du Ministère est d'environ trois millions.

Les travaux du Service sanitaire des animaux sont incessants; tous les moyens de protection sont utilisés; on n'en néglige aucun. La désinfection des wagons et des camions employés pour le transport des animaux en est un exemple. Pendant l'année finissant le 31 mars 1937, il s'est désinfecté sous la surveillance du Directeur général vétérinaire quelque 83,987 wagons de chemin de fer et 11,417 camions qui avaient servi au transport d'animaux vivants. Le Service sanitaire des animaux maintient des inspecteurs de wagons à 28 centres ferroviaires canadiens. Tous les wagons à bétail qui passent à ces points sont nettoyés et désinfectés sous surveillance, à moins qu'ils ne portent la preuve de l'avoir été. Des cartes posées sur ces wagons indiquent la date de l'inspection et le nom de l'inspecteur qui a surveillé le travail.

La décoloration et les maladies de la semence de blé

On trouve souvent dans le blé de semence des grains plus ou moins décolorés. Ce peut être des grains blanchis, touchés par la gelée, tachetés, roses, et verts, ou non mûrs; toutes ces conditions sont causées par la température ou par d'autres facteurs qui affectent la croissance normale. La plupart des cultivateurs connaissent bien ces semences anormales et ne s'en inquiètent pas. Il n'en est pas de même, cependant, des décolorations noires ou brunâtres qui peuvent causer quelque inquiétude parce qu'on croit généralement que ces grains portent des germes de maladies. Cette croyance est bien fondée, car il arrive souvent en effet que ces décolorations noires sont causées par des infections de cryptogames ou de champignons. On doit donc considérer comme suspects tous les grains qui présentent des régions noirâtres sur l'embryon et au-delà de l'embryon. Les champignons que renferment ces grains sont généralement ceux qui causent la pourriture de la racine.

Une affection bactérienne à peu près semblable, mais que l'on juge être d'importance secondaire, est révélée par une partie décolorée, très forte mais de peu d'étendue, à la pointe même du germe. Il y a une tache noire qui peut être causée par le contact avec le chardon de Russie, lorsque l'on coupe cette mauvaise herbe avec le blé au moment de la récolte. Dans ce cas, les marques en question peuvent se rencontrer sur toutes les parties du grain. Les essais conduits au laboratoire fédéral de la pathologie végétale ont fait voir que certaines formes de décoloration du blé de semence sont très nuisibles et qu'il faut éviter autant que possible de se servir des semences très décolorées. En général, cependant, ces désordres ne se rencontrent qu'en petites quantités et l'on peut, par un bon traitement de la semence, réduire grandement les risques d'infection. Pour plus amples renseignements sur les maladies des semences, s'adresser au laboratoire fédéral de pathologie végétale de Winnipeg, de Saskatoon, ou d'Edmonton, ou au bureau chef du Service à Ottawa.

Le miel de la Saskatchewan

Le miel de la Saskatchewan a remporté tous les prix dans les catégories claire et granulée à la section des Dominions de l'exposition impériale des fruits, tenue récemment à Birmingham, Angleterre. La Nouvelle-Zélande et l'Australie étaient au nombre des concurrents. Les échantillons ont été déclarés excellents, et il ne s'en est fallu que d'un point ou à peu près que le maximum ne soit atteint. Les juges ont fait une mention spéciale du beau coup d'oeil présenté par les contenants et l'étiquette, ainsi que de la couleur et du goût supérieur des produits exposés. Les dispositions nécessaires ont été prises depuis lors pour faire un étalage de miel de la Saskatchewan dans les vitrines d'un magasin de Londres, Angleterre.

Une fédération internationale de laiterie

A la convention de l'Association des beurreries de l'Ontario, tenue à Toronto les 25 et 26 novembre 1937, M. J. F. Singleton, Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'agriculture, a fait une conférence d'un grand intérêt sur le onzième congrès international de laiterie tenu à Berlin, Allemagne, en août 1937, ainsi que sur la raison d'être et sur la signification de la Fédération internationale de laiterie, sous les auspices de laquelle les congrès internationaux sont tenus.

La Fédération internationale de laiterie a été formée en 1903, à la suite de la conférence sur l'industrie laitière tenue cette année-là à Bruxelles, Belgique. Le but de la Fédération est de rassembler les associations laitières de chaque pays pour travailler au développement universel des aspects scientifiques et techniques de l'industrie laitière, et spécialement (1) pour aider au progrès scientifique de l'industrie laitière en soumettant à l'étude, les questions relatives à l'hygiène et à la technique de l'industrie et (2) en recommandant l'adoption de mesures législatives propres à assurer la régularité et l'honnêteté du commerce des produits laitiers.

Un fait intéressant à noter, a dit M. Singleton, est que le Canada a été le premier pays non européen à s'affilier à la Fédération. Les Etats-Unis ne sont pas encore affiliés, quoique les délégués de ce pays assistent au congrès. Un congrès international de laiterie a été tenu à Washington, D.C., et à Syracuse, N.-Y., en 1923, mais pas sous les auspices de la Fédération internationale. Au onzième congrès international tenu à Berlin du 22 au 28 août 1937, vingt-sept pays étaient affiliés à la Fédération, savoir, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Tchécoslovaquie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Etat libre d'Irlande, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lithuanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, la Roumanie, la Suède, la Suisse, et l'Union du Sud-Afrique.

Les bureaux permanents de la Fédération sont à Bruxelles, et la langue officielle est le français. Les affaires de la fédération sont administrées par un bureau permanent ou comité composé des délégués officiels des pays affiliés. Les statuts et règlements de la Fédération donnent les pouvoirs nécessaires pour organiser des commissions afin d'étudier les questions et problèmes qui se rapportent à l'industrie laitière, et quatre commissions fonctionnent maintenant sous cette autorité: (1) études générales, (2) fromage, (3) laits concentrés, et (4) lait hygiénique. Deux Canadiens font partie de ces commissions: M. Singleton, qui est membre des trois premières commissions, et le Dr E. G. Hood, chef du service des recherches à la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'agriculture, qui est membre de la commission sur l'hygiène du lait.

Les congrès internationaux de laiterie ont été tenus jusqu'ici dans les différents pays que voici: 1903, Bruxelles; 1905, Paris; 1907, La Haye; 1909, Budapest; 1911, Stockholm; 1914, Berne; 1923, Paris; 1928, Londres; 1931, Copenhague; 1934, Rome et Milan; 1937, Berlin. Le congrès de 1937 a réuni 3,760 délégués venus de 53 pays différents et de l'Institut international d'agriculture. Le prochain congrès international sera tenu à Vienne, Autriche, en 1940.

La ficelle d'engerbage

La ficelle d'engerbage est le principal produit de l'industrie canadienne des cordages, des cordes et des ficelles, d'après les rapports du recensement industriel. En 1934 et 1935, la production canadienne de ficelle d'engerbage se montait à 24,600 tonnes, contre 26,580 tonnes en 1930. Les fibres d'agavé sont les plus employées.

La raison d'être de la loi sur la crème glacée

Dans une conférence fort instructive donnée devant l'Association ontarienne des fabricants de crème glacée, rassemblés à la 21e convention annuelle à Toronto, le 22 novembre 1937, M. W. C. Cameron de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, du Ministère fédéral de l'agriculture, a expliqué les nouveaux règlements qui gouvernent la fabrication et la vente de la crème glacée (ou crème à la glace) au Canada en application de la loi sur l'industrie laitière et qui sont en vigueur depuis le 20 mai 1937. Ces règlements sont, en somme, le résultat des recommandations faites par l'industrie au Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération; d'une étude soigneuse et détaillée de certains aspects de l'industrie; et des lois existantes dans d'autres pays; des discussions entre la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération et d'autres ministères comme la Division des produits alimentaires et des poids et mesures du Ministère du Commerce et de l'Industrie, et enfin d'un grand nombre de réunions et de conventions de l'industrie elle-même; l'objet de cette mesure législative est de protéger les négociants, les commerçants et les marchands contre les pratiques malhonnêtes qui causent une concurrence déloyale; de protéger le public consommateur, et enfin de stimuler la consommation des produits laitiers.

Cette enquête sur le commerce de la crème glacée a permis de dresser un tableau exact des conditions que présente l'industrie d'un bout à l'autre du Canada, de faire ressortir bien clairement certaines faiblesses ou irrégularités et de les signaler aux différentes organisations de l'industrie.

La deuxième enquête portait sur les lois existantes dans d'autres pays et spécialement aux Etats-Unis, qui est peut-être le pays le plus avancé du monde en ce qui concerne l'emploi et la fabrication de la crème glacée. On a dressé une liste de tous les moyens qui ont permis de corriger les points faibles et les abus dans l'industrie de la crème glacée, afin de les présenter aux groupes organisés de l'industrie, représentant les différentes parties du Canada. Les fabricants ont exprimé leur opinion aux réunions des directeurs, aux conventions et assemblées spéciales qui ont été tenus d'un bout à l'autre du Canada; ils ont formulé des critiques, et fait des recommandations au sujet des règlements et des types modèles dont l'adoption leur paraissait utile dans l'intérêt du commerce en général.

En fin de compte, tous les problèmes que présente l'excédent de crème glacée, la quantité d'air qui doit être incorporée et laissée dans la crème à la glace, et les autres questions de ce genre, ont été résolus, et le commerce et les spécialistes sont d'avis que la définition de la crème glacée donnée dans les règlements est juste et équitable pour tous les intéressés. Cependant, pour accomplir le deuxième objet de cette mesure, qui est la protection des fabricants, des commerçants et des marchands contre une concurrence déloyale, la coopération entre les fabricants et les autorités est essentielle. Il est vivement à désirer, pour l'avantage de l'industrie en général, que la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'agriculture, à Ottawa, soit avisée des pratiques malhonnêtes qui enfreignent la Loi ou ses règlements. Les renseignements de ce genre sont strictement confidentiels.

Le marché offert par le Royaume-Uni aux produits agricoles canadiens

Les produits des autres Dominions sont mieux connus que les nôtres en Grande-Bretagne. — Les ménagères ignorent les produits canadiens.—De merveilleuses occasions pour le développement du commerce

Nous n'avons pas su profiter des occasions qui s'offraient à nous pour vendre nos produits agricoles sur le marché du Royaume-Uni; telle est la leçon qui se dégage d'un rapport très documenté publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, l'hon. James G. Gardiner, exposant les résultats d'une étude intensive des marchés du Royaume-Uni, conduite l'été dernier par un groupe de spécialistes agricoles canadiens.

Le rapport couvre presque tous les produits des fermes canadiennes qui entrent dans le commerce d'exportation, depuis les bêtes à cornes et les volailles "habillées" ou "troussées" jusqu'au miel et aux conserves de poires, et chaque article est traité au point de vue du marchand et du consommateur anglais. Les renseignements qu'il contient ont été recueillis par des spécialistes agricoles au cours d'entrevues avec les importateurs, commissionnaires, courtiers, marchands de gros, manufacturiers, marchands de détail et les ménagères dans dix-huit villes de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Les fermes où se trouvent des troupeaux de vaches laitières et de boeufs d'engrais d'origine canadienne, ont été visitées, de même que les ventes aux enchères de fruits, les fromageries, les fabriques de confitures et les grands marchés de provisions.

Les investigateurs ont vu également les hauts fonctionnaires du Ministère anglais de l'Agriculture, les agents danois et russes et les représentants des différents Dominions britanniques à Londres. Ils ont fait une étude des méthodes adoptées par les autres pays pour attirer le consommateur anglais, et notamment, les systèmes de réclame et de publicité mis en oeuvre par les concurrents du Canada.

Le rapport que publie le Ministre de l'Agriculture se compose de quinze chapitres. Le premier traite en termes généraux du marché anglais, tel qu'il a paru aux spécialistes agricoles canadiens. Le dernier chapitre passe en revue d'une façon détaillée les méthodes de vente employées par les quatre principaux Dominions britanniques pour développer leur commerce en Grande-Bretagne. Les chapitres intermédiaires traitent du commerce de tous les produits agricoles: bovins, chevaux, porcs, produits laitiers, volailles, oeufs, conserves de fruits et de légumes, miel, produits d'érable, tabac, foin, semences et fourrures, et présentent pour chacun de ces produits des notes historiques sur le commerce du passé et une description du marché actuel.

Le rapport donne une idée bien claire de la concurrence actuelle.

Conseils aux cultivateurs canadiens

Les cultivateurs canadiens trouveront également dans ce rapport des recommandations précises sur la préparation de chaque produit pour le marché anglais. Le chapitre traitant du marché anglais pour les boeufs canadiens est présenté en grand détail et contient beaucoup de conseils précieux, dont l'adoption devrait grandement aider nos producteurs à lutter contre la concurrence étrangère. La question tant discutée de la concurrence entre le bacon et le jambon canadiens et ceux du Danemark et de l'Irlande est d'une richesse de renseignements presque encyclopédique, et la description du marché que la Grande-Bretagne offre aux produits laitiers canadiens, au miel, au sirop d'érable et aux fruits, ouvre de nouveaux horizons aux cultivateurs de toutes les parties du pays.

Le rapport sera distribué

Le Ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, dit qu'il sera fait une distribution gratuite de ce rapport imprimé aux cultivateurs canadiens et à tous ceux qui s'intéressent aux enquêtes conduites par M. Shaw et ses collègues. Il suffit d'en faire la demande au directeur de l'Office des marchés, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La France a l'avantage

Le magazine Américain Fortune a ouvert aux Etats-Unis une enquête sur les sentiments que les Américains éprouvent à l'égard des grandes puissances européennes.

Voici les résultats qu'il a obtenus, après avoir établi, pour chacun des pays visés, le pourcentage des sympathisants, des adversaires et des indifférents:

Allemagne: Sympathisants, 6.7%; adversaires, 31.1%; indifférents, 62.2%.

France: Sympathisants, 16.4%; adversaires, 11.9%; indifférents, 71.7%.

Italie: Sympathisants, 6.3%; adversaires, 33.1%; indifférents, 60.6%.

Japon: Sympathisants, 5.2%; adversaires, 30.8%; indifférents, 64%.

Russie: Sympathisants, 5.2%; adversaires, 30.4%; indifférents, 64.4%.

Comme on le voit, dans ce tableau, la France compte le plus de sympathies, le plus d'indifférents, le moins d'adversaires.

Coin de la ménagère

RECETTES

Tire blanche

3 tasses de sucre blanc
¼ c. à thé de crème de tartre
1 c. à table de vinaigre.

Mettre sur un feu lent jusqu'à ébullition, et faire bouillir à feu vif jusqu'à ce qu'il se forme des fils; ajouter un peu d'essence. Beurrer un moule, y déposer la tire; quand elle est refroidie, l'étirer, couper en croquettes.

Veloutés

Battre trois blancs d'oeufs en neige ferme; ajouter cinq cuillerées à table de sucre en poudre, un peu d'essence de citron; garnir le fond d'une lèchefrite avec un papier blanc graissé, y déposer cette préparation par petites cuillerées, saupoudrer de farine, laisser cuire à fourneau très doux pendant trente minutes.

Fricassée de veau

Deux livres environ de poitrine ou épaule de veau coupée en morceaux réguliers, les mettre dans une casserole avec du beurre, sel et poivre, sur feu doux, afin que la viande s'imprègne de beurre sans prendre couleur. La saupoudrer légèrement de farine, ajouter une dizaine de petits oignons, un bouquet, couvrir et laisser cuire à tout petit feu pendant une heure. Ajouter alors un verre d'eau chaude et ¼ de livre de champignons coupés en lames épaisses. Laisser cuire à feu doux encore une heure et demie, casserole bien couverte.

Quelques instants avant de servir retirer la viande et la conserver au chaud dans un plat creux.

Lier la sauce sur le côté du feu avec deux jaunes d'oeufs mélangés avec deux cuillerées de crème et un peu de jus de citron. Enlever le bouquet et verser la sauce sur la viande. Servir immédiatement.

Boeuf à l'étuvé

3 à 4 livres de viande
½ carotte
½ navet
1 tasse de pommes de terre coupées en dés
3 oignons hachés fin
1 feuille de laurier, céleri, persil, farine, sel et poivre.

Faire revenir la viande dans une cuillerée à table de graisse de rôti, ajouter les ingrédients à l'exception des pommes de terre, couvrir avec de l'eau chaude et faire cuire pendant deux à trois heures; une demi-heure avant la fin de la cuisson, ajouter les pommes de terre.

Tête en fromage

1 tête de porc
2 oignons moyens
Feuilles de céleri séchées
Epices. Eau. Sel et poivre.

Parer la tête de porc et la faire bouillir avec assez d'eau pour la couvrir, pendant deux à trois heures. La cuisson terminée, enlever la viande et la couper en morceaux. Passer le bouillon à travers la passoire fine, le remettre dans la marmite avec la viande coupée et tous les assaisonnements et faire bouillir pendant vingt à trente minutes. Retirer du feu et en remplir des bols préalablement passés à l'eau froide.

A l'examen pour le permis de conduire

L'examinateur — Quand un chauffeur et un piéton se trouvent brusquement l'un devant l'autre au tournant d'une rue, lequel a le droit de priorité?

Le candidat — En général, le chauffeur joue à pile ou face avec le piéton.

Une affiche sanguinaire

C'est simplement une "offre d'emploi" affichée à la devanture d'une paisible maison de couture, mais il y a de quoi vous donner le frisson: "On demande jeunes filles habiles pour découper le patron."

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 450

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Décembre	6	7	8	9	10	11
BLE						
Nord No 1	136½	132¾	132⅝	133¼	132½	134½
Nord No 2	131½	128¾	127⅝	130¼	128⅛	130½
Nord No 3	114½	110⅝	112⅝	112⅝	112¼	111⅛
No 4	102½	100⅝	102⅛	102⅝	102¼	101⅛
No 5	94½	93¼	94⅝	95⅛	94½	93½
No 6	85½	84¼	85⅝	86⅛	85½	84½
Fourrage	76½	75¼	76⅝	77⅛	75½	74½
Sur voie net	130½	127¼	128⅝	129⅛	128⅝	130½
No 1 Durum	94⅜	92⅜	91⅜	88⅜	88⅛	87½
No 2 Durum	88⅜	86⅜	86⅜	83⅜	83½	82½
No 3 Durum	86⅛	83⅜	82⅜	79⅜	79½	78½
Inférieur Nord 1	134½	130¼	130⅝	131⅛	130⅛	132½
Inférieur Nord 2	129½	126¼	125⅝	128⅛	126⅛	128½
Inférieur Nord 3	111½	107⅜	109⅛	109⅜	109⅜	109
Charbonneux 1	117½	116¼	117⅝	118⅛	113⅛	112½
Charbonneux 2	114½	113¼	114⅝	115⅛	110⅝	109½
Charbonneux 3	107½	106¼	107 ½	107⅝	105½	104½
Rej. Nord 1	115½	114¼	115⅝	116⅛	111½	110½
Rej. Nord 2	113½	112¼	113⅝	114¼	109½	108½
Rej. Nord 3	105½	104¼	105⅝	105¼	103⅛	102½
Printemps 1	101½	100¼	101⅝	102⅛	100½	99½
Printemps 2	99½	98¼	99⅝	100⅛	98½	97½
Printemps 3	97½	96¼	97⅝	98⅛	96½	95½
AVOINE						
C.W. No 2	48¼	47⅝	48⅜	48⅞	48¼	48¼
C.W. No 3	43⅞	43⅜	43½	44	43⅜	43⅜
Fourrage No 1	41⅜	41⅛	41½	41⅞	41¼	41¼
Fourrage No 2	39¼	38⅝	38⅞	39⅜	38⅞	38⅞
Fourrage No 3	37¼	36⅝	36⅞	37⅜	36⅞	36⅞
Sur voie net	46⅛	45½	45⅞	46¼	45⅝	45⅝
ORGE						
C.W. No 3	56⅛	56¼	56⅝	57	57	56⅝
C.W. No 4	55⅛	55¼	55⅝	56	56	55⅝
C.W. No 5	54⅛	54¼	54⅝	55	55	54⅝
C.W. No 6	53⅛	53¼	53⅝	54	54	53⅝
Sur voie net	57⅛	57¼	57⅝	58	58	57⅝
LIN						
C.W. No 1	172	171	169¾	169	167	166
C.W. No 2	168	167	165¾	165	163	162
C.W. No 3	147	146	144¾	144	142	141
C.W. No 4	142	141	139¾	139	137	136
Sur voie net	171	170	168¾	168	166	165
SEIGLE						
C.W. o 2	76⅞	75	75⅝	75⅞	74⅞	73⅞
C.W. No 3	73⅞	72	72⅝	72⅞	71⅞	70⅞
C.W. 2 rej	69⅞	68	68⅝	69⅞	67⅞	66⅞
C.W. No 4	69⅞	68	68⅝	68⅞	67⅞	66⅞
Ergot rej. X	68⅞	67	67⅝	67⅞	66⅞	65⅞
Sur voie net	75⅞	74	74⅝	74⅞	73⅞	72⅞

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Déc	119½	118⅛	119⅝	120⅛	120⅛	119½
Mai	116⅛a¼	114⅞a¾	116⅝	115⅞a⅜	115⅛	114⅛a⅜
Juil	111⅞a12	110½	111⅞a112	111½a⅞	111⅜	109⅞a110
AVOINE						
Déc	46⅜	46⅛	46⅝	46⅞	46¼	46¼
Mai	46⅛	45⅝	45½a⅝	45⅞	45⅝	45⅝
Juil	43⅞	43	43	43¾	42⅞	42⅝
ORGE						
Déc	58⅝	58⅛	58⅝	59	59	58⅝
Mai	58½	58⅛	58½	58⅞	58 ⅞	58½
Juil	56⅝	56⅝	56⅜	56⅝	57⅛	56⅝
LIN						
Déc	172	171	169¾	169	167	166
Mai	173¼	173¼	172	171½	170	169
Juil						
SEIGLE						
Déc	76⅝	75	75⅝	75⅞	74⅞	73⅞
Mai	78⅝	76½	77⅝	77⅞	77	76¼
Juil	77⅝	75⅝	76⅝	76½	75⅝	75⅝

Feuilleton de la "Liberté"

L'ÉMANCIPÉE

Par MARCEL BARBOTTE

NUMERO 2

(Suite)

M. Desaveines à Roger Fontenelle

Bamako, 25 juillet.

Cher Monsieur,

Comme suite à notre conversation du mois dernier, je vous envoie, ci-joint, en double exemplaire, le contrat d'engagement à notre Société.

Si, comme je le souhaite fermement, vous êtes toujours dans les mêmes dispositions que lorsque j'ai eu le plaisir de faire votre connaissance et celle de Monsieur votre père, vous voudrez bien, après les avoir étudiés, apposer votre signature au bas de ces documents, et m'en retourner un exemplaire.

Nous vous avons laissé le soin, ainsi que vous le constaterez, de fixer vous-même la date de votre entrée en fonctions. Nous vous demanderons simplement de ne point trop tarder quand même à venir à Bamako, car nous avons l'intention d'entreprendre la construction de la nouvelle ligne de chemin de fer au début de Novembre. Il serait bon, auparavant, que vous connaissiez nos différents services, et un stage d'un mois à Bamako s'impose à cet effet.

Veuillez, je vous prie, me rappeler au bon souvenir de M. Fontenelle, et croire, mon cher collaborateur, en mes sentiments cordiaux.

DESAVEINES.

Paul à Roger

Dijon, 4 août.

Je regrette, mon cher ami, que tu aies préféré l'Afrique, même occidentale, à la capitale de la Bourgogne. Je le regrette, car nous ne pourrons plus échanger nos impressions comme nous le faisions autrefois. Je le regrette, mais je ne t'en veux pas, et le soldat de deuxième classe Paul Delacour s'incline devant ta décision brigadier Fontenelle, tu as raison! Chacun se doit de choisir sa voie selon ses aptitudes et ses goûts.

En tout cas, je suis et demeure ton ami, ton vieux copain de régiment. Et tu m'écriras si les princes du Niger ressemblent à ceux de nos savonnettes.

Maintenant, autre chose. J'ai vu dernièrement Rosette Andréani. Tu ne connais pas? Alors, demande à Mlle Geneviève Savoisy. Elle te documentera.

Je te vois bondir: "Comment, dois-tu te demander, comment cet animal-là connait-il Mlle Geneviève Savoisy?" Précisément, mon cher Roger, parce que je connais Rosette Andréani, que tu ne connais pas. Comprends si tu peux!

C'est bien simple. Rosette Andréani est la fille du chef du personnel de la Société Bourguignone d'Appareillage Electrique. Quand je t'aurai dit encore qu'elle vient de sortir du Lycée, tu commenceras peut-être à saisir? Elle est venue hier à l'usine, et c'est moi qui, par hasard, l'ai reçue.

"Je désirerais voir M. Andréani, me dit-elle — Bien, Mademoiselle, je vais le prier de venir — Ah pardon! Veuillez me permettre de me présenter: Paul Delacour — Le fils de... — Le fils du patron, oui, Mademoiselle — Enchanté, Monsieur — ...chanté, Mademoiselle—"

Voilà, très exactement le compte-rendu sténographique de notre premier entretien.

M. Andréani est venu. C'est un Corse qui fait mentir la légende. Il est grand, gros, moustachu et doux comme un mouton. Quand il est arrivé dans le bureau, Mlle sa fille et moi, qui ne trouvions rien à nous dire, étions assez empruntés. En passant, je te dirai que Mlle Andréani est une très belle personne, ni grande ni petite, souple, les cheveux comme du jais, des yeux immenses et sombres, et une bouche qu'entre nous je qualifierai d'appétissante. Je l'examinais sans qu'elle le voie, affectant d'être prodigieusement absorbé par la lecture d'un document dactylographié que j'avais pris sur le bureau, par contenance.

M. Andréani arriva. Je lui serrai la main, et m'apprêtai discrètement à sortir. Il refusa, s'excusant de me déranger, et ne voulut pas que je parte.

Tu connais le protocole en pareil cas. Finalement, je demeurai, mais je me replongeai, en apparence du moins, dans la lecture de mon document dactylographié.

"Qu'y a-t-il, ma petite Rosette? demanda M. Andréani, (c'est ainsi que je sus le prénom de la jeune fille) — Il y a, papa, que je ne voulais pas partir sans te dire au revoir — Tu pars? — Oui, dit-elle en riant, j'ai reçu ce matin un mot de Geneviève. Elle m'invite à aller passer deux ou trois jours vers elle. Comme je n'ai rien de mieux à faire, je préfère y aller maintenant. Je vais partir à six heures. Alors je suis venu t'embrasser avant."

Et comme à ce moment on venait réclamer M. Andréani pour une affaire de service urgente, elle lui fit rapidement ses adieux. M. Andréani parti, je reconduisis la jeune fille.

"Mademoiselle, lui dis-je, en chemin, au risque de passer dans votre estime pour un indiscret, je dois vous avouer que je vous ai entendue tout à l'heure prononcer un nom qui m'a fait dresser l'oreille. C'est celui de Saint-André. Vous connaissez ce pays? — C'est-à-dire, répondit Mlle Andréani, que j'y ai une excellente amie qui m'invite à aller lui tenir compagnie. C'est une de mes compagnes du Lycée, que j'aime beaucoup. — Et moi, lui dis-je, j'y ai aussi un excellent camarade de régiment." Et j'ajoutai, plus pour m'amuser que sérieusement: "Si, par hasard, vous le rencontrez, peut-être voudrez vous bien lui donner le bonjour de ma part? — Je n'y manquerai pas, Monsieur, si toutefois vous voulez bien me donner son nom. — C'est juste, excusez-moi. Il s'appelle Roger Fontenelle. — Roger Fontenelle? avez-vous dit...

Et la voilà qui ouvre son sac, le fouille, en tire une lettre qu'elle déplie, lit rapidement, et me dit en riant: "Ah! ça, c'est trop fort... Roger Fontenelle! Non, je ne le connais pas, mais je le verrai très probablement. N'est-il pas ingénieur?— Si fait. — Ne doit-il pas partir prochainement pour l'Afrique? C'est exact. Mais comment le savez-vous? — Je pourrais vous dire que c'est mon petit doigt, mais vous ne me croiriez peut-être pas. Je sais tout cela parce que mon amie Geneviève Savoisy le connait fort bien, et qu'elle m'en a parlé. — Elle s'intéresse donc bien à lui?"

Alors Mlle Rosette Andréani n'a rien répondu. Elle a haussé les épaules, les bras et les sourcils dans ce geste classique qui signifie: "Faut croire!", et nous avons ri tous les deux.

Aussi, mon cher Roger, je viens te demander: "Que faut-il croire? Et je viens te dire aussi: c'est au moment où une jeune fille s'intéresse à toi au point qu'elle en parle à ses amies dans ses lettres, que tu vas t'expatrier?"

Réponds, si tu l'oses.

PAUL.

Roger à Paul

Saint-André, 8 août.

Mon cher ami,

Ce qu'il faut croire? Tout simplement ce que Mlle Andréani et toi avez deviné...

J'aime Geneviève Savoisy. Je crois qu'elle m'aime. Et je suis bien malheureux.

Il faut, pour que tu comprennes ceci, conséquence illogique de cela, que je fasse un long développement. Tu m'en excuseras, puisque c'est toi qui m'as demandé de te renseigner, si je l'osais. Je l'ose. Accepte les conséquences de ton défi — et arme-toi de patience.

Tout d'abord, l'exposé des lieux, car il faut que je situe l'action. Saint-André, est un petit village quiet où tout le monde se connait, soit par son nom, soit par son sobriquet. On y récolte d'excellent vin, et il y a des crus qui sont renommés, comme le Clos Saint-Romain. (Je ne te dis pas ceci à titre de réclame pour la maison Fontenelle, propriétaire de ce clos, mais parce que, et tu le sais bien, c'est la vérité pure).

Presque tout le monde, naturellement, travaille la vigne. On ne compte guère que M. Voisin, qui tient une épicerie, en même temps bazar-papeterie-mercerie-quincaillerie; le gros Claude, qui s'occupe de son auberge-bureau de tabacs; le père Lambert, qui est marchand de bois; M. Gauthey, qui est maréchal-ferrant et charron; M. Sarrazin, qui est boulanger; M. Lamoureux, qui est boucher-charcutier; le docteur Vardonnet, qui ne soigne jamais personne, — personne n'est jamais malade dans ce pays-là —, et, enfin, M. Savoisy, qui ne fait rien, et qui complète la liste des villageois de Saint-André pour qui la culture du vignoble ne constitue pas le principal objet de leur activité.

Après les campagnes de Tonkin, M. Savoisy était venu à Saint-André avec sa retraite d'adjudant. La médaille militaire et deux ou trois décorations coloniales satisfaisaient sa vanité; sa pension et une recette buraliste assuraient son existence. Peu avant la guerre, il devint veuf avec une fillette de trois ans.

En 1914, la mobilisation surprit M. Savoisy dans une douce tranquillité. Dès le début des hostilités, il fut promu lieutenant dans un régiment de combat. L'ancien adjudant colonial ne pouvait être suspect de bravoure. De fait, il eut aux armées une conduite brillante qui lui valut, à Verdun, avec un éclat d'obus dans l'épaule, les galons de capitaine et la Croix.

Parti en 1914 avec une pension de sous-officier, M. Savoisy revint à Saint-André, cinq années plus tard, avec une retraite de chef de bataillon, le ruban rouge, et tout auréolé d'un prestige que lui avaient acquis auprès de ses concitoyens, tant d'avancement et tant d'honneur.

Malheureusement, bien qu'officier, il n'avait jamais pu se dépouiller tout à fait de sa mentalité de sous-officier. Il avait conservé une conception bornée d'adjudant courtelinesque, cette compréhension spéciale des choses et des événements qui a excité la verve de tant d'humoristes. Il paraît que déjà, autrefois, quand on demandait à M. Savoisy père des nouvelles de ses enfants, le bonhomme, qui avait quelque esprit, répondait: "J'ai deux fils. L'aîné est adjudant. — Et le second? — Le second, répondait doucement M. Savoisy père, le second n'est guère plus intelligent..." Ne crois pas que je veuille donner à cette anecdote, peut-être d'ailleurs inexacte, un sens péjoratif. Je la cite en passant.

Lorsqu'après l'armistice arrivèrent les élections municipales, M. Savoisy devint le point de mire d'un grand nombre d'habitants de la commune. Ceux-ci le persuadèrent de se laisser présenter avec une liste qui était sûre de passer, faute d'adversaires. En 1919 on n'avait pas encore eu le temps de faire le point, et la situation politique était fort embrouillée. La liste sur laquelle M. Savoisy figurait, avec tous ses titres grades et décorations, était une liste d'anciens combattants. Elle fut élue tout entière.

Ses collègues désignèrent le commandant — on ne l'appelait plus que comme cela — comme l'adjoint. Peut-être eût-il ambitionné la place de Maire, mais elle ne lui fut pas offerte.

Alors M. Savoisy mit un point d'honneur à laisser entendre que, quand bien même on la lui eut offerte, il l'aurait refusée, ses occupations, prétendait-il, ne lui permettant pas de se consacrer, comme il l'aurait désiré, à ce mandat.

C'était faux. Il faut dire que M. Savoisy avait bien conservé sa recette buraliste, mais qu'il avait loué son débit de tabacs, et pris un employé pour s'occuper des écritures de la régie. Il n'avait réellement d'autre souci et d'autre travail que de cultiver son jardin. Mais il faut lui rendre cette justice qu'il s'en acquittait fort bien, et c'était son orgueil.

C'est vers cette époque que M. Savoisy, qui avait des loisirs, songea à compléter une instruction demeurée par trop rudimentaire. L'intention était louable. Malheureusement, découvrant un tas de choses qu'il ne soupçonnait pas, il voulut en profiter pour se créer une réputation d'omniscience. Au hasard de lectures fantaisistes, de récits anecdotiques, il se forgea une étrange et fausse conception de l'histoire. Puis il donna son avis sur tout, qu'on le lui demandât ou non. En matière de cuisine, de médecine, de jardinage, de droit, de philosophie, d'économie politique ou même de politique tout court, il avait son opinion, ou du moins le croyait, ce qui revenait au même. A vrai dire, il en changeait souvent, au gré des circonstances et des événements, mais ne s'en apercevait point.

Comme il avait peu d'idées personnelles, force lui était de prendre celles des autres, soit dans les journaux dont il apprenait par coeur les aphorismes, soit au cours de conversations. Moins il comprenait les sentences qu'il lisait, ou les axiomes qu'il avait entendus, plus il les trouvait admirables. Il faisait siennes un tas de formules creuses, sonores et obscures, et les exprimait ensuite, avec grandiloquence, à tout propos, et même hors de propos.

Or, mon cher Paul, en mai dernier ont eu lieu de nouvelles élections municipales. C'est de là que vient tout le désastre! La liste sur laquelle se représentait M. Savoisy, s'était placée sous l'étiquette "cartelliste". Sur cette dernière, se trouvait mon père...

M. Savoisy, qui n'avait jamais voulu envisager même la possibilité d'être déboulonné, en fut peut-être d'abord plus surpris qu'affecté. Mais ce lui fut ensuite un véritable crève-coeur que de voir le succès de mon père qui, non content de se présenter contre lui, avait été élu et, horreur! nommé maire.

Mais pourquoi, diras-tu, M. Fontenelle s'est-il présenté contre son ancien ami?

Tout à fait incidemment. Mon père, jusqu'alors, n'avait jamais songé à faire de la politique. Son unique souci était de cultiver le clos Saint-Romain, selon les traditions ancestrales, qui le maintenaient à la place d'honneur qu'il occupe dans la famille des grands crûs bourguignons. Le clos, tout entier planté de pinots — les plants nobles par excellence, les cépages fins, producteurs des vins que l'on trouve dans les bouteilles poussiéreuses, dont le contenu se bonifie à l'ombre fraiche des caves — s'étale au flanc d'une colline, bien exposée à l'Est, sur la chaine célèbre des coteaux qui court, pendant cinquante kilomètres, de Dijon à Santenay, la chaine dont les maillons portent des noms fameux: Gevrey-Chambertin, Morey-Saint-Denis, Chambolle-Musigny, Vougeot, Nuits, Beaune, Pommard, Meursault, Volnay, Monthelie, Montrachet...

Or une récente rivalité entre les viticulteurs des Hautes-Côtes et ceux des Arrières-Côtes nécessite la création de syndicats communaux, chargés de la défense des intérêts particuliers de chaque localité.

Mon père, était le plus important — le plus conséquent, diraient ses concitoyens — propriétaire du syndicat de Saint-André. A la tête de ce groupement, il avait réussi, aidé par les circonstances, à faire triompher le point de vue de ceux qu'il défendait.

Les élections municipales arrivèrent à un moment où les esprits conservaient encore quelque reconnaissance à M. Fontenelle. Mis en vue par les succès qu'il avait obtenus à la tête du syndicat, il se laissa convaincre et posa sa candidature. Assuré de toutes les voix des viticulteurs, il était d'avance certain d'être élu. Il le fut.

Au temps où M. Savoisy était encore "Monsieur l'adjoint," gros comme le bras, il se plaisait à traiter mon père avec une bienveillante condescendance. A l'occasion, il ne lui ménageait ni une indication, ni un conseil politique. Mais lorsqu'il apprit que M. Fontenelle se présentait aux élections, et dans la liste opposée, M. Savoisy cria au traître... De ce jour, les relations entre les deux hommes furent tendues, bien que mon père eut tenté de persuader M. Savoisy qu'il ne se présentait pas pour faire de la politique, mais simplement pour défendre, avec plus d'autorité, les viticulteurs; M. Savoisy ne voulut rien entendre.

Il en voulut à son ancien ami; il l'accusa de l'avoir berné, d'avoir caché son jeu. Il lui en voulut bien davantage encore, après l'élection, parce qu'il s'en voulait à lui-même, en considérant qu'il s'était donné le ridicule, pendant si longtemps, de jouer au supérieur protecteur avec un adversaire qui, maintenant, devait bien rire!

A partir de ce moment, l'ancien adjudant fut atteint de la manie de la persécution. Il croyait voir, dans chaque allusion qui lui était faite, touchant les élections, une sorte d'ironique compassion dont son orgueil souffrait. Le seul nom de M. Fontenelle le mettait hors de lui. "Qu'on ne me parle jamais de cet individu!" disait-il chaque fois qu'il savait que ces propos seraient rapportés au nouveau maire. Et le seul qualificatif d'"individu" prenait dans sa bouche la forme d'un terme de supérieur mépris. "Laissez dire cet ancien colonial", répondait simplement mon père.

Et lorsqu'il savait que ses paroles seraient rapportées à M. Savoisy, il ajoutait, moins par méchanceté que par taquinerie: "Il a certainement eu le cerveau troublé par le soleil de Chine."

Voici, mon cher ami, quelle était, en résumé, la situation à Saint-André quand j'y suis arrivé, et quand Geneviève est venue, quelques semaine après moi. Depuis trois semaines, cependant, les élections étaient terminées.

Bien que les passions politiques n'eussent pas — et c'est heureux!— dans cette bourgade l'ampleur qu'elles atteignent dans les grandes villes, les esprits étaient, et sont encore, en effervescence. Il y a le clan Fontenelle, et il y a le clan Savoisy.

Lorsque Geneviève est venue, je ne pouvais pas ne pas la voir. D'abord, Saint-André est tellement petit qu'il est impossible, à moins de se cloitrer l'un et l'autre toute la journée, de ne pas se rencontrer; ensuite nous sommes voisins, et surtout je n'avais personnellement aucune raison de l'éviter.

Car ce n'est pas une raison, n'est-ce pas, parce que M. Savoisy en veut à M. Fontenelle pour que le fils de celui-ci en veuille à la fille de celui-là?

Je dois te dire aussi que Geneviève et moi sommes des camarades d'enfance. Aux vacances scolaires, nous nous revoyons toujours à Saint-André. Depuis près de deux ans, cependant, nous ne nous étions pas trouvés ensemble dans ce village, car jamais mes permissions, au régiment, n'avaient coïncidé avec ses congés. J'avais conservé le souvenir d'une gamine qui portait les cheveux dans le dos, et voilà que j'ai retrouvé une jeune fille de dix-huit ans, belle, saine et fraiche, avec les cheveux coupés et le corsage plein.

Car Geneviève est jolie. Je dis jolie, et non pas belle. J'estime, en effet, qu'il y a une différence. Une jeune fille est belle lorsqu'elle réalise l'équilibre linéaire et sculptural des Vénus, qu'elle possède un visage à l'ovale parfait, un nez rectiligne, une bouche droite, des traits réguliers. Il y a, dans cette beauté, quelque chose de classique, et partant d'austère et de froid, qui enlève chez une femme partie de son charme. Il faut un peu plus de fantaisie.

Geneviève est jolie, et c'est beaucoup mieux. Ce qu'on remarque tout de suite, ce sont ses yeux, des yeux très brillants et très vifs, aux prunelles larges, à l'iris très bleu— émail bleu sur émail blanc — des yeux résolument ouverts sur les gens et sur les choses, interrogatifs et purs, avec, quelquefois, une petite flamme de malice qui s'allume tout au fond. Lorsqu'elle était toute petite, déjà ses yeux s'ouvraient tout ronds et tout bleus, interrogeant la vie. Telle elle est demeurée, en grandissant, jeune fille rieuse à qui la vie n'a pas encore répondu.

Nous avons repris sans gêne, l'un et l'autre, nos promenades d'autrefois à travers les bois et les vignes. Jamais nous n'avons fait allusion au dissentiment qui sépare nos pères, et je suis persuadé, cependant, qu'en sa présence, M. Savoisy ne se gêne point pour vitupérer le mien.

Et puis, ce qui ne pouvait manquer d'arriver, eut lieu. On ne se promène pas impunément, pendant des semaines, en compagnie d'une jeune fille agréable, spirituelle et troublante, sans s'éprendre d'elle. Un soir, nous rentrions à Saint-André à l'heure douce où, l'été, les montagnes deviennent violettes. Beaucoup de mélancolie flottait dans l'air. Nous parlions de départ prochain pour l'Afrique, et nous supputions le temps pendant lequel nous ne nous reverrions pas. "Deux ans, disait-elle, comme c'est long! — Oui, répondis-je. Je te trouverai peut-être mariée à mon retour..." Elle me regarda et, gravement, répondit: "Non, Roger! — Pourquoi? Tu as dix-sept ans. Jolie comme tu l'es, tu n'attendras pas deux ans avant qu'un jeune homme ne vienne t'enlever!" Elle ne répondait toujours pas. Nous nous étions arrêtés sur le bord du chemin, près d'un jardin où une touffe de lilas qui nous arrivait de l'autre côté de la haie, embaumait. J'insistais: "Pourquoi ne serais-tu pas mariée dans deux ans?" Nous étions tout près l'un de l'autre. Elle mit sa tête sur mon épaule: "Tu sais bien que je t'attendrai," dit-elle.

J'arrête là, pour ton édification, notre conversation de ce soir-là. Sache seulement qu'elle ne se termina pas brusquement sur ces paroles. L'important, en tout cas, est que Geneviève se soit fiancée à moi, il y a quatre jours.

Dans deux semaines, j'embarquerai à Bordeaux, avec au coeur un espoir et un réconfort. Et si, parfois, en Afrique, le temps me semble long, je songerai qu'en rentrant en France, je trouverai dans un petit village bourguignon la plus belle récompense que saura mériter ma patience.

...Mais il y a un point noir dans tout cela. C'est cette bête de brouille qui sépare M. Savoisy et mon père. J'y faisais allusion un jour, exprimant à Geneviève mes craintes d'avoir à enregistrer un refus de son père, ou peut-être du mien, ou des deux à la fois. "C'est, me disait-elle, l'éternelle histoire des Capulet et des Montaigu. Mais ne sommes-nous pas Roméo et Juliette?" Puis, plus sérieuse: "Tout ceci peut s'arranger d'ici deux ans. Le temps efface bien des choses. Nos pères s'apercevront peut-être un jour qu'ils n'ont pas le droit d'empêcher notre bonheur.

J'en accepte l'augure, sans trop y croire, cependant. M. Savoisy et mon père étaient trop unis pour que leur désaccord ne soit pas durable. Plus l'offenseur est cher... Quelque chose me dit que notre joli rêve d'un soir d'été ne se réalisera pas. Et c'est pourquoi je te disais tout à l'heure: J'aime Geneviève, je crois qu'elle m'aime, et je suis très malheureux.

Paul à Roger

Dijon, 9 août.

Tu es, au fond, mon cher Roger, un grand sentimental et un grand romantique. Deux états d'esprit qui ne sont plus de mise à notre époque. Il faut être plus réaliste, mon cher ami.

Tu aimes Mlle Savoisy, et Mlle Savoisy t'aime. Bien. D'un autre côté, ton père et le sien sont en mauvais termes. Et après? D'abord, cela peut parfaitement s'arranger, comme le dit Mlle Savoisy; tu ne dois pas t'en préoccuper outre mesure. Que doivent, après tout, t'importer ces rivalités et ces dissentiments? Qu'est-ce que cela a à voir avec votre amour? Rien!

Je ne suppose pas que tu serais assez naïf, le cas échéant, pour sacrifier ton bonheur à une rancune de ton père? Par conséquent, Mlle Savoisy et toi devez pouvoir vous aimer envers et contre tous. Le sentimentalisme et le romantisme, c'est très beau, mais dans les livres, pas dans la vie. Nous vivons à une époque où ils sont un embarras. Il est parfaitement inutile et ridicule de compliquer, par des scrupules hors de saison, des choses qui sont assez complexes comme cela.

Il y a, en notre vingtième siècle, un terme qui définit très exactement cet esprit moderne dont il faut que tu sois, que vous soyez imbus. On dit: être affranchi. Es-tu affranchi, oui ou non? Si tu l'es, tant mieux. Si tu ne l'es pas, affranchis-toi rapidement. Ne réussissent maintenant que ceux qui le sont.

Si tu t'amuses à être romantique et surtout, si vous vous mettez tous deux à faire du sentiment, c'est fini. Il ne s'agit pas uniquement de se promener en se tenant par le petit doigt, en s'extasiant devant un coucher de soleil, et en se regardant en poussant des soupirs. Même quand une touffe de lilas embaume par dessus une haie, même quand on se prend pour des héros de Shakespeare, cela n'avance pas à grand'-chose.

Plus tard, quand tu ne seras plus romantique — car, fatalement, viendra un jour où tu ne le seras plus— tu n'auras pas assez de termes pour —pardonne-moi—maudire ta bêtise passée, et pas assez de doigts pour les mordre, en te reprochant d'avoir gâché ta vie.

Du cran, mon vieux. Et bien cordialement.

PAUL.

Geneviève à Rosette

Saint-André, 12 août.

Je suis furieuse, petite amie, furieuse. Pas contre toi, ou plutôt un tout petit peu contre toi et contre Roger, et beaucoup, énormément, contre un certain Monsieur Paul Delacour.

Depuis longtemps, Roger m'avait parlé de ce camarade de régiment, chez le père duquel il avait même songé à débuter. Toi-même, lorsque tu es venue me voir, tu m'avais dit dans quelles circonstances tu avais été amené à faire sa connaissance, et Roger, toi et moi, nous avions bien ri devant ce hasard comme seule la vie nous en offre parfois. Roger me vantait la bonne humeur, la franchise, l'amabilité de son ami. Toi-même, en tes paroles, laissais voir que M. Delacour était sympathique à première vue et qu'il te faisait l'effet d'un joyeux compagnon.

Eh bien, elle est jolie la franchise, et la bonne humeur, et l'amabilité de M. Delacour! Et je t'assure que la séduction qui émane de ses lettres est loin de me troubler! Sa franchise? Du cynisme. Sa bonne humeur? De l'ironie, quand ce n'est pas de la pitié méprisante.

Il a écrit à Roger. Une lettre abominable, petite amie, une lettre que Roger m'a montrée. Et il avait même l'air d'en être fier!

M. Delacour est pour Roger un peu ce que tu es pour moi: son confident. Roger lui a dit que nous nous aimions, et il lui a expliqué aussi que le dissentiment qui sépare nos père l'inquiétait.

(A suivre)

CLINIQUE SUR ROUES



DESORMAIS, les cheminots du Canadien National travaillant dans les endroits éloignés des grands centres et des cliniques de la Compagnie dans l'est du Canada, n'auront plus à se déplacer pour subir les examens périodiques auxquels ils sont astreints: un médecin les visitera sur place dans un wagon spécialement aménagé. A un bout de ce wagon se trouvent une salle d'attente et une petite clinique blanche et compacte, pourvue de tous les instruments nécessaires; à l'autre bout est l'appartement du docteur composé d'une chambre à coucher, d'une douche, d'une cuisine et d'un vivoir.

Déja ce service de clinique ambulante fonctionnait dans l'Ouest et le centre du pays; le troisième wagon qui sera mis en service ce mois-ci circulera dans le reste du territoire couvert par le Canadien National, soit d'Ontario à l'extrémité des Provinces Maritimes. Il mettra deux ans à compléter chaque circuit.

Le wagon-clinique qui circulera dans Québec et l'est du pays est en charge d'un jeune médecin canadien-français, M. Louis-Philippe Robert, diplomé de l'Université de Montréal et de l'université John Hopkins qui, avant d'entrer au service du Canadien National, fut épidémiologiste et inspecteur d'hygiène de la ville de Montréal pendant sept ans.

On voit ici le Dr. Robert examinant la pression artérielle d'un employé du réseau national.